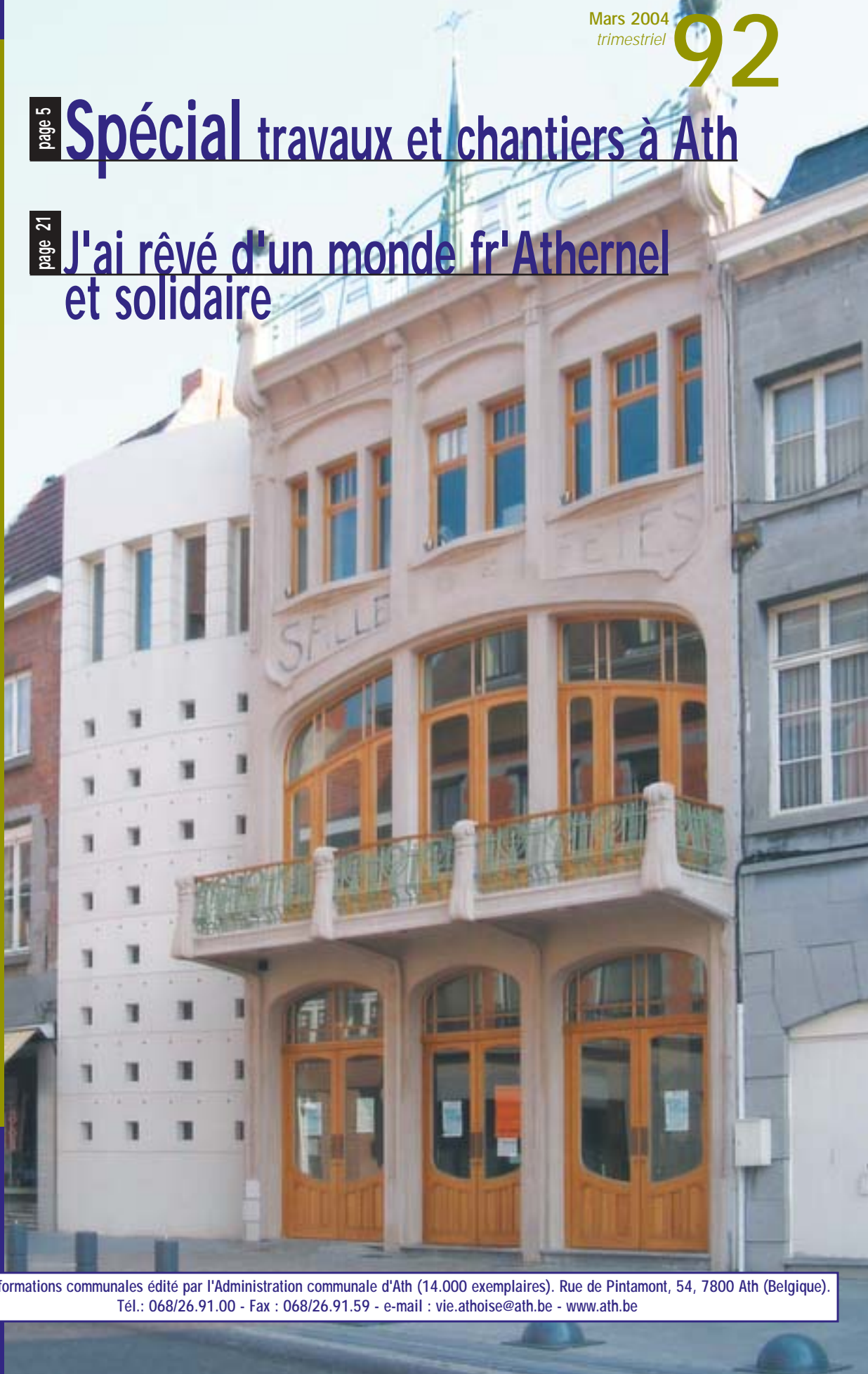


Sommaire

- page 2 à 4 **Le Mot du Bourgmestre**
- page 5 à 13 **De chantiers en travaux**
- page 14 à 16 **Economie et emploi**
- Commerces et entreprises
 - Formation, emploi et social
- page 17 à 20 **Environnement**
- Ath Pays Vert, Ath Pays Propre
 - Les "canisites" en ville
 - Planter et protéger les arbres
 - Le traitement de déchets particuliers ou dangereux
 - Un nouveau service pour les chiens perdus
 - Lutte contre le rat musqué
 - Citernes à mazout
 - Collectes des déchets et immondices
- page 21 à 27 **Campagne citoyenne athoise**
- 50 expressions citoyennes dans le Pays d'Ath
 - "J'ai rêvé d'un monde fr'Athernel et solidaire"
- page 28 à 29 **Dans ma ville**
- Noces d'Or
 - Salons et Foires au CEVA
- page 30 à 34 **Culture, sport et tourisme**
- Dans nos musées
 - Brèves
 - Au Pays des Géants
 - Bibliothèque Jean de La Fontaine
- page 35 à 40 **Agenda**

page 5 **Spécial travaux et chantiers à Ath**

page 21 **J'ai rêvé d'un monde fr'Athernel et solidaire**





LE MOT DU BOURGMESTRE



LA VIE ATHOISE

BULLETIN COMMUNAL

27^{ème} année
Trimestriel – N° 92
Mars 2004

Rédacteur en chef :
Walter De Kuyssche

Ont collaboré à la réalisation de ce numéro :

Nadine Berte – Alain Coulon – Yves Delmée
Isabelle Denutte – Jean-Pierre Ducastelle
Adrien Dupont – Marc Duvivier – Angélique Foucart – Virginie Labrique – Marie-France Olivier – Nadège Raulier – Véronique Plasschaert – Corine Rockmans – Anne-Marie Santacatterina – Valérie Voronine

Photos :

Dominique Dupont *Nord-Eclair* – Francis Hostraete et Christelle Verleyen *Courrier de L'Escaut* – Legrand-Gimine *Pro-Photo* – Michel Perlaux

Pour recevoir La Vie Athoise

La Vie Athoise sort habituellement quatre numéros par an : mi-mars, mi-juin, mi-septembre et début décembre.

- Elle est distribuée gratuitement dans toutes les habitations de l'entité.
- Des exemplaires sont gratuitement disponibles à l'Office du Tourisme d'Ath.
- Les amis et amis d'Ath qui n'habitent pas l'entité, peuvent s'abonner aux dix prochains numéros de *La Vie Athoise*. Il suffit de verser € 10 au compte 091-0003570-10 de l'Administration communale de et à 7800 Ath, en indiquant lisiblement et complètement son nom et son adresse, et en mentionnant : "Abonnement à *La Vie Athoise*". Si le paiement est fait pour un tiers, il y a lieu de le communiquer très clairement.

Pour y publier vos communiqués

- Les associations voudront bien nous faire parvenir pour début mai 2004 l'annonce de leurs activités publiques qui se dérouleront entre mi-juin et fin septembre 2004. Nous les publierons gratuitement dans le prochain numéro de *La Vie Athoise* qui sortira normalement vers le 20 juin 2004.
- Les indépendants, chefs d'entreprises et commerçants voudront bien nous communiquer la création ou l'extension de leur établissement local. C'est également avec plaisir que nous répercuterons gracieusement ce type d'information.

"Bon nombre de villes et communes seraient exsangues"

(Journal "Le Soir". Origine des informations : étude bancaire)

Oui ! Mais ne nous plaignons pas, ne pleurons pas, cela n'arrange pas les situations

Quels sont les facteurs qui auraient pu influencer cette situation ?

A Ath, nous pensons vivre dans une cité, une sous-région gagnée par le dynamisme et la volonté de bien faire. Dans presque tous les secteurs, culturel, social, économique, les activités vont grandissantes. Il est indispensable que nous poursuivions nos efforts tout en respectant les autres et le milieu de vie qui est le nôtre.

La ville est un grand ménage de 26.500 habitants qui, comme d'autres, rencontre des difficultés et des satisfactions.

Les récentes difficultés

1. La réforme des polices

Sur le fond, bonne initiative cautionnée par tous les représentants du peuple.

A Ath, notre police mono-communale rencontre une grande partie de nos aspirations. Certes, il faut laisser du temps au temps. Un nouvel outil, une telle réforme, ne peut pas atteindre son régime de croisière avant quelques années.

Nous avons la chance d'être desservis par plus de 64 agents, soit 1 agent par 500 habitants, avec des équipes qui sillonnent la ville 24 heures sur 24. Tout n'est pas parfait, mais qui est parfait ? Tout le monde a raison. Personne ne veut avoir tort. Notre police bien dirigée et surtout payée à temps, s'améliore de mois en mois. Dans un an ou deux, faisons ensemble une analyse des résultats.

Mais la réforme, pour ses conséquences financières, n'est pas celle attendue par les citoyens et les mandataires communaux.

Monsieur le Ministre, Messieurs les décideurs, que de fois n'avons-nous pas entendu sur les chaînes télévisées et radiophoniques, lu dans les journaux, que la nouvelle police ne coûterait pas un franc en plus aux

communes.

Venez vérifier nos comptes !

Entre 2002 et 2003, ce service nouveau aura coûté entre 18 et 20 % en plus aux Athois, soit € 500.000 (20.000.000 francs), soit un peu moins de € 25 EUR (1.000 francs) par habitant par an.

Que dire de plus, Monsieur le Ministre ?

Nous sommes satisfaits de nos policiers, il reste encore à améliorer, mais où sont les recettes qui pourraient équilibrer notre budget, si ce n'est dans les poches des contribuables Athois ?

2. La réforme fiscale : excellente idée !

Tous les pays qui nous entourent ont accompli avec plus ou moins de rapidité et d'intensité cette démarche, mais souvenez-vous, notre pays a une dette excessive. Cette génération et la suivante continueront à rembourser progressivement cette dernière.

Ne faisons pas le procès du passé. Admettons simplement que nous payons certains systèmes ou certaines infrastructures parfois doublées ou triplées. Ce n'est pas à nous à citer telle ou telle imperfection. Il y en a peut-être certaines dans notre commune.

Mais pour la réforme fiscale, nous avons voulu tout à la fois oublier un peu vite les dettes du passé, considérant que seule l'augmentation des richesses amènerait du travail, un mieux-être social, et que la réforme fiscale encouragerait les entreprises, les PME, les PMI, les cadres, les employés, les ouvriers, à développer très rapidement de nouvelles activités, à dépenser autrement. Ce n'est certainement pas faux, mais les résultats se font attendre et au sein des villes et communes, les difficultés se précisent.

Récemment, dans le cadre de l'émission "100 minutes pour convaincre", Messieurs Barre et Delors indiquaient que produire n'est plus un problème, mais consommer le devient pour un nombre croissant d'habitants. Avant, il y avait une certaine stabilité d'emploi. Aujourd'hui, il y a de plus en plus d'emplois pauvres et surtout instables.

Maintenant, réforme fiscale il y a. Très majoritairement, nous l'avons voulue et un certain nombre d'entre-nous l'ont ressentie positivement.

Quelles sont les conséquences à l'échelon communal ?

La Ville reçoit chaque année des additionnels au pré-compte professionnel, c'est-à-dire à l'impôt sur les revenus. En une ligne, à l'impôt collecté par l'Etat fédéral (Ministère des Finances) est ajouté l'impôt communal qui varie entre 6 et 8,5 % de la masse fiscale reçue par le Ministère des Finances. Si l'impôt fédéral diminue, le prélèvement communal est moins important.

Très simplement :

- **Là où l'Etat fédéral prélevait 100 francs, la ville recevait entre 6 et 8,5 francs. Maintenant, si l'Etat fédéral prélève 90 francs, la ville perçoit 7,2 francs.**
- **En résumé, pour Ath, en quelques mois, nos recettes ont été diminuées de ± € 375.000 (± 15.000.000 francs) par an.**

Pourtant, direz-vous, le budget communal 2004 ne prévoit pas cette diminution. Non, car nous accueillons par notre attractivité de plus en plus de ménages, de plus en plus d'entreprises, et les rentrées complémentaires masquent la réduction des prélèvements dont il est question ci-dessus.

Mais n'oublions pas que pour accueillir et dynamiser, il faut œuvrer. Pour ce faire, des collaborateurs sont engagés, des investissements, des rénovations de logements, des modernisations d'outils économiques comme l'abattoir, des parkings souterrains, etc., doivent être réalisés. Au-delà, ne négligeons pas la qualité de l'enseignement, l'accueil des enfants, la formation, les personnes du troisième âge, l'environnement, etc. Tout cela est du domaine communal.

3. D'autres modifications économiques structurelles sont intervenues récemment.

Ainsi, la privatisation du secteur de l'énergie gaz, électricité, n'est pas sans conséquences négatives pour les villes et communes. Si vous liez ceci à la seconde partie de cet écrit qui explique les raisons d'une taxe sur l'égouttage, vous pourrez apprécier les difficultés de gestion des villes et communes.

Ainsi, nous sommes comme un ménage qui voit :

- **ses moyens d'action (recettes) se réduire de 7 à 8 %,**
- **mais qui, parallèlement, voit ses dépenses obligatoires augmenter de 4 ou 5 % l'an.**

Comment peut-il boucler son budget sans solliciter des interventions extérieures ou supprimer des services qui créent une atmosphère attractive entraînant chez nous un accroissement des richesses, une augmentation du nombre de postes de travail, une amélioration de l'environnement, un souci plus grand des personnes éloignées des circuits de travail en raison parfois d'un manque de travail, d'une invalidité, ou tout simplement après avoir tant œuvré pour la société d'aujourd'hui ?

Pourquoi la taxe sur l'égouttage ?

Dans vos boîtes aux lettres, nous venons de déposer une demande de participation des ménages au financement de services qui sont de plus en plus strictement réglementés par les Autorités européennes et les différents Départements ministériels fédéraux et régionaux.

Une taxe :
de € 50 (2.000 F) par ménage,
de € 30 (1.200 F) pour les isolés,
et ce, pour les immeubles raccordés aux égouts ou susceptibles d'être raccordés aux égouts.

Des questions sont posées, surtout pour la taxation relative aux immeubles "susceptibles" d'être raccordés aux égouts. Dans les prochaines semaines, un peu partout sur le territoire de la ville, des réunions d'information seront organisées. Vous y serez, tous à temps, invités. Nous aborderons avec précision ce sujet vous permettant d'apprécier "à quelle sauce" les villes et communes, leurs mandataires, et surtout leurs citoyens, sont progressivement soumis.

Nous aborderons ici rapidement le sujet.

Depuis quelques années, les Autorités européennes ont fort normalement pris des dispositions pour que les Etats, les Régions, les communes ET LES CITOYENS prennent des mesures en vue d'améliorer l'environnement et de tenter de sauver ce qui peut encore l'être sur la planète TERRE.

Il est vrai que chacun d'entre nous, d'une manière ou d'une autre, n'a pas toujours un comportement qui s'inscrit dans la logique de la conservation et du développement d'un environnement convenable et durable. (Voir les dépôts clandestins de canettes et d'objets divers le long des voiries de grande communication et des autoroutes).

- **Des consommations effrénées d'hydrocarbures,**
- **la montée d'une société de consommation ou presque tout est jetable,**
- **des techniques de travail rejetant dans l'atmosphère, mais aussi sur et dans le sol, des concentrations de produits parfois dangereux pour l'être humain et tout ce qui vit autour de lui,**

ont créé des situations difficilement soutenables à court et long termes pour le monde.

Qui n'est pas attentif aux déclarations des scientifiques qui annoncent la fonte des glaciers, l'élévation des températures moyennes, des trous dans la couche d'ozone qui nous protège de certains rayons solaires toxiques ? Chacun est de plus en plus décontenancé devant les faits commis par certains. Cela justifie ces directives prises par les Communautés européennes, mais il fallait le temps pour transcrire ces directives dans des arrêtés et circulaires édictés, d'une part par le gouvernement fédéral, et d'autre part par les Régions, pour être enfin appliquées dans les communes et chez les citoyens.

Ainsi, sur le terrain, depuis quelque temps, les communes et les citoyens doivent tenir compte de ces législations nouvelles, aux implications financières LOURDES POUR TOUS.

En voulez-vous quelques exemples ?

1. Les boues d'avaloirs.

Notre ville est vaste : 650 km de voiries, 12.500 hectares et seulement 26.500 habitants. Comparaison n'est pas raison, mais une ville voisine comme Mouscron compte 200 km de voiries pour 4.000 hectares et 52.300 habitants.

Ainsi, chaque année, Ath doit nettoyer 8.000 avaloirs. (Il s'agit de ces grilles qui, le long des chemins, collectent les eaux usées). Des personnes mal intentionnées ou inconscientes, difficilement identifiables, y jettent parfois de la graisse à frites, des huiles, du béton et d'autres déchets. Ces agissements nécessitent un second passage de nos services, et parfois une désobstruction beaucoup plus difficile et coûteuse pour tous. Ainsi, pour chaque avaloir, 60 à 70 litres d'eau chargée d'hydrocarbures, de gravillons, de terres et autres déchets, fruits de la circulation routière qui s'intensifie, sont prélevés à l'aide de l'hydrocureuse (cette grosse tonne automobile qui, en créant le vide, aspire les eaux usées).

Hier, les quelque 1.000 m³ qui étaient ainsi évacués, étaient déversés dans une décharge communale, agréée ou non. L'eau s'infiltrait dans les sols et les résidus étaient mélangés à de la terre.

Aujourd'hui, plus question d'agir ainsi !

Chaque mètre cube doit être livré dans une décharge SPECIALISEE et COUTEUSE. Ainsi, 1 m³ coûte maintenant € 73, soit 2.920 francs le m³ hors transport.

Les dépenses nouvelles auxquelles, NOUS et VOUS devez faire face sont ainsi de 1.000 m³ x 2.920 francs/m³, augmentés du transport, soit ± 3.800.000 francs l'an ou 143 francs (€ 3,50) par an et par habitant !

2. Le nettoyage extraordinaire des égouts.

A travers notre Ville, circulent des collecteurs, des égouts, parfois très anciens.

Que s'est-il passé ?

Depuis quelques décennies, le progrès a amené, au sein des ménages, de certaines entreprises, des machines à laver automatiques, des laves vaisselles et d'autres instruments. Les consommateurs, parfois entraînés par une publicité incomplète, mais ô combien captivante, ont acquis des poudres à base de phosphates, des détergents à base de déthol ou à forte concentration chlorée.

Ensemble, réfléchissons.

- Avez-vous parfois fait appel à une société privée qui désobstrue vos canalisations ?
- N'avez-vous pas fait appel au furet ou à l'hydrocureuse de la Ville ?
- N'avez-vous pas constaté que certaines canalisations étaient remplies d'un produit blanc, parfois gélatineux, parfois plus solide ?

Ce sont ces dépôts que reçoivent nos égouts, VOS égouts !

Autrefois, le personnel enlevait la gadoue assez aisément. Les produits étaient chargés de quelques déchets et d'un peu de terre.

Aujourd'hui, très régulièrement, nous devons solliciter des firmes spécialisées pour "DYNAMITER" ces gros bouchons qui obstruent les canalisations et entraînent parfois des remontées d'eau dans les caves et les garages.

En la matière, le principe de précaution DOIT être appliqué !

Mais, tout ce qui est retiré des égouts par la Ville DOIT maintenant être dirigé en classe 2 ou 3 pour un prix, sans main d'œuvre, de € 73 la tonne, soit 2.920 F TVA comprise, HORS prélèvement et HORS transport. C'est environ € 100.000 à 125.000 ou 4 à 5 millions de francs, € 4 à 5 par an et par habitant, qui doivent être investis dans ces canalisations pour retirer ces bouchons sans que personne n'y voit une action spectaculaire !

3. Depuis quelques temps, autre nouveauté : le curage des fossés et ses nouvelles conséquences financières.

Tous les ménages ne sont pas raccordés au réseau d'égouttage. Pourtant, ils évacuent les eaux partiellement ou totalement usées. De fossé en fossé, ces eaux se dirigent vers les égouts ou vers les rieux, où les matières en suspension se déposent. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, le service de curage de fossés et de ruisseaux, animé par des ouvriers et des entreprises locales, curent sans désespérer.

Récemment changement, conséquence des nouvelles législations :

Si les curures des fossés pouvaient être immédiatement déposées sur une parcelle de terrain, elles ne devraient pas être considérées comme étant un déchet et ne devraient pas être dirigées vers une décharge agréée.

Par contre, si la terre est chargée dans un camion face à une prairie, un jardin, une habitation, elle est considérée comme un déchet et DOIT être conduite en décharge au coût de : € 106 la tonne, soit 4.240 francs, transport et curage NON compris !

Qu'en est-il à Ath ?

Nous devons entretenir 300.000 mètres de fossés tous les 5 à 6 ans. Chaque année, 30.000 à 40.000 mètres de fossés sont donc curés.

Le prix de revient du curage est de € 1,6 le mètre courant, soit 65 francs le mètre courant ! En conséquence, pour ceux qui ne sont pas raccordés DIRECTEMENT à l'égout, nous dépensons 30.000 mètres courant X € 1,6 le mètre courant, soit € 48.000 par an !

Si demain, nous devons conduire en décharge classée, ne fut-ce que le quart de ces terres retirées des fossés, des ruisseaux, nous ajouterions une dépense de quelque 10.000 mètres courant X 0,2 m³ de boues par mètre courant = 2.000 m³. Le coût en décharge est alors de 2.000 m³ x 106 €/m³ (ou 4.240 francs/m³), soit € 212.000 ou 8.480.000 francs ou € 8 (320 F) par an et par habitant !

4. D'autres conséquences émanent aussi des directives des Communautés européennes.

Les stations d'épuration et les collecteurs.

Pour 2009, tous les ménages devront épurer leurs eaux domestiques. Ath est déjà bien pourvue en stations d'épuration : Ath-Ville, Maffle, Arbre, Bouvignies, etc.

Nous pouvons classer les ménages concernés par l'épuration en 3 catégories :

1. Ceux qui, aujourd'hui, sont déjà raccordés aux égouts, aux collecteurs qui mènent les eaux usées vers les stations d'épuration. Pour eux, le problème EST REGLE.

2. Ceux qui pourront joindre LEURS INSTALLATIONS aux futurs collecteurs que la Ville placera avant 2009. Pour ceux-là aussi, la situation SERA REGLEE.

MAIS : la Ville devra placer 30.000 m de nouveaux collecteurs dont le prix de revient est de 375 €/m ou 18.000 francs/m. La Région Wallonne ne nous laissera pas tomber. Elle attribuera 80 % de subsides.

MAIS : il restera à la Ville à financer, en 20 ans, un emprunt de € 2.250.000 ou 100 millions de francs. La Ville et ses citoyens DEVRONT ASSURER le remboursement de ces investissements (capital et intérêts) de ± 200.000 € par an ou ± 8 millions de francs par an.

3. Les autres ménages (± 1500), ceux qui dans des hameaux plus éloignés, là où ils sont installés depuis de nombreuses années, là où le coût de la collecte serait trop important. Ceux-là devraient trouver SEULS une solution à leur problème : la STATION INDIVIDUELLE.

Serait-ce normal qu'ils :

- Paient pour désobstruer les égouts où l'habitat est plus concentré ?
- Participent au remboursement des 100 millions d'emprunt pour les nouveaux collecteurs ?
- Participent au financement du curage des fossés et des cours d'eau ?
- Assurent le financement de LEUR STATION, ainsi que ses COUTS DE FONCTIONNEMENT ET DE CONTROLE ?

La Ville recherche une solution dite de SOLIDARITE.

Elle fut, il y a une trentaine d'années, appliquée pour l'extension du réseau de télédistribution, pour les ménages vivant dans certains coins éloignés des centres.

Voici notre schéma de travail :

Une station d'épuration individuelle, avec ses équipements annexes (raccordements, vérifications, etc.) coûtera ± € 2.500 ou 100.000 francs par ménage.

Quelles sont les modalités de financement actuellement prévues ?

La Région Wallonne octroie une prime à hauteur de ± € 1.500 ou 60.000 francs par station individuelle normale.

La Société publique de Gestion de l'Eau et la Société wallonne des Eaux ristourneront à chaque consommateur d'eau potable, 8 francs/m³, soit ± 880 francs par an ou 22 €/an durant vraisemblablement 20 ans.

Que restera-t-il à déboursier pour ce ménage ?

L'achat de l'installation € 2.500 ou 100.000 francs, MOINS la prime de la Région Wallonne (€ 1.500 ou 60.000 francs), MOINS la déduction annuelle (€ 22 ou 880 francs durant ± 20 ans) = € 575 ou 23.195 francs à financer par le ménage.

La Ville, à l'initiative de son Bourgmestre et de son Collège échevinal, compte ici faire jouer la SOLIDARITE !

Avec les fruits des recettes de la taxe sur les immeubles raccordés ou susceptibles d'être raccordés aux égouts, elle constituera, chaque année, une réserve avec laquelle elle financera, en 10 ans, la différence entre le coût total de l'investissement et les aides pour l'installation d'une station d'épuration individuelle.

Ainsi, chaque année, quelque 3,5 millions de francs ou € 88.000 seront réservés au financement de ces quelque 1.500 stations individuelles privées.

5. Enfin, il y aura encore les cas particuliers.

Pour ceux-là, comme pour les précédents, notre Administration a mis au point une Cellule de Développement durable qui, à travers le Collège échevinal et le Secrétariat communal pourra, AVEC LES CITOYENS, chercher les solutions les plus convenables, les plus équilibrées, les plus sensées.

Ainsi, seront utilisés les € 550.000 ou 22 millions de taxes qui devraient rentrer dans les caisses communales :

- Les collecteurs complémentaires : 30 km. Coût : € 250.000 par an ou 10 millions de francs/an pendant 20 ans.
- Le financement solidaire des stations individuelles. Coût : € 88.000 par an ou ± 3,5 millions par an.
- Participation aux frais de mise en décharge, de nettoyage d'égouts, de collecteurs et d'avaloirs. Coût : € 200.000 par an ou ± 8 millions par an.
- Participation au curage et au traitement des boues des ruisseaux, de la Dendre, de certains fossés. Coût : € 125.000 par an ou ± 4 millions de francs par an.

CONSEQUENCES :

Il n'y a pas de ressources nouvelles pour la Ville à travers cette taxe.

Les citoyens participent à la concrétisation, sur le terrain, de mesures, de directives, d'arrêtés décidés par les Communautés européennes, la Région Wallonne, pour éviter que l'environnement de tous ne se dégrade de plus en plus vite, pour tenter d'assurer un avenir à nos enfants.

ENSEMBLE, NOUS RESPECTONS LA LOI ET NOUS TENTONS DE PROTEGER NOTRE BEAU PAYS VERT !

Bruno Van Grootenbrulle
Député-Bourgmestre

Avec le printemps nouveau, un CEVA de 3.500 m² exceptionnel de fraîcheur Nous vous invitons à découvrir son nouveau look

Voici près de vingt ans, le conseil communal décidait sur l'initiative de son Bourgmestre de l'époque, Monsieur Spitaels, et de son équipe, notamment feu Monsieur l'Echevin Delcuve, de lancer une étude pour construire un Centre Expérimental de Valorisation Agricole. Cette étude concernait la rénovation complète de l'abattoir pour atteindre les normes de santé publique imposées par les Autorités européennes, et créer des salles de découpe, mais aussi la construction d'un vaste hall spécialement conçu pour accueillir de grandes manifestations agricoles.

Le Secrétaire communal fut chargé de conduire ce dossier et surtout de rechercher les sources de financement permettant à la Ville de ne pas déséquilibrer ses finances. En quelques semaines, des crédits furent octroyés en compensation de la construction du port de Zeebrugge, d'autres furent trouvés et le bureau d'architectes mit la main à l'ouvrage.

Dans un premier temps, le hall devait couvrir 2.000 m², mais au cours des contacts menés notamment avec l'association des commerçants, il fut convenu que sa superficie définitive serait portée à 3.500 m² et qu'une cafétéria, des douches, des sanitaires, des locaux pour arbitres et une cabine électrique viendraient compléter l'installation.

L'association des commerçants s'engagea à financer l'investissement à hauteur de plus ou moins 50.000 euros, pour autant qu'elle puisse bénéficier de la gratuité des occupations lors de ses manifestations annuelles. En quelques mois, le défi fut relevé et ainsi, le 28 septembre 1985, l'espace polyvalent fut offert à la population.

Au début, la surface accueillait essentiellement le concours foire, l'une ou l'autre expertise bovine, quelques expositions de petits animaux, la foire commerciale et quelques joutes sportives, surtout tennistiques. La situation géographique et la qualité de ses organisations et des produits exposés donneront rapidement des lettres de noblesse à cette vaste salle. De nombreux agriculteurs et éleveurs belges, anglais, irlandais, français, allemands, hollandais, luxembourgeois ont suivi et suivent toujours les manifestations agricoles au CEVA.

Avec le temps, la palette d'occupation s'est fortement étoffée. Les besoins d'hier ne sont plus ceux d'aujourd'hui et de demain. Certaines manifestations ont disparu, d'autres sont apparues et certaines ont pris de l'ampleur. Ainsi en est-il de la foire commerciale, du concours foire, du salon des antiquités et, bientôt, des journées de la ruralité du mois de septembre qui réuniront le pôle d'excellen-

ce des services verts du Forem installé récemment par le Ministre Courard aux anciens Silos de la Dendre, le grand prix d'automne, les démonstrations horticoles et autres.

L'adaptation des installations.

Pour répondre aux nouvelles exigences des uns et des autres, il faut adapter ces installations. La santé du public n'est pas un vain mot et la législation a changé en matière de santé publique. Nous découvrons désormais au CEVA des installations qui répondent aux exigences de ce département pour les préparations et distributions de repas et de boissons. Avec les excellents maçons, paveurs, soudeurs, peintres, menuisiers, etc, des services communaux, un long comptoir, une fosse septique, deux enclos extérieurs pour les bonbonnes de gaz et les vidanges, furent construits rapidement. Dans quelques jours, ce sera au tour du bloc frigorifique situé à proximité du comptoir, d'une nouvelle hotte couvrant les "cuisines mobiles" et du futur tournebroche géant.

Dans le long comptoir, quatre pompes à bière offertes par Interbrew et la Brasserie des Géants et des frigos mis à disposition par une PME locale (Drink des Primevères), apportent des moyens nouveaux aux associations et organisations qui pourront, en faisant appel à des traiteurs ou à d'autres indépendants, organiser des repas pour 1.500 à 2.000 couverts tout en ménageant des spectacles sportifs ou autres.

Pour les clubs de sport, trois boîtes construites dans chacun des coins situés près des issues de secours servent à ranger le matériel sportif appartenant au club d'athlétisme d'Ath, au Ceffor ou à d'autres. Ces boîtes furent réalisées par la société ECDI de Meslin. L'électrification des nouvelles installations fut réalisée par les entreprises Koss de Rebaix et Ghyselings d'Ormeignies. Quant aux installations frigorifiques et autres, elles seront l'œuvre de M. Pitton de Meslin.

Ainsi, avec nos ouvriers, nos cadres et des bénévoles, ce sont toutes des sociétés locales qui interviennent et améliorent nos installations. C'est à travers des actes concrets que l'on mesure la confiance qu'accordent les autorités politiques locales aux PMI et PME de l'endroit. Les dépenses locales sont réalisées au bénéfice des PMI locales.

La promotion du sport dans l'entité.

Lors d'une récente soirée sportive, la ville d'Ath a voulu, avec les différentes associations sportives qui ont répondu à l'invitation, faire découvrir le CEVA nouveau avec toutes ses capacités organisationnelles. De salons et foires, il en a été question

ci-avant. Pour le sport et l'exercice physique, pour la promotion d'une jeunesse dynamique, offrons des moyens d'expression comme le CEVA et ses installations. Sur cet espace de 3.500 m², nous pouvons tout à la fois organiser volley, basket, tennis, balle au fronton, balle pelote, ping-pong, athlétisme, judo ou autres disciplines, tout cela en respectant strictement les réglementations sportives en vigueur.

Un attrait, ce sont les quelque 670 places assises, de magnifiques tribunes qui peuvent être organisées autour de l'endroit où se déroule un match de volley, de tennis, de basket, etc. La hauteur sous plafond est réglementaire. Le périmètre de chacun des jeux est bien visible, les zones neutres sont suffisantes et, sous peu, le béton vert retrouvera un aspect plus coloré permettant aux différentes lignes formant les périmètres des jeux d'être mieux distinguées.

Ath a des ressources. On y trouve beaucoup d'associations, d'excellents entraîneurs et responsables de sociétés, des athlètes connus aux échelons nationaux et mondiaux comme nos amis de Mainvault, sauteur en hauteur, M. Schomelhoud, coureur à pied comme M. Schouf ou escaladeur comme M. Fohal de Meslin-l'Évêque.

Le sport est essentiel pour canaliser les énergies, donner le goût à l'effort, à la discipline, à la solidarité. La politique sportive est indispensable dans ce monde toujours plus agité, plus dur, plus exaltant. C'est pourquoi, nous aidons à la pratique du sport pour tous, hommes, femmes, enfants, nous investissons dans ces infrastructures.

Ainsi, à Meslin-Ghislenghien, au cœur du parc économique, "La Couturelle", une salle de plus ou moins 1.200 m², accueille des milliers de visiteurs par an. Le tapis de sol sera bientôt remplacé. Il existe une salle à Ligne, ainsi qu'une double salle à Maffle, l'une principalement dévolue au basket, tennis, etc., l'autre à l'association sportive aithoise de gymnastique qui est la plus importante des associations locales. Elle accueille des centaines de gymnastes. Une association de moins valides collabore avec la cellule Action Jeunesse Info afin de remettre sur le droit chemin ceux qui ont temporairement décroché du système social. L'ASA collabore comme d'autres clubs et associations avec les Heures Heureuses.

Il convient encore de mentionner la salle de la rue de Gand, la piscine qui vient d'être totalement rénovée, la salle Vauban qui le soir est louée à la Communauté française et dévolue surtout à la pratique du judo (elle est en cours de rafraîchissement) et bientôt, au Quai de l'Entrepôt, une nouvelle salle de gymnastique conçue en partenariat

avec la Province et l'Institut Agricole, les autres écoles techniques provinciales, ainsi qu'une piste d'athlétisme réalisée sur une partie des terrains du Séquoia avec la complicité des autorités scolaires du Collège Saint-Julien. Sans oublier un stade de football que nous envient toutes les villes voisines et celles dont les clubs évoluent dans des divisions largement supérieures, ainsi que des terrains et des infrastructures à Ostiches, à Bouvignies, à Isières et bientôt à Meslin-l'Evêque, contre "La Couturelle", pour le club local de football, etc.

Quand il y a des salles, des espaces, il faut aussi des équipements. Aujourd'hui, vous en découvrez quelques-uns : nouveaux paniers de basket, filets de volley. Dans une quinzaine de jours arriveront de nouveaux tatamis, sautoirs, etc. Au cours de l'an dernier, nous aurons ainsi investi avec le concours de Monsieur Daerden, Ministre des Infrastructures

sportives de la Région Wallonne, des dizaines de milliers d'euros pour remplacer, renforcer et sécuriser les équipements sportifs et plaines de jeux mis à disposition de la population athoise. Pour chaque euro dépensé, la Région Wallonne a financé \pm € 0,5 et la Ville, le reste.

Et puis, il y a aussi le sport aux énergies douces : les pistes d'exercices comme celle des carrières de Maffle, de la Bosse Piéman, les nouvelles balades Ravel à Ath qui sont entretenues ou créées et que nous découvrirons bientôt à travers la campagne athoise. Sans gonfler le thorax inutilement, beaucoup d'offres existent pour la jeunesse et d'autres groupes de la population athoise qui souhaitent cultiver un bien-être physique.

Il faut remercier toutes celles et ceux qui au cours de ces dernières semaines, ont œuvré à la concrétisation de ce petit projet du CEVA nouveau que

nous redécouvrons. Il permet de faire le point sur l'évolution des activités, des équipements, des infrastructures sportives à Ath.

Il plaira aux médias de bien analyser ces infrastructures, de faire en sorte qu'elles soient encore mieux connues. Il plaira également aux directions d'école, au personnel enseignant et aux chefs d'entreprise, etc, de faire découvrir ces investissements qui ont pour objectif de mieux former les jeunes et les adolescents et de maintenir en bonne forme physique les autres groupes de population.

Merci aussi au Cetfor, à Monsieur et Madame Vanderzwalmen, sans qui cette aventure aurait été difficile à concrétiser, et à quelques spécialistes et sociétés qui en partenariat avec nos services ont fait avancer ce projet.

Que vive le sport à Ath !

Différents investissements sur la Dendre canalisée

Pourquoi ces investissements ? Pour une meilleure évacuation des eaux de pluie et pour la restauration d'éléments du patrimoine. En un mot, pour une mise en valeur de notre magnifique cours d'eau.

Lors des grandes périodes de pluie de l'an dernier, à différents endroits de la ville, des maisons et des biens furent submergés par les eaux de ruissellement, qui entraînaient avec elles des particules terreuses ou d'autres éléments. Ces derniers suivaient les fossés et les rieux avant de se déverser dans la Dendre, qui prend naissance à proximité de l'Hôpital de la Madeleine, traverse les villages de Rebaix, Lanquesaint et Isières avant de couler en direction de Lessines à travers Papignies et Deux-Acren notamment.

A Ath, des paroles, oui, mais surtout beaucoup d'actes dans différents domaines. Quelques rappels.

Les fossés, les servitudes d'écoulement, les plans d'eau sont nettoyés et curés très régulièrement. Cet hiver encore, à Meslin-l'Evêque, à Gibecq et à Lanquesaint, de nombreux kilomètres de fossés furent nettoyés. Les terres furent déposées en partie sur les terrains riverains cultivés par nos agriculteurs. D'autres furent évacuées vers l'une ou l'autre décharge.

Les Wateringues du Trimont, du Quesnoy, de la Blanche, de la Sille, de la Dendre, etc, ont aussi mis les bouchées doubles pour présenter des plans d'intervention et ça et là les réaliser en veillant à sauvegarder les méandres, à renforcer les berges et à étudier des plans de fixation de ces dernières.

La Ville et certains riverains ont conçu des partenariats exceptionnels pour nettoyer, dégager, curer des mares et des étangs. Plusieurs mares ont été nettoyées et le grand étang du domaine d'Ursel à Moulbaix, de plus de 2 hectares, a été recréé le long du Tardin.

D'autres propriétaires ont été sensibilisés et se sont engagés à réparer, rétablir les barrages, permettant ainsi d'accueillir des milliers de mètres cubes d'eau avant qu'ils ne se déversent vers la Dendre canalisée, sans pour autant inonder le voisinage.

Les berges de l'étang de Moulbaix seront verdurées. Déjà des poissons très nombreux ont été rendus aux eaux accumulées dans l'étang et, sur une berge, en mai ou juin prochain, les pêcheurs pourront reprendre leurs habitudes arrêtées voici 50 ans.

Les poches écologiques. A beaucoup d'endroits, le paysage rural a été modifié par la main de l'homme. Des haies ont été supprimées, des fossés ont été couverts, les parcelles sont beaucoup plus grandes, les constructions plus nombreuses et plus vastes (entreprises, maisons, etc). Tout cela a augmenté les surfaces imperméabilisées pour capter de-ci de-là, mais de façon raisonnée, ces eaux d'écoulement et les eaux de pluie au lieu de s'infiltrer partout, gagnant plus vite les points.

Nous avons conçu et réalisé, seuls ou en partenariat, différents types de poches écologiques, qui sont en vérité les petits étangs de la nouvelle génération.

A Ghislenghien, Meslin-l'Evêque, le long de la Sille, plus ou moins 10 hectares de zones inondables et inondées constituent des marais emprisonnant les eaux quand elles arrivent à flots et permettent progressivement à un milieu biologique adapté de croître. Ainsi, reviennent là des canards, sarcelles, grenouilles et autres batraciens. Retour aussi du saule blanc, de l'osier et du saule commun.

A Meslin-l'Evêque, au pied de deux lotissements, deux poches de plusieurs milliers de mètres cubes d'eau recueillent les eaux en provenance des maisons actuelles et des futures maisons. A ces



endroits, qui seront protégés, des sources rejettent quantité de mètres cubes d'eau pure dans le rieu St-Jacques, qui se déverse dans la Sille. Notre ingénieur agronome plantera des végétaux aquatiques, qui auront pour objectif principal la filtration des eaux et le développement d'un milieu propice à des faune et flore adaptées.

Les mesures individuelles, les tournières

Ath couvre 15.000 hectares, dont les trois quarts sont des bois, des prairies, des marais et d'excellentes terres de culture. Les regroupements de certaines parcelles, dus notamment à une diminution très importante du nombre d'agriculteurs, posent çà et là des problèmes d'érosion. Ces problèmes sont amplifiés par les durcissements des sols dus notamment à l'extension de l'habitat pourtant cadencé à l'intérieur des zones prévues au plan de secteur. Les eaux arrachent sur leur passage les bonnes particules terreuses, qui viennent combler les fossés avant parfois de traverser les routes.

Cà et là, progressivement, quelles sont les mesures prises pour "emprisonner" ces particules de terre ? L'aménagement de tournières sur des largeurs variables de 20, 30, 50 mètres, selon les besoins.

Certains agriculteurs, que nous remercions chaleureusement, ont accepté d'implanter des tournières, c'est-à-dire de semer des herbes, mélange de graminées qui, à travers leur enracinement et leur développement foliaire ralentissent les arrivées des eaux chargées de boues et surtout filtrent ces boues.

La Ville paie l'installation et l'occupation de ces tournières aux agriculteurs. Cela évite et évitera à terme de devoir plus fréquemment nettoyer les fossés ou les routes envahies par les boues et surtout évitera parfois de malencontreux accidents aux conséquences souvent malheureuses entraînant les responsabilités des uns et des autres.

Les privés, qui construisent maintenant des habitations, sont invités à installer des citernes de 10.000 litres.

L'une d'entre elles, percée en son sommet, libère une fois remplie, les eaux dans le système de collecte. Nous recherchons avec l'une ou l'autre université les moyens qui pourraient être offerts à ces privés pour qu'ils puissent installer, à peu de frais, un outil de filtration facilitant l'usage de l'eau, non seulement pour les tâches ménagères, mais aussi pour abreuver les animaux en toute sécurité.

Et où en est-on avec le dragage de la Dendre ?

Le dragage.

L'entreprise Kalis est la moins disante. Pour € 1.785.000, elle enlèvera 40.000 m³, soit l'équivalent de 2.000 camions de 20 m³ entre le centre d'Ath et Papignies. Quelques renseignements tech-

niques sont nécessaires à Monsieur le Ministre pour qu'il donne l'ordre de commencer les travaux mi-avril, début mai. Les produits de dragage seront déposés, sous l'œil vigilant de la Division Prévention de l'Environnement de la Région Wallonne, provisoirement dans une partie du Centre d'Enfouissement Technique en construction et ce en accord avec la société Socogetra. Le travail durera de 5 à 6 mois.

Le stockage et le traitement des boues.

Les produits de dragage doivent être déposés dans un Centre d'Enfouissement Technique, approuvé et suivi par la Région Wallonne. Sur un terrain de 7 hectares situé aux confins de Rebaix, Lanquesaint et Ath, le long de la Dendre, deux poches sont en construction dans ce Centre.

La première reçoit les produits des terres chargées d'eau, qui sont filtrées. La seconde reprend les terres filtrées pour qu'elles puissent mûrir et éventuellement être traitées avant d'être utilisées (plantations, etc). Le Ministère Wallon de l'Équipement et des Transports a adjugé là, sur des parcelles qui lui appartiennent, ce Centre d'Enfouissement Technique. Des membranes d'étanchéification empêchent les eaux de filtrer au travers des sols. Les eaux usées sont reprises et traitées. Ce Centre sera parfaitement intégré à l'environnement.

L'entreprise Socogetra a commencé les travaux. Ils coûteront € 2.500.000. La verdure coûtera € 800.000. Durée de la réalisation : 1 an.

La navigation de plaisance sera perturbée, mais elle reprendra son cours normal dès le mois de juillet-août prochain. Tout devrait être terminé pour septembre ou octobre 2004.

Et qu'en est-il de la rénovation du Pont de Terre aux limites de Rebaix, Ath, Lanquesaint ?

Déjà, il y a une cinquantaine d'années, ce magnifique pont levant avec ses structures métalliques travaillées, frappait les bateliers qui, très nombreux, fréquentaient ce magnifique cours d'eau. Nous avons voulu le sauvegarder !

A la demande du Député-Bourgmestre Bruno Van Grootenbrulle, il a plu au Ministre Daerden de financer la remise en état des structures du tablier pour un prix d'environ € 200.000 TVA comprise. Les travaux furent interrompus quelques semaines pour reconstruire l'une ou l'autre pièce essentielle. Le pont devrait être en état de fonctionner en mai prochain. A celui-là aussi, on lui fera la fête !

Certes, nombreuses ont été les familles à avoir perdu des biens, des valeurs lors des inondations des années précédentes. Certes, notre ville ne fut pas la seule à souffrir de catastrophes individuelles et collectives, mais à ce stade, en partenariat avec le Service voyer provincial, les Wateringues, la Région Wallonne, les entreprises, les agriculteurs, les riverains, les privés, les mouvements associatifs, les facultés d'enseignement, l'Institut agricole de la Province de Hainaut et l'Université de Gembloux, nous recherchons les solutions complémentaires qui nous permettront encore de protéger davantage celles et ceux qui se trouvent dans des situations délicates. Les travaux programmés cette année devraient répondre encore mieux à nos besoins, tout en n'oubliant jamais que rien n'est plus fort que l'eau.

A Ormeignies et à Autreppe

A Ormeignies, l'histoire de la ferme "La Rouge"



La ferme "La Rouge", ferme en quadrilatère du XVIII^e siècle, avec certaines parties, dont la partie centrale, de fin XVII^e siècle.

Les bâtiments d'habitation étaient devenus au fil du temps particulièrement dangereux pour celles et ceux qui utilisent la rue de la Grande Carrière et la chaussée de Valenciennes. Implantée à l'angle de la rue, la ferme formait un ensemble urbanistique caractéristique avec une marre reprenant les eaux du toit.

Aujourd'hui, il reste quelques bâtiments significatifs. Des contacts sont établis avec la famille pour tenter de la convaincre de les stabiliser et d'assainir la parcelle. Certains auraient souhaité que les pouvoirs publics s'investissent dans l'opération de

sauvetage, mais l'absence d'un classement permettant un financement régional, provincial et local, et l'état de dégradation de l'intérieur du bâtiment n'ont pas permis de joindre cet objectif.

Il faut maintenant tenter de sauver ce qui reste, mais chacun connaît les difficultés à franchir.

Excellente restauration à Autreppe pour l'ancien Institut St-Joseph, le long de la chaussée de Valenciennes.



Le long de la chaussée de Valenciennes, excellente restauration de l'ancien Institut Saint-Joseph. Propriété du rentier Joutet vers 1860, cette bâtisse a été agrandie et occupée par des prêtres à des fins

d'enseignement entre 1890 et 1920. Ensuite le bâtiment a été occupé par des ménages d'ouvriers. (Il ne s'agit pas du couvent des Pères blancs d'Algérie, qui se situait dans l'ancien château de la famille Houzeau de Milleville au cœur du village d'Autreppe).

Plusieurs ménages habitent cet ensemble bien rénové et mis en valeur le soir par un éclairage adéquat. C'est un investissement de près de 30 millions de francs ou € 750.000 qui a été consenti par la Société Wallonne du Logement, l'Habitat du Pays Vert et la Ville d'Ath. Prenant en considération les efforts réalisés par les uns et les autres, la Résidence Picron est maintenant citée en exemple par les administrations régionales.

Entretien de l'église d'Autreppe et de la chapelle funéraire.

Après de l'église Notre-Dame d'Autreppe est bâtie une agréable petite chapelle funéraire. Cette chapelle aurait été probablement bâtie vers 1811 par Jean-Baptiste Houzeau de Milleville et son épouse Marie Flore de Maleingreau d'Embise, vraisemblablement à l'occasion du décès d'Ernest de Milleville, comme en témoignent les inscriptions figurant sur la chapelle. Les armes des familles Houzeau (d'azur au chevron d'or accompagné de trois coquilles d'argent) et de Maleingreau d'Embise (de gueules au chevron d'argent, au chef du même, chargé d'un lion léopardé de gueules) se retrouvent sur le tympan de la chapelle et crypte.

Au centre du village d'Autreppe une petite entreprise locale déjointoiera la façade de l'église Notre-



Dame d'Autreppe, exposée aux pluies venant de l'ouest, et remplacera certaines briques poreuses. Tout cela pour éviter que le magnifique travail réalisé à l'intérieur de l'édifice ne soit remis en cause.

Après de l'église, la magnifique chapelle funéraire était en très mauvais état. Elle est maintenant sauvée. Le bénévolat de certains habitants du village et le concours de l'un ou l'autre corps de métier ont permis de restructurer cet ensemble qui apporte au cœur de cet hameau un plus architectural évident. C'est aussi le sauvetage d'un patrimoine qui fut réalisé à l'initiative de ceux qui le connaissent le mieux : les habitants du coin. Félicitations et merci.

Excellente nouvelle pour Ormeignies

La famille Bille-Deneubourg, qui a développé pendant de très nombreuses années un florissant commerce de plantes, de semences, de stockage de céréales, de vente d'engrais, d'aliments pour bétails, mais aussi d'énergie pour les foyers locaux, a au fil du temps construit des bâtiments à l'angle des rues de Bétissart et l'Epinette sur plus ou moins 4.000 m². Le Député-Bourgmestre Bruno Van Grootenbrulle a interrogé cette famille quant à l'avenir des installations qui étaient inoccupées en raison du regroupement de sociétés.

D'initiative, la famille a consulté un architecte local, M. Picron, qui a étudié un projet de démolition et de remise en parfait état du terrain. Dans un premier temps, des terres vierges formeront un lit de germination pour un gazon. Les travaux seront réalisés dans le courant du premier semestre de cette année et ce à l'initiative de sociétés spécialisées. Il restera une cabine électrique appartenant à l'Intercommunale d'Electricité du Hainaut. Mal placée, désuète, des recherches sont lancées pour qu'elle puisse trouver un autre emplacement et ainsi mettre en avant les magnifiques dépendances de la famille Bille. Merci à Madame, merci à son fils et à sa famille.

Opération de sécurité routière à Ormeignies

Une récente campagne de contrôle de vitesse organisée sur le territoire d'Ormeignies, a démontré que de nombreux automobilistes et camionneurs dépassaient les limitations de vitesse. L'autorité a pris très rapidement des dispositions en plaçant

aux entrée et sortie du hameau d'Autreppe, des panneaux complémentaires rappelant l'arrivée dans une zone d'agglomération où la vitesse est limitée à 50km/h.

D'autre part, dans le cadre d'une opération de prévention, la signalisation dans la traversée du village d'Ormeignies a également été renforcée, notamment aux différents carrefours, dans les rues de Bétissart, St-Ursmer et Place d'Ormeignies, où il a été rappelé la notion de priorité de droite en plaçant des panneaux B17; également aux abords de l'école, où la signalisation a été réaménagée; aux approches des virages, par la pose du signal A1 avec additionnel "Ralentir"; par la pose de balises à la rue St-Ursmer, face à la sortie de la rue de Bétissart; par la pose de 8 panneaux "carrefour très dangereux", aux abords des principaux carrefours avec la Chaussée de Valenciennes.

Dès le retour des beaux jours, cette signalisation sera complétée par différents marquages au sol, telle qu'une ligne blanche centrale dans les virages de la Place et face au chemin des Bailles; la reproduction du signal C43 - 50 km/h au sol, aux endroits sensibles du village, ainsi que quelques bandes sonores. Enfin, en accord avec le Ministère des Communications et le Ministère de l'Équipement et des Transports, les signaux BI (céder le passage) seront remplacés par un signal B5 (obligation de marquer un temps d'arrêt), pour des raisons de visibilité, à certains carrefours avec la Chaussée de Valenciennes. Cette modification et le tracé au sol étant pris en charge par le M.E.T.

À la lumière des résultats qui seront enregistrés, cette campagne sera étendue progressivement à l'ensemble du territoire routier, dans le souci de sécuriser les concitoyens.

La revitalisation urbaine et rurale continue à grands pas !

Récemment, l'Institut national de Statistiques publiait le résultat d'une enquête réalisée à travers notre pays. Les résultats confortent les dires de celles et ceux qui visitent notre ville et qui la trouvent très attractive et dynamique. Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin ! Nombreux sont les Athois à attendre encore la rénovation de quartiers comme celui de la rue Haute, de la rue d'Enghien, de la rue du Mouton ou de la rue de Gand. Voici quelques nouvelles de plusieurs chantiers.

La revitalisation du côté droit de la rue Haute

C'est un des plus vieux quartiers de la ville qui peu à peu est à la traîne des autres. Certes quelques propriétaires privés ont entrepris des

transformations au coup par coup, mais sans ligne maîtresse. D'autres, cessant leurs activités, ont laissé ou laisseront bientôt des friches commerciales et des logements inappropriés.

La ville a bien acquis l'espace "Perche couverte" pour tenter de la sauver, mais les animateurs de

ce sport populaire ont plutôt préféré utiliser d'autres lieux et surtout gagner des espaces au grand air en bordure de l'Esplanade. Depuis quelques mois, la Perche apporte des sueurs froides à l'un ou l'autre riverain et à son propriétaire : la ville. Un autre bâtiment situé à proximité n'est plus du premier âge. Il a connu en son temps de gros succès culturels, mais l'âge est là, les structures s'affaissent, elles ont besoin de gros investissements.

Le Député-Bourgmestre, Bruno Van Grootenbrulle, le Collège échevinal et l'architecte Notté ont réfléchi au devenir de ces bâtiments parmi lesquels le **Refuge de l'Abbaye de Ghislenghien** qui a été frappé de plein fouet par une bombe qui a coupé le porche d'entrée à la fin de la dernière guerre mondiale.

Aujourd'hui, il y a encore quelques ménages dans ces lieux qui seront prochainement abandonnés. D'autres ménages propriétaires et



quelques activités indispensables à la société continuent courageusement à faire vivre cette partie de la ville. Il est temps que nous réagissions pour améliorer la situation décrite. Pour réussir cette opération, il faut que différents partenaires privés et publics réunissent leurs forces.

En novembre dernier, la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire a écouté avec beaucoup d'attention le projet exposé par l'architecte Navez et le secrétaire communal. Constituée des représentants des forces vives de la Région Wallonne, d'architectes urbanistes, d'économistes, elle a applaudi à la richesse architecturale et socioculturelle d'un projet dont la réalisation amènera le long de la rue Haute et à l'intérieur du quadrilatère formé par la rue de Bouchain, cette rue et la rue de l'Esplanade ± 25 logements, des bureaux, un espace semi-public et un garage collectif souterrain pouvant accueillir 28 véhicules et ce, à partir de la rue d'Enghien.

La richesse de ce projet qui rénove le Refuge de l'Abbaye de Ghislenghien, rétablit l'arche démolie en 1945, crée deux espaces commerciaux, des bureaux, etc, tient au partenariat qui a été scellé très rapidement entre les partenaires privés qui pourraient investir sur le site une centaine de millions de francs (2,5 millions d'euros) laissant ainsi au partenaire privé et à la Ville principalement un investissement de quelque 50 millions de francs (1,25 million d'euros) auxquels viendront s'ajouter les subventions de la revitalisation urbaine et celles de la rénovation urbaine attribuées par le Ministre Daerden sur base d'un avis favorable de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire.

Nous pouvons déjà annoncer l'initiative de la C.S.C. pour l'immeuble "Coprosain", de Monsieur et Madame Deridder pour l'un ou l'autre logement, de la société Interconstruct pour dix logements avec ascenseur et garages, de la même société pour deux espaces commerciaux, et de deux autres investisseurs qui ont préféré à ce stade garder l'anonymat.

L'ensemble des habitations qui pourraient accueillir une centaine de personnes seront pratiquement toutes vendues. Déjà le succès de l'opération est quasiment garanti. Les candidats acquéreurs se sont déjà manifestés auprès des investisseurs.

Enfin, la rue Haute sera totalement rénovée et le Refuge de l'Abbaye de Ghislenghien sera assis sur un parvis simple, discret, mais malgré tout remarquable. Normalement, le chantier relatif à ces investissements pourrait s'ébruier fin de l'an prochain.

A Ath centre, mais aussi ailleurs, les initiatives privées sont de plus en plus nombreuses

Voici la réalisation de la firme Lecocq de Rebaix, au coin du boulevard de l'Est et du Pont Layeu, en prolongement de la rue de Liessies. Magnifiques logements érigés par cette famille de Rebaix.

A l'Impasse Carton, pour laquelle un projet de voirie est à l'étude, la société Bale et l'architecte Navez terminent la rénovation de la ganterie Cauvin. Dix grands logements (lofts) et autant de garages seront bientôt occupés. Sitôt la fin de ce chantier, la même équipe privée s'attellera à la rénovation des propriétés Carlier à la rue de Liessies. Huit logements deux et trois chambres à vendre.

Entre les deux, la ganterie Cauvin et les propriétés Carlier. La Ville vient d'adjudger à la firme Wannyn du Mont-de-l'Enclus l'aménagement d'un parc récréatif de grande qualité, financé à hauteur de 65 % par le Ministre Happart.

Au Boulevard de l'Est, la famille Provost a déjà vendu les six appartements de standing avec garages qu'elle construit.

A la route de Flobecq, à l'angle de la rue du Canon et de la rue du Paradis, 8 logements unifamiliaux conçus par l'architecte Navez ont été réalisés par la firme Dherte et sont tous vendus.

Un peu plus loin, dans la même rue, à l'angle de la rue du Canon et de la rue de l'Indépendance, cinq vieilles habitations seront bientôt rénovées à l'initiative de la Ville d'Ath et de la Société Wallonne du Logement, après que l'architecte Notté aura dressé les cahiers des charges et les plans. C'est encore un bel exemple de partenariat entre quelques propriétaires privés qui habitent sur place, participent à cette opération de réhabilitation en remembrant leur parcelle arrière de terrain, en démolissant quelques appentis et ruines, en un mot en curetant l'îlot et en lui amenant à terme un renouveau inespéré et profitable à tous, propriétaires, habitants et ville. Les travaux commenceront au mois d'août 2004 et se termineront en septembre 2005.

Bientôt la surprise de la savonnerie. Il est déjà loin le temps où après l'un ou l'autre nettoyage des cuves à savon, la Dendre se transformait en Blanche-Neige, la mousse couvrant les berges et finissant même par asphyxier les poissons du cours d'eau.

L'opération initiée par la Ville au lendemain de l'arrêt des activités de la société Despé sera un succès pour la cité. Après les terrains de tennis

de plein air et couverts, où le club organisateur rencontre un succès sans précédent, la société Dherte rénove quatre surfaces de ± 1.000 m² que devraient rejoindre quelques commerces de gros, spécialisés dans les produits réfrigérés ou d'autres matières.

Un peu plus loin, l'ancienne savonnerie, bâtiment dont l'architecture est assez particulière, retrouve une jeunesse et une affectation inespérée, bordant la Dendre canalisée, desservie par la passerelle du Pont Rouge qui prolonge la rue des Lilas. Le bâtiment abritera 29 logements une chambre, avec ascenseur et salle de convivialité, les bureaux de la société l'Habitat du Pays Vert, ses magasins, ses garages et son centre des archives.

L'investissement estimé à plus de 120 millions de francs (3 millions d'euros) est pré-financé pour une grande part par la Société Wallonne du Logement. Il sera complété par l'aménagement des abords et notamment de l'ancienne dalle qui accueillait un hangar abritant les matières premières de la savonnerie. Le tout sera magnifiquement planté et éclairé. Des emplacements de stationnement en suffisance, des équipements pour accueillir les vélos ou jeux indispensables aux enfants de quartier. Tous ces investissements longent le Ravel qui sera certainement l'endroit rêvé pour les promenades de celles et ceux qui viendront rejoindre ce futur bâtiment aux allures étranges de bateau au bord de l'eau.

Un peu plus haut, sur l'espace qui sépare la Dendre occidentale et la place de la Libération, la boulangerie Antoine étudie avec l'architecte Petit, lui-même auteur de projet de l'ensemble du projet Despé, une nouvelle boulangerie-pâtisserie. Tous ces investissements devraient être terminés pour l'an 2005. Ils formeront une charnière intéressante entre le quartier hospitalier, le Faubourg de Bruxelles, la Dendre et le Faubourg de Tournai.

C'est encore une soixantaine d'emplois qui remplaceront ceux perdus lors de la fermeture de Despé. C'est encore une cinquantaine de personnes qui viendront vivre sur le site et apporteront aux commerces locaux un potentiel financier complémentaire.

Au Faubourg de Bruxelles, les ronds-points, ce n'est plus un mirage

C'est un vaste plan de réflexion sur l'avenir d'une partie de ce faubourg qui est en gestation et en concrétisation partielle.

Le constat : la rue de l'Abbaye est fort peuplée, la circulation est difficile, le quartier de la



Roselle doit trouver sur la chaussée de Bruxelles un nouvel épanouissement sans pour autant troubler la quiétude de ses habitants. La chapelle de Lorette doit enfin être dégagée de cette étreinte de briques et de béton inesthétique. La rue des Matelots doit retrouver une quiétude qu'on lui connaissait il y a une trentaine d'années sans pour autant perdre son attrait. Une société commerciale importante, Delhaize, a décidé d'investir dans une rénovation complète de ses installations et un repositionnement de ses axes de pénétration à partir du contournement routier. Des particuliers investisseurs veulent construire des appartements de standing à vendre. Un indépendant veut créer une clinique animalière et une pharmacie pour ces mêmes animaux. Les habitants du Faubourg ont une place publique peu agréable.

Prenant en considération tout cela, il faut surtout améliorer l'environnement de tous, conserver et stimuler les fonctions commerciales existantes, sécuriser et rendre plus conviviaux les espaces publics, rendre à la chaussée de Bruxelles, après le passage à niveau sur la ligne ferroviaire industrielle Ath-Ghislenghien, un nouvel élan.

Les habitants seront conviés à découvrir et à émettre leur avis sur ces avant-projets et projets. Ils seront vraisemblablement amendés, mais les grands principes énoncés ci-dessus seront certainement retenus.

Les prémices consistent en l'aménagement de deux magnifiques ronds-points, l'un au croisement de la chaussée de Bruxelles et du contournement routier, côté Bois du Renard, l'autre au croisement entre le contournement des rues des Prés du Roy, la rue du Zoning des Primevères et la rue Isidore Hoton. La construction de ces ronds-points a été confiée à la firme Jouret de Lessines. Ils devraient être terminés pour le mois d'août prochain.

Ainsi, les communications entre Lanquesaint, Isières, Ollignies et le centre d'Ath seront rétablies. Il en ira de même pour celles de Meslin-l'Evêque, d'une partie d'Arbre, de Ghislenghien et de Gibecq. La modernisation et surtout la sécurisation de la route Ath-Lessines est un complément indispensable au rond-point de la rue des Prés du Roy.

Encore une bonne nouvelle pour la convivialité le long de la chaussée de Bruxelles

Avec le temps, l'éclairage est devenu désuet. Il a plu au Ministre Daerden de nous accorder 8,5 millions de francs (± € 210.000) pour remplacer tout l'éclairage public de la rue Defacqz, y compris la chapelle de Lorette. L'éclairage décoratif utilisé le long de la rue Gérard Dubois sera là

encore de mise. Après la chaussée de Mons, entre le pont TGV aux limites d'Arbres et de Chièvres et le pont de Maffle sur le canal d'Ath à Blaton, c'est un bel effort que réalise ce département du Ministère de l'Équipement et des Transports au bénéfice des citoyens athois. Déjà, le Député-Bourgmestre Bruno Van Grootenbrulle a introduit de nouvelles demandes pour d'autres tronçons routiers gérés par le Ministère de l'Équipement et des Transports.

Huit logements et une vingtaine d'emplacements de stationnement entre les rues du Mouton, des Frères Gilbert et la Place Ernest Cambier

La firme Interconstruct de Mouscron a reçu l'ordre de commencer les travaux. Une réunion de mise au point du chantier a eu lieu en novembre dernier. Les différentes nouvelles requêtes des riverains seront pratiquement toutes rencontrées. En un peu plus de 400 jours ouvrables, plus de 120 millions de francs seront investis en cet endroit, de nombreuses habitations riveraines jouiront d'un accès sécurisé à l'arrière de leur propriété, le tout sera magnifiquement éclairé et convivalisé par des grilles très esthétiques.

L'Architecte Jonet a fait de son mieux pour préparer cette revitalisation financée très largement par Monsieur le Ministre Daerden et la Société Wallonne du Logement. Certes, les riverains souffriront quelques mois mais, à la lumière des autres chantiers déjà réalisés, ils jouiront après d'une appréciation favorable de leur quartier.

La mémoire est parfois courte ! Souvenez-vous de la ruelle Rigault et de ses infâmes constructions envahissant l'arrière d'une partie des maisons de la rue de l'Industrie !

Simultanément à la rénovation du Château Cambier, la Ville a initié la démolition des ruines, la reconstruction de 3 logements et l'aménagement des murs et accès arrières de plusieurs maisons desservies par la rue de l'Industrie. Il restait encore deux chancre : deux petites maisons aux façades étroites, hautes et fort intéressantes sur le plan architectural ont été taudifiées par des habitants peu respectueux du patrimoine.

A la demande du Député-Bourgmestre, Monsieur Bruno Van Grootenbrulle, la Ville et la Société

Wallonne du Logement ont uni leurs efforts pour acheter et étudier la réhabilitation de ces petits logements. L'Ingénieur Architecte, M. Notté, et son équipe, ont fait merveille. La société Bonami d'Ollignies, et son patron Odon, réaliseront ces investissements pour plus de 7 millions de francs (€ 174.000). Deux familles pourront rejoindre ces logements ayant un accès à l'avant et une sortie dans la magnifique courette de la ruelle Rigault.

La rénovation et la revitalisation d'une partie de la rue d'Enghien : c'est pour demain !

33 logements seront construits à l'initiative de la Ville et de la société l'Habitat du Pays Vert. 14 seront érigés par la société Lancrow et de récentes acquisitions par la Ville permettront d'achever le chantier en construisant 3 ou 4 logements complémentaires. L'adjudication des travaux a eu lieu : la firme C.B.D. d'Ath est adjudicataire de ces derniers. D'autres firmes interviendront sur le chantier pour démolir, placer l'électricité, le chauffage, les ascenseurs, réaliser les toitures et les boiseries. Globalement, c'est près de 200 millions de francs (€ 4.960.000) qui seront financés à concurrence de 60 % par la Région Wallonne et son Département Logement de la société du même nom, quelque 20 % à l'initiative du Ministre Daerden pour ce qui concerne la partie rénovation, et le reste sera couvert par la Ville et l'entreprise privée.

Mais ce chantier risque de prendre d'autres proportions encore !

Dans le cadre de l'étude de la mobilité, des réunions de travail furent organisées avec les représentants de l'Association des Commerçants. Ces derniers attirèrent l'attention sur la nécessité de prévoir partout où c'était possible des garages ou des emplacements de stationnement. C'est ainsi que le Conseil communal a décidé de confier aux architectes Dewulf, Waroux et à l'équipe du Bureau Greisch, l'étude de la construction de quelque 32 emplacements souterrains entre une aile du nouvel Athénée, les maisons de la rue Camberfosse, celles de la rue des Récollets et les nouvelles constructions à ériger le long de la rue d'Enghien.

L'accès à ce garage collectif prendra naissance à la rue des Récollets, à côté de la cabine électrique, pour descendre au cœur du volume en béton. Ces garages sont, pour la plupart, réservés aux habitants des nouvelles maisons qui seront construites sur le site ci-dessus indiqué.

La partie supérieure du parking souterrain, c'est-à-dire le couvercle de la boîte en béton, sera conçue pour accueillir des jeux, des espaces de repos,



quelques plantations adaptées et des éclairages de convivialité. Au-delà, quelques voitures pourront prendre place à l'extrémité du quadrilatère côté nouvel Athénée. Enfin, des riverains sont déjà intéressés par l'achat de garages souterrains. D'autres ont marqué leur accord pour démolir de vieilles annexes arrières et reconstruire en respectant le nouvel esprit architectural du quartier.

Que voilà de nombreuses heures de travail pour le secteur de la construction ! Que voilà une amélioration importante d'un des quartiers les plus anciens de notre Ville !

Enfin ! L'Athénée (section secondaire), et le patrimoine immobilier de la Ville vont être réconciliés en conservant les grands arbres qui jouxtent la rue des Récollets.

Bientôt, à la place d'une vingtaine d'habitations où vivent encore 4 ou 5 ménages, s'érigeront une cinquantaine de logements à vendre et à louer, équipés pour certains de magnifiques ascenseurs, de parkings souterrains. C'est ainsi que nous attendons, à cet endroit, quelques activités du secteur commercial et ± 200 habitants. C'est un apport intéressant pour les commerces du Centre-Ville et pour la richesse des échanges socioculturels.

Comment évolue le parking de l'Esplanade ?

Vaste dossier !

D'abord, le Collège échevinal avait étudié la construction de +/- 150 emplacements de stationnement souterrain parallèlement à la rue Isidore Hoton, l'entrée et la sortie des garages collectifs étant aménagées au carrefour entre les rues de l'Esplanade, des Hauts Degrés et Isidore Hoton. L'esquisse démontra, à cet endroit, les difficultés de circulation et le surcoût de la dalle qui devait supporter plus d'un mètre de terre végétale pour accueillir la pelouse de l'Esplanade.

Une autre idée a jailli ! C'est la bonne implantation !

Sous le ballodrome de l'Esplanade et les terrains de basket fort usagés, et à l'échine enfoncée sous la pelouse de l'Esplanade, un vaste et magnifique garage collectif sera conçu pour accueillir un minimum de 125 voitures.

L'accès se fera par la rue Defacqz en utilisant la même entrée que celle aménagée pour le parc de stationnement installé récemment à l'emplacement des terrains de tennis. La sortie, conviviaisée et sécurisée, se fera par la parcelle du même parc de stationnement, côté rue de l'Esplanade. L'intérieur du garage collectif conçu par les bureaux d'étude Vermeersch, Holof et Greisch, est magnifique. Les couleurs choisies sont chaleureuses et rassurantes.

Les sorties piétonnes et avec ascenseurs sont constituées de plaques de verre et débouchent de part et d'autre de l'Esplanade, entre deux arbres des allées qui bordent la rue de l'Esplanade et la drève du côté rue Vienne. A l'intérieur du volume réservé au stationnement, deux locaux seront utilisés pour entreposer le matériel nécessaire aux joutes sportives qui se dérouleront sur le nouveau ballodrome, les nouveaux terrains de basket. Ces espaces seront plus polyvalents et entourés d'un triple gradin enherbé qui constituera, par son périmètre gradiné et avec le sol, une exceptionnelle arène naturelle.

Quant à l'Esplanade, elle sera fermée à chacune de ses extrémités par un double rideau d'arbres, comme au début du siècle dernier. Le célèbre bureau Wiertz, ayant à son palmarès la rénovation des Jardins de Versailles, ceux du Louvre, mais aussi la réalisation de vastes parcs au Danemark, en Allemagne et en d'autres lieux, a fait merveille en étudiant toutes les mesures qui permettront de revitaliser ce magnifique espace qui constitue le parc romantique.

Les conclusions de ce bureau :

Ath dispose d'un parc aux qualités architecturales exceptionnelles. Des arbres adultes et majestueux doivent être sauvegardés mais aussi soignés. Les promenades sont bien dessinées mais méritent plus d'attention en ce qui concerne notamment l'évacuation des eaux et leur mise en valeur.

Quelques arbres végétaux de basse tige seront extraits et remplacés par des serpents de houx très légers qui amèneront le promeneur vers le boulevard du Parc. Le kiosque, qui nécessite une rénovation importante, sera rajeuni, la statue de "Zizique Delcourt" mise en évidence. Un nouveau chalet pour remplacer l'ancien qui prend de l'âge, accueillera les joueurs de boules, les retraités et les amateurs d'autres activités à énergie douce. Des sanitaires, hommes et femmes, seront incorporés à l'ensemble.

Quant aux deux drèves de l'Esplanade, certains les avaient déjà vues totalement décimées et remplacées par des arbres aux dimensions trop importantes mais, quel coût et pour quel résultat ! Le projet prévoit plutôt d'abattre les arbres malades, de dessoucher ceux qui ont déjà disparu, de couper çà et là l'un ou l'autre dont le port ne respecte pas la définition de la variété, et de replanter un nouveau plain-pied important d'arbres convenables qui compléteront à souhait ces drèves qui font de notre Esplanade, de son parc, un joyau qui est convoité par bien d'autres villes et communes.

Enfin, le parc des enfants.

Celui-là aussi sera refait et corrigé pour apporter

davantage de quiétude et de sécurité encore aux bambins qui, avec leurs parents, veulent découvrir la qualité de notre patrimoine végétal et les jeux adaptés à leur âge.

Toutes ces opérations seront financées, d'abord par la Région Wallonne et son Ministre, Monsieur Daerden, qui nous a déjà accordé 50 millions de francs (€ 1.240.000) pour les garages collectifs. Le même Ministre pourrait prendre en charge 60 % des frais de reconstruction du ballodrome, des autres terrains de sport, du gradinage, ainsi que du nouveau chalet qui, par son implantation, dégagera la perspective du parc et du kiosque.

Monsieur Happart, Ministre de l'Agriculture et de l'Horticulture, s'intéresse au financement, à hauteur de 60 %, de la revitalisation des drèves plantées et des parcs. Le reliquat sera financé par la Ville qui pourra offrir à ses citoyens, anciens et nouveaux, des espaces pour le stationnement de la voiture.

Normalement, les travaux pourraient débuter en septembre 2004, l'objectif étant de les clôturer, pour la partie garages collectifs et espaces sportifs, pour le début du mois d'août 2005.

En investissant ainsi, nous tentons d'accueillir encore davantage de ménages dans des conditions convenables au centre-ville, en leur permettant, à eux et à leurs enfants, de jouir d'espaces publics, semi-publics ou privés, dégagés au maximum de la voiture qui, avec le temps, est devenue un accompagnant indispensable à ces mêmes ménages.

Ce projet touche aux fibres de notre population : passer dans les magnifiques allées, le parc romantique, l'Esplanade, les quelques jeux, l'espace de convivialité, le kiosque, "Zizique Delcourt" et boulevards de ceinture. Nous devons prêter beaucoup d'attention à ces racines. Le projet sera aussi important que ceux relatifs à la revitalisation de la Grand-Place, à la rénovation de la Maison Cambier et du Musée Gallo-Romain à l'intérieur de l'ancienne Académie de Dessin.

Comment évolue la première revitalisation de la Ville : le quartier rue du Gazomètre – rue de l'Esplanade ?

Les investissements se terminent.

Il reste encore un bâtiment qui accueillera quelques bureaux et logements à ériger. Ce sera pour les prochains mois. En attendant, l'ASBL des Mutualités chrétiennes termine l'aménagement d'une quarantaine de nouveaux petits logements pour personnes âgées et handicapées. Ainsi, elle offrira plus de 120 petits logements et aura créé plusieurs dizaines d'emplois au cœur de la cité.



En collaboration avec l'Habitat du Pays Vert et la Société Wallonne du Logement, une trentaine de logements plus spacieux ferment la rue Defacqz, face à l'Esplanade. A l'arrière, le parc où les vestiges de l'ancienne clinique constituent les supports exceptionnels pour des vignes et où une vaste cage, au plus grand bonheur des personnes âgées, forment un ensemble harmonieux, attend une maison de la convivialité réservée aux personnes du quartier mais surtout, à celles qui sont plus âgées et parfois moins mobiles. Dessinée par les architectes Debaeke et Consorts, cette maison de la convivialité sera financée par les crédits "revitalisation" accordés par Monsieur le Ministre Daerden.

Ainsi, en quelques années (4 ou 5 ans), c'est plus d'un demi milliard de francs (€ 12.400.000) qui ont été investis pour offrir logement, emploi et parc, le tout sans encombrement des voiries adjacentes. C'est le résultat d'un partenariat exemplaire entre la Ville, les anciens organisateurs de la Clinique de l'Esplanade, l'Habitat du Pays Vert et la Société Wallonne du Logement. Nous avons ainsi démontré que, quand on veut, on peut.

Encore deux magnifiques chantiers en haut de la rue des Récollets et au bas de la rue de la Station

Nous vous invitons à découvrir les 8 logements de plain-pied et sur deux niveaux conçus dans les anciennes propriétés Vandamme, en haut de la rue des Récollets, à l'initiative de la Ville, de la Société Wallonne du Logement et de l'Habitat du Pays vert. L'Architecte Dewulf d'Ath a tiré un magnifique parti de ces ruines. Les firmes C.B.D., Cuvelier et d'autres ont très bien investi les deniers publics. Le tout sera planté, éclairé, convivialisé et nous accueillerons 8 ménages avec ou sans enfants.

Au bas de la rue de la Station, face à l'Espace laïque qui sera terminé à l'initiative de la Ville, 10 appartements sont en cours de construction. L'architecte Navez a réussi l'intégration difficile de ces logements face aux Silos de la Dendre. Ces appartements de 2 et 3 chambres, avec parking intérieur, sont équipés d'ascenseurs financés par la Ville. Ils seront loués dans le courant du mois d'avril-mai.

Nous voici à la rue de Gand. Enfin, de bonnes nouvelles !

Un privé a déjà rénové un immeuble commercial et un logement en haut de la rue. Un autre Athois débutera l'aménagement de deux logements et d'un espace commercial, au n° 9. Quant à la Ville, pour encourager ces privés, elle a acquis les anciens immeubles de Charles François, a confié l'étude de leur rénovation aux Architectes Waroux

et Holof qui viennent de déposer le projet pour réaliser 4 petits logements, et surtout, un merveilleux espace commercial qui donnera sur un espace vert et minéral. Les travaux seront financés par la Société Wallonne du Logement en ce qui concerne les logements et par le Département du Ministre Daerden pour l'aménagement de l'espace commercial.

Espérons, et les contacts établis avec les autorités de l'école propriétaire, que les façades situées de l'autre côté de ces espaces commerciaux seront l'objet d'une rénovation profonde et souhaitée par tous les Athois et Athoises.

Il restera encore du travail dans cette rue et la rue Juste Lipse mais, tout se met en place pour que ce quadrilatère constitué par la rue des Frères Descamps, le Square St-Julien, la rue Juste Lipse et la rue de Gand, redevienne une artère où il fait bon vivre et commercer.

Les mesures contre les inondations

Il ne faut pas seulement parler, il faut aussi étudier et surtout réaliser. A certains endroits, on organise de grands colloques en des lieux somptueux et l'on discute sur les éventuelles mesures à prendre à Ath. En quelques mois, nous avons réuni des acteurs importants de l'aménagement du territoire. Nous avons obtenu du Ministre Happart une subvention exceptionnelle pour financer les études du professeur Doutrebande de l'Institut universitaire de Gembloux, et le Rieu Saint-Jean qui traverse Ligne a été l'objet de recherches importantes.

Première étape. Il a plu à son Excellence le Prince de Ligne de céder, moyennant financement, 80 ares de terrain le long de la rue de Foucaumont, au bas du village de Ligne, à proximité du Rieu qui a été malencontreusement "busé", fermé vers les années 70. La ville a chargé une entreprise privée, la société Moulard de Montroeuil, de creuser très rapidement des lagunes, c'est-à-dire des étangs qui pourront emmagasiner lors des fortes pluies plus de 15.000 m³ d'eau. Ces étangs se déverseront progressivement à travers un moine dans le Rieu Saint-Jean, là où sa section est plus importante et traverse le village. Une nouvelle traversée des rues Le Chat et Foucaumont reprendra les eaux boueuses excédentaires en provenance du bassin orohydrographique de la plaine agricole se dirigeant vers Houtaing.

Enfin, il a plu à certains agriculteurs du village d'aménager des tournières, c'est-à-dire des espaces herbeux de ± 20 à 30 m de large qui sont financées par la ville et installées pour un minimum de trois ans. Ces aires enherbées filtrent les eaux chargées de boue et ralentissent l'évacuation des eaux. Les étangs stockent les excédents d'eau et le moine régularise le débit du cours d'eau. Tous ces achats et travaux qui auront coûté plus de 2,5 mil-

lions de francs (€ 62.000) ont été réalisés en un minimum de temps pour protéger un maximum de ménages habitant le village.

De l'autre côté, à la rue du But, un nouvel aqueduc plus important a été placé et bientôt à la chaussée de Tournai, avant le passage à niveau de Ligne, le Ministère de l'Équipement et des Transports réalisera un collecteur qui devrait améliorer la captation et l'évacuation des eaux lors des grandes pluies.

Autre intervention importante résultant d'un partenariat avec Monsieur le Comte Aymar d'Ursel et sa famille. Un vaste étang de plus de trois hectares était totalement envasé et longeait le Tardin. Avant les années 50, lors des crues, le Tardin débordait dans ce vaste étang avant que les eaux ne soient évacuées à travers le moine situé sur le même cours d'eau. Quelque 400 à 500 m. plus bas, ce système ne fonctionnait plus et à chaque crue, un certain nombre d'habitants de Moulbaix étaient sous les eaux.

Pour une durée de 20 ans, la ville a obtenu la gestion de cette parcelle moyennant la remise en état de l'étang qui peut aujourd'hui accueillir près de 40.000 m³ d'eau à l'aide d'une pompe et de filtres qui alimenteront l'étang. Dans quelques mois, nous pourrons empoissonner cette vaste étendue d'eau qui sera à la disposition des pêcheurs de notre ville.

Enfin, dans le même village, sous la houlette de Monsieur Lacman, Conseiller communal, et de l'un de nos collaborateurs, d'anciens circuits d'évacuation d'eau ont été remis à jour. Il reste à placer quelques mètres de tuyaux ayant un diamètre suffisant, à installer l'une ou l'autre grille remplaçant les couvercles de chambres de visite et nous pensons améliorer ainsi l'évacuation des eaux du haut du village de Moulbaix.

Les mêmes opérations, parfois plus modestes mais vraisemblablement aussi efficaces, ont été concrétisées en recréant là une marre, un étang, en créant à la rue du Pont Delvau une poche écologique, en aménageant au bas du lotissement de la Ferme du Dodu une autre poche écologique et en obtenant d'IDETA le nettoyage urgent du bassin d'orage installé dans le parc économique de Ghislenghien-Meslin.

Pour lutter contre l'érosion des eaux, des projets de plantations de haies, de revitalisation de haies existantes, l'aménagement de nouvelles tournières, l'invitation faite aux nouveaux constructeurs de placer des citernes d'au moins 10.000 litres pour chaque maison, l'invitation faite aux agriculteurs de collecter les eaux de pluie pour abreuver leur bétail, nettoyer leur matériel et d'autres petites mesures ponctuelles comme un nettoyage fréquent des collecteurs et des avaloirs, devraient à terme améliorer les situations dramatiques que nous avons connues à Ath, mais aussi dans beaucoup de régions du pays et d'Europe.



Encore quelques exemples de l'entretien permanent de l'entité

La "Classe à Mariette" à Bouvignies



Un nouveau local a été construit à l'école de Bouvignies pour accueillir les élèves de Madame Séverine Duhaut, titulaire de 4^{ème} année primaire. Depuis plusieurs années, grâce à son excellente renommée, l'école de Bouvignies voit son nombre d'élèves croître sans cesse et il était devenu nécessaire d'ajouter une classe. Celle-ci a été baptisée "Classe à Mariette" en hommage à Madame Mariette Foucart, habitante de Bouvignies, qui se dévoue bénévolement depuis plus de trente ans pour les enfants de l'école.



sol. Suivront, dans les jours à venir, le Boulevard de l'Est et la Drève de Recueillement. Le reste des Boulevards a été programmé pour 2005. Dans la foulée, les services techniques et espaces verts vont éliminer les feuilles, nettoyer les berges et accotements et réparer les ornières dans les accotements herbeux.

Restauration d'un pont et aménagement de sentiers à Meslin-l'Évêque



La restauration du parapet du Pont de la Sille, à la rue du Tordoir à Meslin-l'Évêque, par l'équipe de Guy Lalong de la Régie communale.



Michel Verleyen, Luc Vandecaseyn, Dominique Fievez, André Bureau et Marc Demoulin, de l'équipe voirie de la Régie communale, viennent de procéder à l'aménagement de sentiers à Meslin-l'Évêque, du côté des rues Centrale, des Sémeries, et de la chaussée de Bruxelles.

Poses de buses et curages de fossés et de cours d'eau

Pose de buses à Moulbaix. Enfin de doubler la capacité de passage entre la rue Edgard Wademan et la rue Lucien Raulier il vient d'être



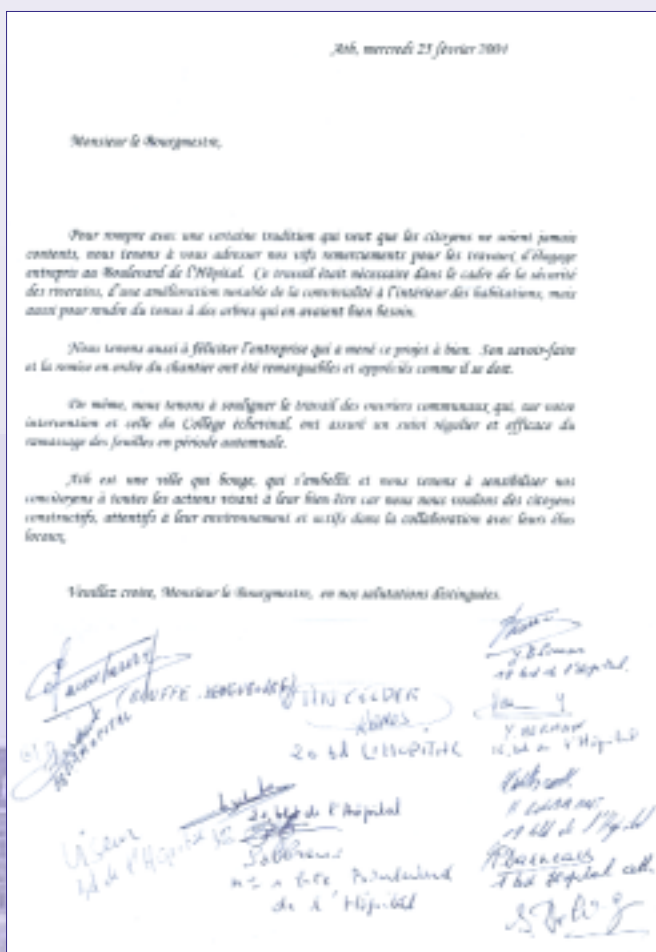
posé 195 mètres de buses de diamètre 40. Ce travail a été réalisé par la régie communale et l'entreprise Leenaert Patrick.



En février et mars 2004 il aura été procédé au curage de fossés par l'entreprise Meulemeester de Lens sur une longueur de 8,2 km. Au Faubourg de Mons : chemin des Tuileries, chevauroire de Tongre, rue de l'Agriculture. A Moulbaix : rues du Chapitre et du Blanc Bois, chemin du Bois de Mouchy. A Ormeignies : rues du Berceau et du Vert Buisson. A Irchonwelz : rue de l'Agriculture. A Lanquesaint : chemin du Renardeau. Au Faubourg de Bruxelles : chemin de la Justice.



En mars 2004, les entreprises Choquet et Fils d'Arbre ont réalisé, sur une longueur de 2 km, le curage du Rieu de la Presse sur Arbre Ponchau, l'élagage et le broyage des bois, ainsi que le nettoyage des ponts de champs, une partie en 3ème catégorie, une partie en non-classé, depuis la rue de Soignies à la limite de Maffle-Arbe jusqu'au chemin d'Impégnies à Arbre.



COMMERCES ET ENTREPRISES

Excellente nouvelle pour les habitants de Meslin-l'Evêque et de Ghislenghien

La mobilité à travers ces villages et surtout dans les Parcs économiques 1, 2 et peut-être 3, est à l'étude auprès de l'Intercommunale IDETA. Le 11 février dernier, à la demande de M. Van Grootenbrulle, Député-Bourgmestre, le comité de direction a désigné le bureau Poly'Art pour étudier les éventuels cheminements nouveaux à réaliser au sein des parcs, afin de tenter de soustraire les circulations qui traversent notamment Meslin-l'Evêque et surtout Ghislenghien par la chaussée de Grammont. Ce même bureau étudie déjà les recommandations d'intégration paysagère des entreprises installées entre les deux villages.

Bonne nouvelle de la société Höganäs

La société Höganäs a décidé d'améliorer son site de production en prenant les dispositions au niveau de l'environnement visuel, des mesures de circulation autour et dans le site, de lutte contre le bruit, et de l'aménagement des zones de stationnement pour les quelque 160 personnes qui travaillent au sein de cette multinationale de pointe.

Industrial Box Products

Industrial Box Products a acquis un terrain pour construire un hall de fabrication d'emballages spécialisés pour les produits alimentaires. Elle se positionne ainsi le long de l'Euro-corridor Lille-Bruxelles, à proximité de gros clients, et offrira des emplois aux habitants de notre cité.

Taverne "Le Montmirail" à Ath



La Taverne "Le Montmirail", située dans la cour du Château Burbant, face au cinéma "L'Ecran", vous accueille les vendredis, samedis et dimanches, dès 19h. Son ambiance médiévale et feutrée, son poulet rôti à manger avec les doigts, ses tartines au Maroilles, ses soirées à thème et son décor typique, vous plairont, c'est certain. Le lieu est également disponible pour vos réunions, fêtes et repas, de 50 convives maximum.

Info : 0476/83.56.50.

"Coiffure Extrême" à Villers-Notre-Dame

Vignoble Jessica se tient à la disposition des hommes, dames et enfants, en son salon "Coiffure Extrême", au 23 de la Place de Villers-Notre-Dame, 068/28.70.15, du mercredi au samedi. Relookage, test style et coiffeur visagiste.

"A fleur de peau" à Ath



Une nouvelle boutique de lingerie vous accueille au 9 de la rue Ernest Cambier à Ath. L'idée de Sabine et Angélique Hernalsteen, de la Maison Paris Parfum, est de lancer à Ath une dynamique commerciale originale. "A fleur de peau" vous propose, mesdames et mesdemoiselles, des collections tout à fait innovantes. Parce que la lingerie est et reste un plaisir de charme et de féminité. A la boutique "A fleur de peau" vous trouverez les meilleurs conseils et des marques françaises et italiennes très en vogue.

Des restaurants qui investissent dans les manifestations locales

Innombrables furent les Athois et les étrangers à avoir visité la féerie "Noël provençal" réalisée à St-Julien lors des dernières fêtes de fin d'année. L'important succès que rencontra cette exposition magique est le résultat de plusieurs coopérations. Quatre excellents restaurants de chez nous figuraient parmi les partenaires.

Pour leur implication dans la vie festive locale et pour l'excellence de leurs tables, ces restaurants méritent votre confiance :

- "Arts et Terroir", Marché aux Toiles, 5, Ath, 068/44.59.77.
- "Don Giovanni", Chaussée de Mons, 421, Maffle, 068/28.48.42.
- "La Trattoria", Grand-Place, 1, Ath, 068/28.73.39.
- "Le Café des Délices", Grand-Place, 8, Ath, 0496/18.98.00.

Un magasin du "Moulin de la Hunelle" à Ath

L'entreprise de travail adapté "Le Moulin de la Hunelle", dont le but social est d'occuper des travailleurs moins valides, vient d'ouvrir un magasin à Ath, au 4 de la Place du Marché au Lin, 068/65.67.67. Vous y trouverez tous les produits fermiers de La Hunelle : poules, poulets, dindes, pintades, canards, lapins, porcs, cailles fumées, quiches et plats du jour. Agnès et Rose-Marie vous y attendent du mardi au samedi.

Du nouveau au Centre de fitness d'Houtaing



Toujours soucieux de vous aider au mieux à maintenir la forme et la santé, "Thélème Sport", le centre de fitness situé au 9 de la Place d'Houtaing, vient de faire l'acquisition de quelques appareils supplémentaires. Le centre est ouvert les soirées du lundi au vendredi, ainsi que les matinées des mardis, jeudis et samedis. Info : 068/64.65.25 ou www.thelemesport.be

"La Salle des Délices" à Maffle

Salvator Collura, le patron du "Café des Délices", 8, Grand-Place à Ath, 0496/18.98.00, met désormais à la disposition des familles et des groupes sa salle de banquet "La Salle des Délices", à la Rue de la Fosse à Maffle. Rénovée et entièrement équipée, la salle peut recevoir de 50 à 120 personnes et est libre de traiteur.

Immobilière Clermont Didier à Ath



Actif sur le marché immobilier du Hainaut et du Brabant Wallon, Didier Clermont, troisième génération d'agents immobiliers dans la famille, vient d'ouvrir une succursale de son agence immobilière au 27 de la rue de France à Ath, **068/33.94.47**. Spécialisée dans la vente de propriétés rurales et de fermettes, l'Immobilier Clermont offre un service complet pour les vendeurs cherchant à vendre leur bien rapidement.

Indépendants, artisans, PME d'Ath, mettez vos savoir-faire en avant : cela représente la clef de la réussite.

Comment ? En participant à la *"Journée Découverte Entreprises"* du dimanche 3 octobre 2004.

Soucieuse de contribuer à la dynamique des entreprises implantées sur son territoire, la Ville d'Ath a décidé de participer, le dimanche 3 octobre 2004, à la *"Journée Découverte Entreprises"*.

En termes d'image de marque, par l'effet global de visibilité économique d'Ath et de sa région, le partenariat avec *"Découverte Entreprises"* est bénéfique pour une firme. Les *"Journées Découverte Entreprises"* ont déjà permis à plus de 1.300 entreprises wallonnes d'ouvrir leurs portes sur leur propre site et de montrer au grand public leur métier et leur savoir-faire.

Info : Agence de Développement Local, Madame Véronique Plasschaert, **068/26.91.37**. Monsieur Bruno Van Grootenbrulle, Député-Bourgmestre et Monsieur Marc Duvivier, Secrétaire communal, sont aussi à votre disposition au **068/26.91.10**.

Antenne athoise de l'Office des Produits Wallons

L'antenne athoise de l'Office des Produits Wallons est ouverte au 1 de la Place de la Libération à Ath, selon la grille horaire suivante :

Lundi	9h à 12h30	13h30 à 18h
Mardi	Fermé	-
Mercredi	9h à 12h30	13h30 à 18h
Jeudi	9h à 12h30	13h30 à 18h
Vendredi	9h à 12h30	13h30 à 18h
Samedi	10h à 12h30	13h30 à 17h
Dimanche	Fermé	-

Ces petites entreprises locales qui grandissent

- La **S.A. H.L.** Toitures, entreprise générale de couverture-toiture-zinguerie, créée en mars 2002, va construire un bâtiment industriel (atelier) dans le zoning des Primevères à Ath. Cette société emploie actuellement 7 personnes. H.L. Toitures, 183b, Rue de Soignies, 7810 Maffle, **068/84.04.57**.

- La **SPRL Koss**, entreprise d'électricité générale, réseau structuré et petite fibre optique, domotique, et parlophonie, veut étendre ses activités et recherche un bâtiment. Cette société créée en juillet 2003 emploie 6 personnes. SPRL Koss, 44, Place de Rebaix, 7804 Rebaix, **0475/41.37.68**.

- Début février 2004, la **S.A. Eurofenster** s'est installée dans le zoning de Ghislenghien. Cette société spécialisée dans la vente aux professionnels de châssis en bois et PVC emploie 2 personnes. La clientèle est répartie sur toute la Belgique. Monsieur Bucur est à votre disposition pour toute demande. S.A. Eurofenster, 14, Chemin Preuscamps, 7822 Ghislenghien, **068/44.89.94**.

Le groupe suédois Electrolux installe le quartier général européen et mondial d'Electrolux Construction Products ainsi qu'une usine de production sur la zone d'activités économiques de Ath-Ghislenghien

Electrolux Construction Products (segment professionnel d'Electrolux) emploie plus de 2.000 personnes et possède 18 usines implantées dans le monde entier. Le groupe est leader mondial pour le secteur construction et de la pierre et distribue les marques Dimas, Partner, Target et Diamant Boart. Les produits fabriqués sont les disques, câbles et forets diamantés, les lames d'armure, les outils de surfacage, de

polissage, de calibrage, de profilage, les scies murales, de sols, de table, de carrelages, portables, les bâtis de forage... La clientèle est répartie sur plus de 70 pays.

Monsieur Anders Ströby, président d'Electrolux Construction Products, explique l'objectif poursuivi par le groupe : offrir aux utilisateurs de par le monde les machines, les outils et services les plus performants et les plus fiables pour l'industrie de la construction et de la pierre.

Le parc économique de Ath-Ghislenghien accueillera le quartier général d'Electrolux Construction Products et une usine de fabrication de perles pour câbles et de segments pour les disques pierre (Diamant Boart SA). Les activités exercées à Ath consisteront à :

- spécialiser l'usine et à se concentrer sur les produits de haute technologie avec une valeur ajoutée importante;
- continuer la recherche et développement pour les outils diamantés;
- assurer la sauvegarde des technologies existantes dans les outils diamantés;
- assurer le service pour le marché du Benelux.

L'ensemble immobilier, construit sur un terrain d'une superficie de 65.000 m², se composera d'une usine (8.000 m²), de bureaux (2.800 m²) et d'un restaurant d'entreprises (700 m²). Des extensions sont possibles. Le bâtiment sera totalement opérationnel à partir de novembre 2004.

Au total, 213 personnes travailleront à Ghislenghien. Au départ, il s'agira du transfert du personnel d'Electrolux Construction Products qui est pour l'instant établi à Bruxelles. Evidemment, les recrutements futurs concerneront la main-d'œuvre régionale voire locale. L'implantation d'Electrolux Construction Products à Ghislenghien sera également bénéfique pour les entreprises d'Ath et de sa région.

Les critères ayant joué en faveur de l'implantation d'Electrolux Construction Products à Ghislenghien sont les suivants : région active, coopération de l'administration, coût du terrain et de la vie, niveau des taxes, octroi de subsides régionaux, accessibilité aisée (autoroute, rail, frontière linguistique).

FORMATION, EMPLOI ET SOCIAL

Pour vos petits dépannages, faites appel à l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)



L'Agence Locale pour l'Emploi donne un coup de main à près de 500 familles athoises pour les travaux suivants :

- aide aux petits travaux de réparation et d'entretien du logement, refusés par les professionnels en raison de leur faible importance;
- aide au petit entretien du jardin;
- aide à la garde ou à l'accompagnement de personnes âgées, de malades et d'enfants;
- aide à l'accomplissement de formalités administratives.

Tout cela à des conditions extrêmement avantageuses : € 5,70 l'heure. Cette dépense don-

nant droit à une réduction d'impôt de 30 à 40 %, fait que le prix net à payer oscille entre € 3,99 et € 3,42 l'heure. Si le travailleur ALE habite à moins de 5 km, vous ne payez pas de frais de déplacements. Au-delà, vous aurez à intervenir partiellement dans les frais de déplacement.

L'ALE dépanne également les autorités locales, les établissements d'enseignement, les ASBL et les autres associations non commerciales, de même que le secteur de l'agriculture et de l'horticulture, pour la réalisation de certaines tâches précises. Si la chose vous intéresse, demandez-lui la liste des travaux autorisés.

Agence Locale pour l'Emploi d'Ath,
Centre administratif communal (2^{ème} étage),
54, rue de Pintamont, Ath, 068/26.91.58,
ale@ath.be – Walter De Kuysse, Angélique
Foucart, Nathalie Panier.

Des formations en informatique à Ath

Dans le cadre d'un partenariat entre la Ville d'Ath, l'Association des Commerçants et Artisans d'Ath, la Foclam, l'IFPME et Orditech, des formations informatiques de courte durée seront organisées à La Maison du Bourg, rue Gérard Dubois, 51, à Ath. Info : Foclam, 069/89.11.11 :

- Pack multimedia "photo - video - son". Photo numérique, montage vidéo numérique, musique électronique et gestion de fichiers son et musicaux, analogique et numérique. Mercredi 21, jeudi 22, mercredi 28, jeudi 29 avril, mercredi 5, jeudi 6, mercredi 12 et jeudi 13 mai 2004, de 18h30 à 21h30. € 360 ou 24 "Chèques - formation".

- Pack création de site. Trucs et astuces pour créer un site Internet. Lundis 10, 17, 24 mai et 7 juin, samedi 12, lundis 14, 21 et 28 juin 2004. Lundi : 14 à 17h. Samedi : 9 à 12h. € 360 ou 24 "Chèques - formation".

Nouveau au CPAS : "Au fil du linge"

Depuis février dernier, "Au fil du linge" lessive pour vous, repasse, retouche et vend des vêtements de seconde main à prix démocratiques. Ce nouveau service est ouvert du lundi au vendredi, de 8 à 18h, au 71 du Boulevard de l'Hôpital, derrière le bâtiment du home "La Roselle". Info : Madame Elaerts, 068/26.97.96. Vos armoires débordent ? Apportez-leur vos surplus ! Ils leur seront utiles.

Vous êtes chef d'entreprise, commerçant ou employé ? Vous recherchez des formations spécifiques dans votre secteur d'activité ?

Afin de vous proposer des formations répondant à votre attente, nous effectuons ce petit sondage. Merci de compléter ce questionnaire - en cochant les formations qui vous intéresseraient - et de le renvoyer à l'Administration communale d'Ath, Agence Développement Local, 54, Rue de Pintamont à 7800 Ath. (Tél : 068/26.91.37 - Fax 068/26.91.79).



Les formations suivantes m'intéressent :

Nom : Prénom :

Société :

Rue : N°

CP : Localité :

Tél. : Fax :

Mail :

- Comment optimiser sa technique de vente.
- Comment créer un fichier clients.
- Ce que permet la loi en cas de vol dans votre établissement.
- Le téléphone : support de vente - mailing.
- La publicité de façon professionnelle.
- Le marketing.
- Les achats chez les fournisseurs.
- La gestion des stocks.
- La gestion du personnel.
- La communication d'entreprise externe.
- Points clés de droit commercial pour PME.
- Langues : Néerlandais Anglais.
- S'ouvrir au commerce international.
- Mots clés de la fiscalité de la PME.
- Informatique (Word, Excel, multimédia, messagerie...).
- Sauvegarder correctement vos précieuses données informatiques.
- Motiver son équipe en dehors des incitants financiers.
- Autres formations souhaitées :

Du nouveau pour les certificats de bonnes conduite, vie et mœurs

Depuis le 1^{er} janvier 2004, les certificats de bonnes conduite, vie et mœurs sont délivrés au sein du service "Population" de l'Administration communale d'Ath et ce selon de nouvelles dispositions.

Lors de la délivrance d'un certificat de bonnes conduite, vie et mœurs, il n'y a plus lieu d'opérer une distinction sur la qualité du destinataire (administration publique ou particulier) du certificat de bonnes conduite, vie et mœurs.

Les mentions du casier judiciaire devant figurer sur les certificats seront désormais différentes selon l'activité pour laquelle le certificat est demandé : soit une activité qui relève de l'éducation, de la guidance psycho-médico-sociale, de l'aide à la jeunesse, de la protection infantile, de l'animation ou de l'encadrement de mineurs (modèle 2), soit une autre activité (modèle 1).

Il appartient à celui qui demande le certificat, d'indiquer à l'Administration communale l'activité pour laquelle le certificat de bonnes conduite, vie et mœurs est demandé. Celle-ci détermine le tarif qui sera appliqué (cela peut varier de la gratuité à € 7,50). Seul l'intéressé est responsable de la déclaration faite quant à l'activité pour laquelle le certificat est demandé. Le fonctionnaire compétent mentionne la déclaration faite par l'intéressé, il n'exerce aucun contrôle à ce sujet.

Qui peut demander le certificat ?

Tout habitant de la commune, qu'il soit Belge ou étranger, peut en faire la demande. Il va de soi qu'il ne peut être donné suite à une demande que pour autant qu'elle concerne l'intéressé lui-même. Le certificat peut cependant être demandé, pour une personne décédée, par un ayant droit qui justifierait d'un intérêt réel.

A qui le certificat peut-il être délivré ?

Le certificat ne peut être délivré qu'à la personne concernée, sauf dans des cas exceptionnels (disposition légale ou réglementaire, autorisation expresse de l'autorité publique ou lors de l'octroi de distinctions honorifiques ou de décorations). Rien ne s'oppose cependant à la délivrance à des tierces personnes de certificats se rapportant à des personnes qui, pour cause de maladie, d'infirmité ou d'absence, se trouvent dans l'impossibilité de demander ou de recevoir elles-mêmes un certificat, pour autant que ces tiers soient dûment autorisés par les intéressés. Les tiers doivent se munir d'une copie de la carte d'identité et d'une procuration émanant de la personne demanderesse et de leur propre carte d'identité.

Le Service Population est à votre service du lundi au vendredi, de 8 à 12h et de 13 à 17h, et le samedi de 10 à 12h. Info : 068/26.91.60.



ENVIRONNEMENT



Ath Pays Vert Ath Pays Propre 2004

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Chaque année, à pareille époque, nous menons la campagne de propreté publique "Ath, pays vert, Ath pays propre". Elle se déroulera du lundi 29 mars au lundi 5 avril et précédera la campagne "Ath, ville fleurie, Ath, ville jolie". Vous aurez à cœur avec vos proches, familles, voisins et amis, de réfléchir aux problèmes d'abandon des déchets et la collecte de ces derniers, ainsi qu'à l'amélioration et l'embellissement de l'environnement immédiat de votre habitation, rue, quartier.

A l'occasion de ce nettoyage exceptionnel, les services communaux arpenteront toutes les rues, venelles et autres espaces publics afin d'y faire place nette.

En parallèle, une collecte spéciale des encombrants vous est offerte. Cette année, nous améliorons le tri sélectif des déchets en collectant séparément le bois des autres déchets encombrants. Nous vous demandons d'y participer en séparant le bois du reste de vos encombrants. Vous trouverez les dates de passage par villages et quartiers dans le calendrier ci-dessous.

Nous vous prions de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les plus cordiaux.

Marc Duvivier
Secrétaire communal

Bruno Van Grootenbrulle
Député-Bourgmestre

Le calendrier de collectes exceptionnelles d'encombrants dans vos villages et faubourgs

Lundi 29 mars

Ligne
Houtaing
Mainvault

Mardi 30 mars

Lanquesaint
Isières
Maffle
Arbre

Mercredi 31 mars

Meslin-l'Evêque
Ghislenghien
Faubourg de Tournai
Ath centre

Jeudi 1^{er} avril

Bouvignies
Rebaix
Ostiches

Vendredi 2 avril

Villers-Saint-Amand
Villers-Notre-Dame
Moulbaix
Irchonwelz
Ormeignies

Lundi 5 avril

Faubourg de Mons
Faubourg de Bruxelles
Gibecq

Des problèmes de propreté publique ?
Contactez notre call-center aux numéros
068/26.91.01 – 068/26.91.35 – 068/26.91.76
Fax : 068/26.91.79 – E-mail : mduvivier@ath.be

Les "canisites" en ville



1. Ruelle de la Culture (près du Marché aux Toiles).

2. Esplanade 1 : face au bâtiment de la Justice de Paix.

3. Esplanade 2 : côté Boulevard du Parc.

4. Esplanade 3 : près du parking.

5. Parc de l'ancienne Clinique de l'Esplanade.

6. Rue Poterne (près du pont).

7. Jardin des Philosophes (derrière le Collège St-Julien).

8. Square St-Julien.

9. Parc Roi Baudouin (près de l'Académie de musique).

La présence d'animaux de compagnie n'est pas un phénomène nouveau. Chiens et chats ont toujours été, et sont toujours présents aux côtés des hommes, dans près d'un ménage sur deux.

Il est certain que le propriétaire d'un chien doit l'emmener faire ses besoins et se défouler tous les jours mais où, quand la majorité des logements du centre-ville ne disposent pas d'un jardin, que les espaces publics se font rares et sont déjà convoités par tant d'occupants : promeneurs, adolescents, personnes âgées... ? Certains problèmes se posent alors tels que : déjections sur les trottoirs ou dans les espaces publics, chiens en liberté sur la voie publique, agressivité...

Pour une cohabitation harmonieuse, acceptée et acceptable par tous, propriétaires et non-propriétaires de chiens, la Ville d'Ath se préoccupe du problème de l'insertion du chien en ville et rappelle à tous les propriétaires l'existence des "canisites" et leur emplacement. Afin d'améliorer la qualité du cadre de vie en ville, il est indispensable que les propriétaires des chiens amènent ces derniers jusqu'aux "canisites" au cours de leurs promenades quotidiennes.

Pour les petits accidents, la Ville met gratuitement à disposition des propriétaires, des "crottinettes" (sacs en papier biodégradable destinés à ramasser les déjections canines), disponibles toute l'année à l'accueil. Dans le cadre de la campagne propreté, "Ath Pays vert, Ath Pays propre", la plupart des commerçants du centre-ville s'associeront à la démarche et se feront le relais de la Ville en proposant gratuitement des crottinettes aux propriétaires des chiens. De plus, des tournées supplémentaires de nettoyage et d'assainissement des "canisites", avec un produit désinfectant spécial, seront mises en place de façon à garantir un passage quotidien.

PLANTER ET PROTÉGER LES ARBRES ET LES HAIES

Eviter les conflits de voisinage. A quelle distance planter un arbre ou une haie ?

Le Code rural dans son chapitre 5 règle bon nombre d'équivoques en matière de plantation. Nous comprendrons par "plantation", tant l'action de planter de nouveaux arbres que l'action de conserver des plantations qui existent déjà.

A quelle distance planter sa haie ?



La haie vive est une haie constituée d'arbustes, de ronces, d'épines et/ou de branchages vivants entrelacés. Sa hauteur ne dépassera pas les 3 m. Par contre, il n'y a pas d'épaisseur maximum, à condition qu'elle n'empiète pas sur le terrain du voisin. Quelle qu'en soit l'essence, elle doit être plantée à 0,50 m. minimum de la limite séparative. Le propriétaire est tenu de garder la forme et les dimensions initiales de sa haie. Une haie mitoyenne doit être subventionnée et entretenue par les deux propriétaires.

Les clôtures, haies sèches et fossés. Il s'agit ici d'éléments artificiels, non vivants, formant un écran opaque ou non. Une clôture peut être constituée de différents matériaux : métal, mur, haie, arbre, mur mitoyen... Une haie sèche peut être constituée de branchages coupés. Un fossé peut être considéré comme clôture. Ils peuvent être réalisés à la limite séparative de deux propriétés, sans aucune distance à respecter. Dans le cas d'un fossé non mitoyen, la distance à respecter par rapport à la propriété voisine doit être égale à la moitié de la profondeur du fossé. La distance sera égale à toute la profondeur du fossé si celui-ci est construit contre une terre labourée ou un terrain en pente.

Quelles distances respecter en cas de plantation d'arbres ?

Les règlements et les distances à respecter varient selon qu'il s'agit de hautes tiges ou de basses tiges. Un arbre à haute tige est un arbre d'une hauteur supérieure à 3 m., et un arbre à basse tige un arbre qui ne peut atteindre la hauteur de 3 m. Attention : s'il s'agit d'un arbre à haute tige étêté, il reste considéré comme un arbre à haute tige et si un arbre à basse tige pousse exceptionnellement haut, il est considéré comme arbre à haute tige ! La distance de plantation est toujours calculée à partir du cœur de l'arbre.

Les arbres à haute tige doivent être plantés à 2 m. minimum de la limite séparative.

Les arbres à basse tige doivent être plantés à 0,50 m. minimum de la limite séparative.

Les arbres fruitiers plantés en espalier contre un mur ou une clôture en matériaux durs, ne doivent respecter aucune distance. Ils sont donc plantés contre le mur, mais ne doivent jamais dépasser la hauteur de celui-ci. Attention : si le mur est mitoyen, la plantation est autorisée des deux côtés du mur pour les deux voisins et si le mur est privatif, seul le propriétaire du mur pourra y adosser ses arbres. Son voisin pourra, lui aussi, faire pousser ses arbres en espalier, à condition qu'il ne les appuie pas contre le mur. Il peut les appuyer à un treillage qui ne touche pas le mur, mais il ne doit pas forcément respecter la distance de 0,50 m. S'il s'agit d'effectuer des plantations le long d'une haie, il faut respecter la distance de 0,50 m. en cas d'arbustes et la distance de 2 m. s'il s'agit d'un arbre à haute tige. La même procédure s'applique aux tiges grimpantes ou sarmenteuses.

Les arbres et les haies remarquables sont des arbres et des haies qui présentent un intérêt esthétique et paysager. Ceux-ci sont recensés et dépendent du fonctionnaire délégué de la Région wallonne. Ils sont répertoriés dans un ouvrage (CWATUP). Leur abattage demande l'octroi d'un permis auprès de la Région wallonne.

Protégeons nos haies

En permettant à d'autres plantes de pousser, la haie constitue un refuge pour les insectes, souvent précieux auxiliaires des cultures. La haie offre également un abri aux carnivores comme la buse ou la belette qui protègent les cultures en se nourrissant des campagnols et des mulots.

Les haies exercent aussi le rôle de brise-vent, elles préviennent l'érosion des sols et protègent des inondations qui ont, comme chacun le sait, causé de nombreux dégâts au cours de l'année 2000 et 2002. Enfin, les haies freinent l'écoulement des eaux et favorisent leur pénétration dans les sols. Les fossés sont donc moins chargés d'eaux boueuses.

Etant donné les richesses que représentent les arbres et les haies dans les sites urbains et ruraux, l'article 58 quinquies de la Loi sur la conservation de la nature, octroie aux autorités communales le droit d'édicter des mesures complémentaires en matière de conservation de la nature. Comme d'autres communes wallonnes, Ath a adopté un Règlement communal soumettant l'abattage des arbres et haies à une autorisation du Collège des Bourgmestre et Echevins.

Un propriétaire d'arbre ou de haie, sur son terrain, ou sur celui qu'il exploite, ne peut abattre ces derniers sans l'autorisation préalable du Collège des Bourgmestre et Echevins. Il est possible d'obtenir un formulaire de demande pré-établi au Service Environnement, Rue de Pintamont, 54 à Ath.

Retenons que : avant d'abattre un arbre ou une haie, il faut être en possession de l'autorisation communale. La demande sera adressée à Monsieur le Député-Bourgmestre, 54, Rue de Pintamont. Elle sera immédiatement examinée par les services communaux qui vous conseilleront et vous renseigneront dans la réalisation de votre projet.

Le traitement de déchets particuliers ou dangereux

Excellente nouvelle pour l'environnement et notamment pour les propriétaires des immeubles recouverts d'ardoises ou d'Eternit en asbeste ciment

Ces produits coupés ou cassés deviennent pulvérulents. Ils contiennent des fibres qui une fois inhalées peuvent bloquer progressivement les fonctions respiratoires et créer des maladies graves aux conséquences souvent mortelles. Des études scientifiques et médicales ont largement établi cette situation dommageable pour la santé.

Depuis la mise au point des parcs à containers CRAMU à Ath, l'Intercommunale IPALLE refusait d'accepter dans ses installations les ardoises ou les Eternit enlevées par les particuliers. Ces derniers devaient alors les emmener auprès d'entreprises spécialisées implantées à de longues distances. D'autres se séparaient de ces gênants débris dans des carrières, dans des ornières ou d'autres lieux.

Belle avancée de notre Intercommunale à la demande notamment de la Ville d'Ath : chaque particulier peut louer des containers souples (sac à double paroi) aux conditions suivantes :

- € 2 pour un container de 120 litres;
- € 1 pour un container de 60 litres.

Ces matériaux ainsi récoltés seront dirigés vers des décharges spécialisées classe 1 où ils seront détruits en tant que déchets dangereux.

Il reste à traiter le problème des grandes capacités. Notre service Développement durable-Environnement peut vous communiquer les différentes techniques ou moyens de transport à utiliser pour enlever et évacuer ces matériaux dangereux. Les numéros de téléphone sont : 068/26.91.35 ou 068/26.91.37 ou 0476/94.60.99. Si vous n'obteniez pas une réponse satisfaisante, nous vous invitons à écrire à Monsieur le Député-Bourgmestre, Bruno Van Grootenbrulle, rue de Pintamont, 54, à Ath, qui se chargera de faire en sorte qu'une solution ad hoc puisse être trouvée dans les plus brefs délais.

Lors des manipulations de ces ardoises ou plaques ondulées constituées de fibres de ciment, nous vous conseillons vivement de porter des gants et un masque adéquat.

Bonne nouvelle pour les pneus !

Lors de récentes réunions de travail du Collège échevinal à travers les villages de notre cité, l'un ou l'autre citoyen est intervenu pour relater le refus des agents des parcs à container CRAMU d'accepter des pneus sans production d'une facture provenant d'un garagiste attestant que ces derniers étaient usagers et venaient d'être remplacés par des neufs.

Depuis janvier, dans des proportions normales pour chacun des citoyens, les pneus peuvent être livrés au parc à containers sans production de facture attestant ce qui est

indiqué ci-dessus. En effet, à la demande des villes et communes, et notamment du Député-Bourgmestre Bruno Van Grootenbrulle, une convention de collaboration a été signée entre l'Intercommunale IPALLE qui organise les parcs à containers et RECYTIRE. En conséquence, vous pouvez vous séparer des pneus qui enlaidissent votre environnement en les livrant au parc à containers.

La livraison de certains déchets verts et surtout des fanes de pommes de terre et de tomates

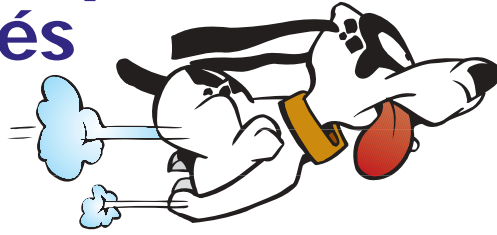
Certains habitants ont fait part à Monsieur le Député-Bourgmestre Bruno Van Grootenbrulle, du refus des gardiens du parc à containers d'accepter le dépôt de fanes de pommes de terre ou de tiges de tomates.

Au début de la mise en place des parcs et de compostage des déchets sur les plates-formes de Thumaide, ces déchets étaient parfois acceptés. Comme IPALLE doit maintenant livrer des composts de grande qualité pour l'horticulture et l'agriculture, il ne peut plus être question d'accepter ces déchets qui peuvent concourir au développement notamment du mildiou.

Ceux qui voudront bien se rallier à l'article 87 du Règlement général de police "Vivre ensemble", arrêté par le conseil communal, trouveront réponse à la question qui nous est posée :

"(Bien qu'il soit interdit d'incinérer les déchets dans son jardin), il est toutefois toléré l'incinération de déchets végétaux secs provenant de l'entretien des jardins pour autant que le feu soit surveillé et distant d'au moins cent mètres des habitations."

Un nouveau service pour les chiens perdus ou abandonnés



Depuis le 1^{er} janvier 2004, la Ville d'Ath et l'association de protection animale SAVU (Service d'Aide Vétérinaire Urgente) collaborent pour la prise en charge des animaux trouvés, essentiellement les chiens, qu'ils soient en bonne santé, malades ou blessés. (Les chats errants ne seront enlevés par le SAVU que s'ils sont malades ou blessés).

Cette association dispose d'un service d'ambulances pour animaux et d'un refuge, le Refuge St-François d'Assise, à Gooik, où vous pouvez adopter toutes sortes d'animaux, mais aussi récupérer votre animal si par malheur il s'échappait.

Lorsqu'un chien est trouvé sur le territoire d'Ath, les services de police le récupèrent et le placent durant les premières heures (24 heures maximum) dans une cage adaptée à l'arrière de leurs bureaux donnant sur le parc du Centre administratif communal. Il est alors loisible au propriétaire de récupérer gratuitement et au plus vite son chien auprès des services de police.

Une fois les 24 heures écoulées, le SAVU se charge de l'enlèvement de l'animal trouvé et entame la recherche des propriétaires. Il est évident qu'un animal identifié par tatouage ou par puce électronique retrouvera rapidement son propriétaire. C'est pourquoi nous conseillons aux propriétaires de chiens identifiés de vérifier que les renseignements afférents au tatouage ou à la puce électronique soient à jour auprès des registres d'identification (voir votre vétérinaire).

En cas de perte de votre animal, signalez-le immédiatement aux services de police communale et au dispatching du SAVU, au numéro 0900/10.112, de 10 à 22h, vous multiplierez ainsi les chances de le retrouver rapidement.

Ce refuge, contrairement à beaucoup d'autres, ne pratique pas d'euthanasie systématique après le délai légal, les chiens y disposent d'un parcours de délasserment libre et d'un service vétérinaire permanent. Le SAVU dispose également d'un service mortuaire pour les animaux de compagnie. Il peut se charger de l'enlèvement de vos animaux de compagnie décédés et vous proposera plusieurs choix de destination de la dépouille mortelle. Info : **0900/10.112** (€ 0,45 la min.) - www.savu.be

Pour vous rendre au refuge St-François d'Assise (1/2 heure; voir plan sur site Internet) :

- Dirigez-vous vers Enghien et suivez la direction de Asse (N285) jusqu'à Gooik;
- poursuivez votre route sur la N285 et passez le rond point (avec le magasin "Delhaize");
- tournez à gauche 50 mètres après avoir croisé une station service "Texaco" à gauche;
- prenez la rue Stuyvenberg (vers Neigem), cette rue change de nom et devient la rue des Trois Egypte ou Drie Egyptenbaan; le refuge se trouve au n°12 de la rue, sur votre gauche.

Citernes à mazout : les formulaires de déclaration "Classe 3" enfin disponibles

L'Arrêté du 4 juillet 2002 de la Région wallonne soumet les cuves à mazout de 3.000 à 25.000 litres à une déclaration auprès de l'Administration communale via un formulaire "Classe 3".

Pour rappel, les cuves de moins de 3.000 litres ne sont soumises à aucune obligation et celles supérieures à 25.000 litres sont soumises à permis d'environnement de "Classe 2" (enquête publique).

Jusqu'à présent, les formulaires de déclaration "Classe 3" et les conditions relatives à l'usage de votre cuve à mazout familiale n'avaient pas encore été édictées par le gouvernement wallon, ces réservoirs relevaient donc par défaut de la "Classe 2". Aujourd'hui, c'est enfin chose faite puisque les conditions intégrales relatives à l'exploitation des cuves à mazout sont enfin connues. Ces conditions intégrales permettent une protection optimale de l'environnement et une prévention des risques de fuite et de contamination des sols et sous-sols.

Vous pouvez donc déclarer votre cuve via un simple formulaire disponible à l'Administration communale; en échange vous recevrez des conditions à respecter. Votre déclaration sera alors actée au Registre communal et vous serez parfaitement en règle pour 10 ans, plus besoin d'enquête commodo-incommodo !

Le Service de l'Environnement et du Développement durable de la Commune se tient à votre disposition pour vous fournir le formulaire de déclaration de votre cuve et enregistrer votre déclaration.

Lutte contre le rat musqué ou lapin d'eau

Le rat musqué est un rongeur semi-aquatique originaire d'Amérique du Nord, il a été introduit en Europe pour sa fourrure dès 1905. Il pèse de 1 à 1,5 kg, sa fourrure va du brun foncé au noir, sa queue écaillée est aplatie latéralement. Il se nourrit exclusivement de végétaux et est inféodé aux cours et étendues d'eau où il creuse des terriers dans les berges ou construit une hutte en amoncelant des débris végétaux. Attention à ne pas le confondre avec le rat d'égoût (ou surmulot) ce dernier est omnivore et ne pèse que 300 gr, il vit généralement à proximité de l'homme; ou encore avec le ragondin qui peut peser jusqu'à 12 kg, a la queue arrondie et les pattes palmées, ses incisives sont rouge vif.

Le rat musqué est considéré comme nuisible car il détruit la végétation aquatique et cause des dégâts aux jeunes cultures (betteraves, céréales...), il est également à l'origine d'ef-

fondrement de berges et de vidanges d'étangs... Il n'y a aucun risque quant à la transmission de maladie ou de danger sanitaire comme c'est le cas avec le rat d'égoût.

En ce qui concerne le piégeage, des études ont montré que pour stabiliser une population de rat musqué, 80% des animaux doivent être détruits avant la mise bas de leur première portée (mars-avril) et 90% avant la naissance de la 2^{ème} portée (mai-juin), 94% avant la sortie de la 3^{ème} portée (juillet-août). Les captures sont donc importantes durant le printemps où les jeunes adultes se déplacent pour coloniser de nouveaux sites et sont à la recherche de partenaires. En automne, avant de prendre leurs quartiers d'hiver, les animaux se font prendre aisément.

Des piègeurs publics attachés à la Direction des Cours d'eau non navigables, se sont vu

confier la mission de combattre le rat musqué. Etant donné le faible effectif affecté à cette lutte, la ville d'Ath étudie la possibilité de former un membre de son personnel, afin de pouvoir intervenir rapidement sur le terrain.

Toute personne constatant la présence de rats musqués est tenue de prévenir les autorités compétentes. Infos : Direction des Cours d'eau non navigables, 15, Avenue Prince de Liège, 5100 Jambes, 081/33.63.35, ou Cellule Environnement, Virginie Labrique, 54, rue de Pintamont, Ath, 068/26.91.35.





COLLECTES DES DECHETS ET IMMONDICES

Ramassage des emballages PMC (sacs bleus)

Collecte en porte-à-porte, 2 fois par mois, et/ou dépôt volontaire au parc à conteneurs

Regroupez ensemble dans le sac bleu PMC :

1. Les bouteilles et flacons en plastique utilisés pour la cuisine (produits d'entretien et d'alimentation) bien vidés;
2. Les emballages métalliques (canettes, boîtes de conserve, aérosols, plats et ravières en aluminium, boîtes et bidons, couvercles et bouchons à visser en métal, capsules et couvercles de bocaux et bouteilles);
3. Les cartons à boissons pour produits liquides alimentaires (lait, jus de fruits, etc), propres et aplatis.

Les sacs bleus, spécifiques pour le tri de vos emballages PMC, sont obligatoires ! Ils sont disponibles dans différents magasins de la commune affichant l'autocollant "SACS PMC EN VENTE ICI".

■ **Zone A** : Centre, Faubourg de Mons, Faubourg de Tournai, Faubourg de Bruxelles : 7 avril, 21 avril, 5 mai, 19 mai, 2 juin, 16 juin, 7 juillet, 20 juillet, 4 août, 18 août, 1^{er} septembre, 15 septembre, 6 octobre, 20 octobre, 3 novembre, 17 novembre, 1^{er} décembre, 15 décembre.

■ **Zone B** : Irchonwelz, Villers-Saint-Amand, Ormeignies, Ligne, Moulbaix, Villers-Notre-Dame : 24 mars, 14 avril, 28 avril, 12 mai, 26 mai, 9 juin, 23 juin, 14 juillet, 28 juillet, 11 août, 25 août, 8 septembre, 22 septembre, 13 octobre, 27 octobre, 10 novembre, 24 novembre, 8 décembre, 22 décembre.

■ **Zone C** : Ghislenghien, Meslin-l'Évêque, Lanquesaint, Gibecq : 25 mars, 8 avril, 22 avril, 13 mai, 27 mai, 10 juin, 24 juin, 8 juillet, 22 juillet, 12 août, 26 août, 9 septembre, 23 septembre, 14 octobre, 28 octobre, 12 novembre, 25 novembre, 9 décembre, 23 décembre.

■ **Zone D** : Houtaing, Mainvault, Ostiches, Bouvignies : 1^{er} avril, 15 avril, 6 mai, 21 mai, 3 juin, 17 juin, 1^{er} juillet, 15 juillet, 5 août, 19 août, 2 septembre, 16 septembre, 7 octobre, 21 octobre, 4 novembre, 18 novembre, 2 décembre, 16 décembre.

■ **Zone E** : Rebaix, Isières, Maffle, Arbre : 19 mars, 2 avril, 16 avril, 7 mai, 21 mai, 4 juin, 18 juin, 2 juillet, 16 juillet, 6 août, 20 août, 3 septembre, 17 septembre, 1^{er} octobre, 15 octobre, 5 novembre, 19 novembre, 3 décembre, 17 décembre.

Ramassage des papiers-cartons (sans sac plastique)

Collecte en porte-à-porte, 1 fois par mois, et/ou dépôt volontaire au parc à conteneurs.

■ **Zone 1** : Ath Centre, Grand Place, Faubourg de Mons : 23 mars, 27 avril, 25 mai, 22 juin, 27 juillet, 24 août, 28 septembre, 26 octobre, 23 novembre, 28 décembre.

Rassemblez les papiers-cartons (emballages en papier et en carton, sacs en papier, boîtes en carton, magazines et journaux, dépliants publicitaires, livres, annuaires, papier ordinateur, papier machine à écrire) secs et propres, dans des caisses en carton ou en paquets bien ficelés à front de voirie. Maximum 15 kg par conditionnement. Aucun sac en plastique ne peut être utilisé pour cette collecte.

■ **Zone 2** : Maffle, Arbre, Meslin-l'Évêque, Ghislenghien, Gibecq : 25 mars, 22 avril, 27 mai, 24 juin, 22 juillet, 26 août, 23 septembre, 28 octobre, 25 novembre, 23 décembre.

■ **Zone 3** : Ligne, Houtaing, Mainvault, Ostiches : 22 mars, 26 avril, 24 mai, 28 juin, 26 juillet, 23 août, 27 septembre, 25 octobre, 22 novembre, 27 décembre.

■ **Zone 4** : Faubourgs de Tournai et de Bruxelles, Bouvignies, Rebaix, Lanquesaint, Isières : 26 mars, 23 avril, 28 mai, 25 juin, 23 juillet, 27 août, 24 septembre, 22 octobre, 26 novembre, 24 décembre.

■ **Zone 5** : Villers-Saint-Amand et Notre-Dame, Irchonwelz, Moulbaix, Ormeignies : 25 mars, 22 avril, 27 mai, 24 juin, 22 juillet, 26 août, 23 septembre, 28 octobre, 25 novembre, 23 décembre.

Les tournées de ramassage des déchets commencent dès 6h du matin dans certaines rues ! Dans ces cas, il est conseillé de sortir les sacs la veille au soir à partir de 20h. Pour toute information complémentaire, contactez l'Administration communale au 068/26.91.35, 068/26.91.27 ou 068/26.91.72, ou IPALLE au 069/84.59.88. Pour en savoir plus sur le tri sélectif à domicile et le recyclage : www.fostplus.be, ou tél. 0800-12690.

C'est quoi un encombrant ?

C'est un objet volumineux provenant des ménages et n'entrant pas dans un sac poubelle jaune (60 litres).

Exemples : vieux meubles, matelas, coussins, vieux poêles à gaz, charbon, mazout, jouets volumineux, objets de décoration volumineux, planches à repasser, mobilier et ustensiles de jardin, fils de clôture (sauf piquets), vieux vélos...

Sont exclus :

- les bâches plastiques et le "frigo-lite";
- les déchets de démolition (briquillons, ciment, plâtre, portes et châssis...);
- les pièces de véhicules (pneus, sièges, portières...);
- les produits inflammables et toxiques ainsi que les bidons les ayant contenus;
- les bonbonnes et extincteurs;
- les déchets recyclables (papier, carton, verre, piles, électroménagers et appareils électroniques...).

Le service des encombrants n'est pas ouvert aux activités commerciales ou agricoles. Les commerçants et agriculteurs disposent d'autres filières pour évacuer leurs déchets. Info : 068/26.91.35.

Ramassage des encombrants pour l'année 2004

- Centre-ville : 21 avril, 15 septembre.
- Faubourg de Tournai : 28 avril, 22 septembre.
- Faubourg de Mons : 5 mai, 29 septembre.
- Faubourg de Bruxelles : 12 mai, 6 octobre.
- Mainvault, Ostiches : 13 octobre.
- Maffle, Arbre : 20 octobre.
- Villers-St-Amand - Villers-N-D. - Moulbaix : 27 octobre.
- Bouvignies, Rebaix : 17 novembre.
- Irchonwelz, Ormeignies : 24 novembre.
- Ligne, Houtaing : 1^{er} décembre.
- Meslin-l'Évêque, Ghislenghien : 31 mars, 8 décembre.
- Lanquesaint - Isières - Gibecq : 7 avril, 15 décembre.

Remplacement des tournées immondices tombant un jour férié

- La tournée du 12 avril est reportée au mercredi 14 avril pour Ghislenghien, Meslin-l'Évêque, Maffle et Arbre et au jeudi 15 avril pour le Faubourg de Tournai et de Mons.
- La tournée du 20 mai est avancée au mercredi 19 mai pour Irchonwelz, Isières et Rebaix et est reportée au lundi 24 mai pour le Faubourg de Tournai et le Faubourg de Mons.
- La tournée du 31 mai est reportée au mercredi 2 juin pour Ghislenghien, Meslin-l'Évêque, Maffle et Arbre et au jeudi 3 juin pour le Faubourg de Tournai et le Faubourg de Mons.
- La tournée du 21 juillet est reportée au jeudi 22 juillet pour Meslin-l'Évêque (Esquinterie), Ponchau, Gibecq, Lanquesaint et Bouvignies.
- La tournée du 23 août est reportée au mercredi 25 août pour Ghislenghien, Meslin-l'Évêque, Maffle et Arbre et au jeudi 26 août pour le Faubourg de Tournai et le Faubourg de Mons.
- La tournée du 1^{er} novembre est reportée au mercredi 3 novembre pour Ghislenghien, Meslin-l'Évêque, Maffle et Arbre et au jeudi 4 novembre pour le Faubourg de Tournai et le Faubourg de Mons.
- La tournée du 11 novembre est avancée au mercredi 10 novembre pour Irchonwelz, Isières et Rebaix et est reportée au lundi 15 novembre pour le Faubourg de Tournai et le Faubourg de Mons.

Le Parc à conteneurs d'Ath Route de Flobecq, 27 - 068/28.79.27

Merci de vous présenter au plus tard 15 minutes avant la fermeture du parc à conteneurs.

Fermeture des parcs à conteneurs :

11 et 12 avril, 1^{er} mai, 20 mai, 30 et 31 mai, 21 juillet, 15 août, 27 septembre, 1^{er} et 2 novembre, 11 novembre, 25 et 26 décembre.

Lundi	8h à 12h	12h30 à 19h
Mardi	-	12h30 à 19h
Mercredi	8h à 12h	12h30 à 19h
Jeudi	8h à 12h	12h30 à 19h
Vendredi	8h à 12h	12h30 à 19h
Samedi	8h30 à 12h	13h00 à 19h
Dimanche	8h30 à 12h30	-

"Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité"

Art. 1 de la "Déclaration Universelle des Droits de l'Homme"

De février à mai 50 expressions citoyennes dans le Pays d'Ath

Si répandre la haine est possible, développer la fraternité l'est aussi

La Campagne citoyenne athoise de 2004 a pour thème : "J'ai rêvé d'un monde fr'ATHERNEL et solidaire". La fraternité, c'est considérer tous les humains comme ses frères, c'est considérer que nous avons des devoirs envers l'autre, à l'égard de tous les autres. Ils peuvent nous être inconnus, le fait qu'ils existent implique à leur égard une attitude positive, d'accueil et de solidarité de notre part.

L'Histoire et les modèles contemporains dominants peuvent bien nous faire l'éloge de la compétition, de la division et de la guerre, seule l'affirmation de la fraternité rend possible la solidarité, qui à son tour permet l'organisation démocratique de la société, qui à son tour permet de vivre dans une société digne, libre et égalitaire.

Mais la mondialisation est en train de tuer la démocratie et la fraternité. Partout à travers le monde, des groupes riches refusent de financer les systèmes par répartition pour accélérer la mise en place de fonds de pension à leur seul bénéfice. Des banlieues aisées n'acceptent plus de dépendre pour leur sécurité de municipalités plus pauvres, et s'organisent en bunkers disposant de systèmes de sécurité privés. Des régions riches remettent en cause la solidarité fiscale avec des régions moins riches. Des communautés plus aisées organisent leur séparation d'avec les autres¹.

Il est urgent de se ressaisir, car "la manifestation essentielle de la Liberté est (...) l'exacerbation de l'égoïsme et de la cupidité, le refus de tout objectif altruiste et de toute responsabilité collective, l'obsession de la réussite individuelle, la glorification du plaisir solitaire et une juxtaposition d'autismes au détriment de la démocratie"². Vision dantesque d'une civilisation qui se perd et se fourvoie.

Quand comprendra-t-on que chacun a intérêt au bonheur de l'autre ? Qu'il n'est point de bonheur solitaire ? Que la coopération est infiniment plus efficace que la compétition ? Que la fraternité est la seule force qui fait avancer l'ensemble ? Que la vie n'est que donner et recevoir, accueillir et être accueilli ? Que la haine détruit et que la fraternité sauve ? Que sans

solidarité la vie n'est possible pour personne ?

Pourquoi cette répétition de Campagnes citoyennes ?

Parce que tous les hommes sont égaux en droit et en dignité et qu'une civilisation démocratique est supérieure à une civilisation totalitaire, et parce qu'on ne naît pas démocrate mais qu'on le devient.

Parce que les citoyens ont trop souvent une idée désastreuse de l'organisation du bien commun, de la fonction publique et de la politique, et que ce n'est pas "défendre le peuple, et le pouvoir du peuple, que de ridiculiser perpétuellement ses représentants"³.

Parce que le gouvernement direct, à tous les niveaux, toujours, par toutes et par tous, est une illusion, et que la démocratie représentative est le seul réel – perfectible – possible. Mais aussi parce qu'à côté de cette démocratie de délégation, il est essentiel de développer une démocratie de participation.

Parce que la persistance des partis d'extrême droite en Belgique et en Europe constitue un risque majeur pour notre devenir. Et parce que, entre le faible et le fort, le dominé et le dominant, c'est le laisser-faire qui opprime et c'est la loi et l'Etat de droit qui libèrent.

Parce que le grand cynisme de nos sociétés est l'indifférence face à la misère du monde; parce que la majorité des pays du monde connaissent toujours des situations de misère, de famine, de guerre, de feu et de sang; parce que les conditions de vie de centaines de millions de personnes représentent une infamie sans nom.

Parce que "le capitalisme favorise les

inégalités - d'où l'importance d'avoir des Etats qui luttent contre la tendance naturelle des marchés"⁴ -, et parce que "les inégalités ont augmenté au cours des vingt dernières années"⁵. Si l'économie et l'argent continuent à diriger le monde, alors le monde ira en faillite.

Parce qu'il faut développer la pensée critique, celle qui ne se soumet jamais. Parce que le barbare, c'est moi si je me laisse aller.

Parce que, dans un monde où l'ivresse de la science et de la consommation a remplacé la spiritualité, "il importe de sauver l'héritage spirituel"⁶ - le 21^{ème} siècle sera spirituel ou ne sera pas - et que, s'il est indispensable de conforter l'humanisme et les valeurs de l'Etat laïque de droit, il reste fondamental de donner sens à la vie.

Parce qu'il est vital de réapprendre à respecter la nature. Parce que crise écologique et crise spirituelle sont intimement liées et qu'il est urgent d'en sortir. Il ne faut pas que l'homme change désormais la vie en chaos.

Parce qu'il y a trop de milieux, nantis ou miséreux, sans âme, sans amour, sans sens, dans lesquels les enfants ne peuvent pas se construire. Parce que sans amour, sans fraternité, sans liens sociaux, sans solidarité, la femme et l'homme ne peuvent rien, ne sont rien.

Parce que nous sommes tous et toutes sur le même bateau et que nous sommes responsables de ce qu'il ne chavire pas mais amène chacune et chacun à bon port. Nous sommes responsables du monde !

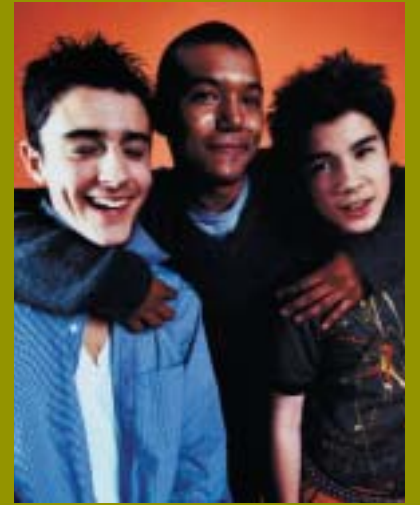
Voilà pourquoi cette répétition annuelle de démarches citoyennes, qui donnent à une petite ville toute sa grandeur. C'est quand elle développe la fr'ATHERNITÉ qu'Ath est la plus grande et la plus belle. C'est quand ses habitants cultivent la solidarité qu'ils créent le plus de P.I.B., de Produit Intérieur de Bonheur.

Maintenant, c'est à vous.

"A vous de prouver que vous pouvez sourire au sourire de l'autre et ne pas vous résigner à la tristesse du monde, que le bonheur ne se résume pas au

7 Printemps 2004
Campagne citoyenne athoise

J'AI RÊVÉ
D'UN MONDE
FR'ATHERNEL
ET SOLIDAIRE



fait de se réjouir d'avoir échappé aux infortunes d'autrui.

"A vous de réaliser que la perfection n'est que légèrement plus difficile à atteindre que la médiocrité.

"A vous de ressentir qu'il existe certainement quelque part au moins une personne dont le but, dans la vie, est de vous rendre heureux. Ne la cherchez pas : elle vous trouvera.

"A vous d'apprendre à traiter chaque être humain comme s'il était le Dieu dont dépend votre salut.

"A vous de comprendre que la Fraternité n'est pas un rêve naïf, ni un discours de secte, mais la seule voie réaliste de survie de l'espèce à laquelle vous appartenez.

"Imaginez, rêvez, prenez des risques. Transformez la Fraternité en pratique. Sans l'attendre des autres.

"Donnez-vous l'occasion, au moins une fois par jour, de susciter un sourire, d'accueillir, d'être anonymement généreux, sans esprit de retour.

"Ne serait-ce que pour vous convaincre qu'il reste en vous une étincelle d'humanité."⁷

Maintenant c'est à vous à rêver d'un monde fr'ATHERNEL et solidaire. Et à le construire. Car rêver ne suffit pas, il faut agir ! Si vous ne le faites pas, personne ne le fera à votre place. Maintenant c'est à vous.

DKW

¹ Cf. Jacques Attali, "Fraternités", Fayard, Paris 1999, p. 52.

² Jacques Attali, op.cit. p. 151.

³ André Comte-Sponville in André Comte-Sponville et Luc Ferry, "La sagesse des modernes", Robert Laffont, Paris 1998, p. 449.

⁴ Fernando Henrique Cardoso, ancien président du Brésil, in "Bilan du monde", Edition 2004, Le Monde, p. 10.

⁵ François Bourguignon, économiste en chef de la Banque mondiale, in "Bilan du monde", Edition 2004, Le Monde, p. 11.

⁶ Antoine de Saint-Exupéry.

⁷ Jacques Attali, op.cit. p. 226.

J'AI RÊVÉ
D'UN MONDE
FR'ATHERNEL
ET SOLIDAIRE



Lun 26 janvier au Ven 6 février

Lundi 2 février
à 19h

Auditorium du
Château Burbant

Des Francs- Maçons répondent à vos questions

Table ronde organisée avec la participation de quatre membres d'Obédiences maçonniques différentes.

Du 26 janvier
au 6 février

A la Maison culturelle

La Franc-Maçonnerie en question

Exposition et animations
scolaires

Pour découvrir les valeurs défendues par la Franc-Maçonnerie et bousculer les idées préconçues qui circulent au sujet de la Franc-Maçonnerie.

Org.: Maison de la Laïcité
d'Ath, 068/45.64.92

Lun 2 février au Ven 2 avril

A l'accueil du
Centre Administratif
Communal



Télévie 2004

Mobilisation générale
contre le cancer

Pin's en forme de cœur : € 2.
Feutres en forme d'animaux
(hippopotame, chouette, pingouin) : € 3.

Echarpes en laine polaire (bordeaux et beige) : € 7.

Aujourd'hui, 80 % des enfants atteints de leucémie en guérissent. Cela ne serait pas possible sans le soutien des administrations communales, dont celle d'Ath. Soutenez l'effort qui est fait chaque année en faveur du Fonds National de la Recherche Scientifique.

Org.: Administration communale d'Ath, 068/26.91.68

Dim 8 février

10h

Château Burbant Education à la démocratie

Causerie-débat avec
Michel Lefèvre

L'épanouissement de la démocratie suppose l'acquisition d'habitudes, d'attitudes et de valeurs, ainsi qu'un engagement sans équivoque. La démocratie ne peut triompher que si chaque génération a les moyens d'en comprendre le fonctionnement. Il convient donc, avec urgence, d'enseigner la citoyenneté.

Org.: Commission Qualité de Vie de la MCA, 068/84.35.38.

Dim 15 février

10h

Château Burbant Comment construire la paix ?

Causerie-débat avec
Anne Urbain

Que de formes de violences affectent notre quotidien. Pourtant, en nous accordant un temps de réflexion et d'ouverture, nous pouvons contribuer à faire éclore des relations harmonieuses, être à l'écoute d'autrui et de soi. L'action de changer au lieu de subir, va de pair avec notre dignité humaine.

Org.: Commission Qualité de Vie de la MCA, 068/84.35.38.

Mer 18 février

14h

Salle Georges Roland

Christian Merveille chante pour les enfants de Bam en Iran

avec la collaboration de
l'Académie de musique
d'Ath et l'école de danse
"The Young Talents"

Org.: Unicef (Jeune comité
Unicef Ath), 068/28.02.62

Jeu 19 février

20h

Auditorium de la MCA

Le procès Dutroux-Nihoul et consorts

soirée débat avec

Vincent Decroly, ancien
membre de la Commission
parlementaire Dutroux-Nihoul

Guy Poncelet, procureur du
roi honoraire

Michel Bouffioux, rédacteur
en chef du "Journal du Mardi"

Marie-Jeanne Van Heeswyck,
journaliste

Freddy Dewille, président de
l'Observatoire Citoyen

Philippe Simoulin, journaliste
à "La Dernière Heure"

L'Observatoire Citoyen veut susciter la réflexion citoyenne sur le fonctionnement des autorités policières et judiciaires, particulièrement à propos de la protection de l'enfance. Le Forum Alternatif en Pays Vert se définit comme une association citoyenne et alter-mondialiste.

Org.: Forum Alternatif en Pays Vert et l'Observatoire Citoyen, 068/28.44.19

Jeu 19 et Ven 20 février

10h et 13h30

Le Palace

Scolaires 3^{èmes}
aux 6^{èmes} secondaires

La femme corbeau

Théâtre et danse
par Viola Streicher

Auteur et metteur en scène
Marcel Cremer

"La femme-corbeau" est l'histoire d'un adieu et d'un recommencement. Elle nous parle d'intolérance, de racisme et de xénophobie, mais aussi de tolérance et de liberté.

Org.: Maison Culturelle d'Ath,
068/26.99.92

Jeu 4 mars

20h

Cinéma l'Ecran

L'Europe, c'est pas l'Amérique ! Quel est le projet éthique de l'Union Européenne ?

Soirée débat

avec Ignace Berten,
Dominicain, directeur-
adjoint du Centre
d'études des politiques
européennes

Comment l'Europe exprime-t-elle son identité en matière de paix, de solidarité, de droits sociaux, de lutte contre la pauvreté, de coopération avec les pays du Sud, de politique internationale ? Quelle place pour les religions, la société civile et les mouvements de conviction dans la construction européenne ?

Org.: Mouvement Ouvrier
Chrétien et Inter-mouvements,
068/84.34.31

- **Conférence**
- **Animation de rue ou de foule**
- **Colloque, démarche de réflexion**
- **Chant, théâtre, danse, cinéma**
- **Commémoration, célébration**
- **Voyage, excursion**
- **Ecriture, lecture, exposition**
- **Campagne de solidarité**

J'AI RÊVÉ
D'UN MONDE
FR'ATHERNEL
ET SOLIDAIRE

Dim 7 mars

10h

Château Burbant Le néolibéralisme

Causerie-débat avec
Xavier Jadoul

Le marché, c'est "aujourd'hui"; il ne s'intéresse pas à "demain". Avec le marché, tout est imprévisible, le pire est possible. Nous refusons de voir les conséquences de nos actes dans la destruction de nos forêts, de la vie, de la terre, de l'épuisement des réserves de pétrole.

Org.: Commission Qualité de Vie de la MCA, 068/84.35.38.

Lun 8 au Dim 21 mars

Espace Laïque Eugène Defacqz Les émigrants belges d'hier, un miroir d'aujourd'hui

Exposition

Org.: Maison de la Laïcité
d'Ath, 068/45.64.92

Dim 14 mars

10h

Château Burbant L'éducation aux médias

Causerie-débat avec
Pol Deteux

Les médias sont de plus en plus soumis à une concurrence accrue et à l'impératif de la rentabilité. La télévision est tombée sous la dictature de l'audimat. La tentation du spectacle et du racolage ne cesse de grandir. Désormais, l'éducation aux médias est devenue une composante es-

sentielle de la formation citoyenne.

Org.: Commission Qualité de Vie de la MCA, 068/84.35.38.

Ven 19 mars

19h30

Auditorium du
Château Burbant

Forum social mondial : Un autre monde est possible

Conférence par Olga Zrihen,
députée européenne avec
la participation de Marie-
José Laloy, sénatrice et
Bruno Van Grootenbrulle,
Député-Bourgmestre

Suite au Forum social mondial à Bombay en janvier 2004 : des politiques sociales locales aux politiques mondiales.

Org.: Femmes Prévoyantes
Socialistes (FPS), 068/26.42.05
et Présence et Action Culturelle
(PAC)

Dim 21 mars

10h

Château Burbant Qui gouverne le monde ?

Causerie-débat avec
André Dubois

En fonction de qui et de quoi le monde est-il gouverné ? C'est au travers de la réalité des faits, et de la manipulation, que le genre humain a toujours été mené. Le monde a toujours été gouverné à travers les oppositions d'intérêts privés confidentiels. Comment mettre en place un gouvernement humanitaire ? Entrée € 1,20.

Org.: Commission Qualité de Vie de la MCA, 068/84.35.38.

Dim 21 mars

12h

Centre Marial Tongre-

Notre-Dame Dîner de partage

A 14h

Droits humains en Afrique du Sud Indépendants = tous frères ?

Conférence par Daniela
Gennrich, directrice de la
"Pietermaritzburg Agency
for Christian Social
Awareness" (PACSA),
Afrique du Sud

La PACSA a développé la prise de conscience des chrétiens contre l'apartheid et pour la construction de la démocratie sud-africaine à Pietermaritzburg, chef-lieu de la province du KwaZulu-Natal. Daniela Gennrich, directrice de la PACSA, a travaillé dans diverses universités d'Afrique du Sud avec des étudiants noirs défavorisés, et dans un projet de lutte contre le sida. "Entraide et Fraternité" Belgique finance le programme "Pauvreté et justice économique" de la PACSA.



Week-ends des 20 et 21 mars
et 3 et 4 avril

Collectes du Carême de partage dans les églises, en faveur d'acteurs de change- ment dans des pays du Sud

Org.: Paroisses catholiques
et Entraide et Fraternité,
068/28.16.46

Durant le printemps

Réalisation d'un "code de la fraternité"



Ce "Code de la fraternité" sera illustré à la manière du code de la route. Il comportera divers panneaux qui seront une invitation à se comporter d'une manière fraternelle au sein de la société. Ce code sera l'aboutissement d'une réflexion au sujet des comportements adoptés à l'école; il sera mené dans chacune des classes primaires de l'enseignement communal lors des cours philosophiques.

Org. Ecoles communales d'Ath,
068/28.32.70

Amnesty International et des jeunes se mobilisent pour les enfants des rues du Brésil



En 1993, la police militaire tuait 8 enfants des rues à Candelária, et 21 habitants de la favela de Vigário Geral. Ces massacres de civils innocents sont symboliques de la violence contre les enfants du monde. Ces événements se sont déroulés dans les quartiers pauvres de Rio de Janeiro.

2003, dix ans ont passé et la situation n'a pas vraiment évolué. Des civils non armés et des enfants innocents sont toujours les victimes de balles. Pour commémorer ce triste anniversaire, le groupe 88 d'Amnesty International propose aux écoles secondaires de réaliser des dessins, des collages, des montages, sur le

J'AI RÊVÉ
D'UN MONDE
FR'ATHERNEL
ET SOLIDAIRE



thème des enfants des rues. Ces dessins seront remis officiellement à l'Ambassade du Brésil en souvenir des enfants de Candelária, afin de faire savoir au gouvernement brésilien que les enfants belges sont conscients de la situation des enfants oubliés dans les rues du Brésil.

Org. Groupe 88 Amnesty International Ath-Leuze-Lessines, 068/28.58.54

Printemps citoyen au Collège St-Julien

10 février

Rencontre avec Mme Liebstadt, rescapée d'Auschwitz

Les élèves sont invités à rencontrer une victime du nazisme. Par son témoignage, Mme Liebstadt rappelle aux futurs jeunes électeurs l'importance du respect des différences, de la force de la solidarité dans l'épreuve. Pour toutes les 6^{èmes}.

De février à avril
Réalisation d'un JT hebdomadaire

Préparés et montés par les 6^{èmes}, ces JT mettront l'accent sur les problèmes sociaux, sur la tolérance et l'accueil de l'autre. Rencontre avec Valérie Dupont, éditrice du JT à la RTBF.

Mardi 2 mars
Rencontre avec Guy Spitaels, à propos de son dernier ouvrage "L'improbable équilibre"



Guy Spitaels présente aux rhétoriciens sa réflexion sur les relations entre les grandes puissances. La Chine, l'Europe, le Tiers-Monde ont-ils la possibilité de rétablir l'équilibre du globe, trop largement dominé par le monde anglo-saxon ? La solidarité entre peuples, la fraternité entre grandes puissances, sont-elles possibles ?

Du 9 au 12 mars

Expériences de vie

Dans le respect du vécu de chacun, les élèves de 6^{ème} sont plongés durant 4 jours dans différents milieux à la démarche tantôt ouvertement spirituelle, tantôt socio-culturelle. Autant d'expériences riches en rencontres, en démarches fraternelles et solidaires.

1^{er} mai

Exposition surréaliste

Pour illustrer un certain nombre d'apprentissages réalisés dans le cadre du cours de français ou lors de la visite du Musée d'Art moderne du Centre Beaubourg à Paris, les élèves sont invités à réaliser une œuvre personnelle illustrant le thème de la fraternité. Les réalisations sont présentées aux parents le 1^{er} mai, lors de la journée portes ouvertes.

8 mai

Cabaret théâtre

La préparation de ce cabaret doit être l'occasion de resserrer les liens de fraternité entre les élèves, et de convivialité et de tolérance entre professeurs et élèves.

Org.: Collège St-Julien, 068/28.50.20

Printemps citoyen à l'Institut

Renée Joffroy et à l'Institut Vauban

- Actions avec les personnes âgées.
- Collecte de sang chez

les jeunes

- Sensibilisation au Conseil communal
- Actions de promotion de la santé
- Travail sur le recyclage des déchets

Org.: Institut Technique Renée Joffroy, 068/26.50.50

Printemps citoyen à l'I.T.L.

Visite du Palais de Justice de Mons pour les 6^{èmes} professionnelles; audience d'un procès d'assises

Org.: Institut Technique Libre, 068/26.88.80

Printemps citoyen à l'I.P.E.S.



- Animations sur les dons d'organes
- Collecte de sang pour les élèves majeurs
- Zoom pour la démocratie : débat avec des représentants de partis politiques
- Visite du Parlement
- Visite du fort de Breendonck et du mémorial de Malines
- Entretien avec un rescapé des camps

- Opération "Avocat à l'école"

Org.: Institut Provincial d'Enseignement Secondaire, 068/26.46.50

Printemps citoyen à l'Athénée

En février

Deux journées de la mémoire, visites du fort de Breendonck et du mémorial de Malines

En mars

Trois journées de voyages alternatifs : A la découverte de l'Islam et de quartiers d'immigrés à Bruxelles

Le 22 mars

Les Tambours de la Paix

Les 22 et 23 avril

"Raus" et souper des "Saveurs du monde"

Org.: Athénée Royal d'Ath (secondaire), 068/26.90.00

Lun 22 mars

Départ de la gare à 11h (rendez-vous à 10h30)

Grande parade de la fr'Athernité

Dans les rues du centre-ville et sur la Grand-Place.

Les tambours de la paix

Accessibles à toutes les écoles de l'entité.

Org.: Athénée Royal d'Ath (secondaire), 068/26.90.00

- **Conférence**
- **Animation de rue ou de foule**
- **Colloque, démarche de réflexion**
- **Chant, théâtre, danse, cinéma**
- **Commémoration, célébration**
- **Voyage, excursion**
- **Ecriture, lecture, exposition**
- **Campagne de solidarité**

J'AI RÊVÉ
D'UN MONDE
FR'ATHERNEL
ET SOLIDAIRE

**Du 22 mars
au 17 mai**



Pour les 5^{èmes}
et 6^{èmes} secondaires

**Solidaire,
pas solitaire**

Du 22 mars au 2 avril
**Animations de
sensibilisation
aux élections
et aux enjeux d'un
monde solidaire**

La MCA propose des animations à destination des 5^{èmes} et 6^{èmes} secondaires afin de conscientiser sur les notions de valeurs et de collectivité, et sur l'importance des élections de juin 2004.

Du 17 avril au 17 mai
**Réalisation
d'un journal**

De la réflexion, les jeunes passeront à la réalisation de textes, poèmes, dessins et photos, illustrant leur vision de la solidarité et de la collectivité. La finalisation du projet se fera par la publication d'un journal à destination des étudiants du secondaire, reprenant l'ensemble des réalisations des jeunes.

Org. *Maison Culturelle d'Ath,*
068/26.99.99

Dim 4 avril

10h

Château Burbant
L'enseignement

Causerie-débat avec
Anthony Demarbaix

Que se passe-t-il dans la tête d'un enseignant quand il donne cours ? A quoi fait-il attention et pourquoi ? Comment doit-il s'y prendre pour enseigner et éduquer ? Pourquoi une réforme de l'enseignement est-elle demandée ?

Org.: *Commission Qualité de Vie de la MCA,* 068/84.35.38.

**Du 9 avril
au 20 juin**

Dans les rues
du centre-ville

**Pavoisement aux
couleurs d'Europe**

Org.: *Ville d'Ath,* 068/26.91.58

**Jusqu'au
Mar 20 avril**

**Tous poètes pour
la fr'Athernité**



**Réflexions dans les
classes de 6^{èmes} primaires**

Après en avoir réfléchi et discuté avec leurs instituteurs et institutrices, les élèves des 21 classes des 6^{èmes} années

primaires de l'Entité expriment leur solidarité par la poésie, le chant, des textes percutants, des illustrations... qu'ils appliquent sur des panneaux d'exposition.

Org.: *Ligue des Familles,*
068/28.14.25

Dim 18 avril

10h

Château Burbant
**La femme au cœur
du changement de
la société**

Causerie-débat avec
Anne-Florence Delannay

La société est dominée par un modèle masculin outrancier. Les femmes sont les victimes, plus que les actrices, des violences : elles sont plus enclines à protéger la vie qu'à la détruire. Le courage dont elles font preuve dans les circonstances les plus difficiles, répond aux exigences de survie. Il faut entendre les femmes mais aussi la part de féminité qui existe en chaque être humain. Entrée € 1,20.

Org.: *Commission Qualité de Vie de la MCA,* 068/84.35.38.

**Du Lun 19 au
Ven 30 avril**

Château Burbant
**L'affiche politique
germanique
dans l'entre-deux
guerres**

**Exposition d'affiches élec-
torales et de propagande
des années 1920 et 1930**

Une partie de l'exposition est consacrée à une rétrospective de l'œuvre graphique de John Heartfield (pseudonyme de Helmut Herzfeld), 1891-1968, artiste politique allemand. L'autre partie de l'exposition



comprend une série de reproductions d'affiches politiques et/ou électorales autrichiennes, des années 1920 à 1933, dans le style, les couleurs et la violence graphique de l'époque.

Org.: *Les Héritiers de la Mémoire,* 068/84.34.64

**Du Lun 19 au
Jeu 29 avril**

19 avril à Ligne,
21 avril à Ormeignies,
22 avril à Ghislenghien,
23 avril à Isières,
26 avril à Mainvault,
27 avril à Ath,
28 avril à Arbre,
29 avril à Ostiches
Toujours à 19h30

**Dialogue entre citoyens et
autorité communale**

Ath au futur

**Une réflexion citoyenne
pour l'aménagement d'Ath
pour les 15 années à venir**

L'autorité communale poursuit son travail de consultation sur le projet d'aménagement du territoire communal pour les 15 années à venir, appelé "Schéma de structure".

Après les réunions publiques organisées en mars et avril 2003, l'Autorité communale propose de poursuivre le dialogue avec les citoyennes et citoyens à ce sujet. Huit réunions publiques permettront aux habitants de prendre connaissance de l'état de préparation du projet, de poser des questions et d'émettre leurs avis. Les citoyennes et citoyens sont également invités à transmettre leurs avis via le site Internet de la Ville ou sur papier. Le Plan d'épuration des eaux usées sera également présenté lors de ces rencontres publiques.

Org.: *Ville d'Ath,*
068/28.91.58

J'AI RÊVÉ
D'UN MONDE
FR'ATERNEL
ET SOLIDAIRE



Mar 20 avril

14h30

Palace

**Le Brésil n'est
pourtant pas un pays
sous-développé mais
un pays injuste**

Conférence par
Walter De Kuysche



Près de 50 millions de Brésiliens vivent avec 1 ou 2 euros par jour. Le Brésil est un pays inégalitaire, raciste, injuste, et la corruption y fait des ravages. Cela dans un pays immense, peuplé de 172 millions d'habitants, où la violence est effroyablement présente. L'arrivée de Lula à la présidence, constitue un espoir immense pour les Brésiliens. Saura-t-il libérer son pays de ce qui le rend prisonnier de l'intérieur et de l'extérieur ?

Org.: *Université du temps disponible (UTD)*, 068/26.99.99

Mer 21 avril

20h

Cinéma l'Ecran

In this world

Film de Michaël Winterbottom, GB 2003, couronné au Festival de Berlin "Golden Bear".
Prix du film pour la paix

Deux jeunes Afghans vivent au Pakistan près de la frontière afghane. Pour échapper à un futur sans issue, ils décident de partir pour Londres. "In this world" nous emmène

en voyage avec eux. Leur histoire ressemble à celle de millions de réfugiés qui mettent leur vie entre les mains des passeurs. Le film rend justice aux hommes et aux femmes qui vivent avec un passé et une culture auxquels ils doivent renoncer. Entrée : € 4 ou 4,50. Art. 27 : € 1,25.

Org.: *Les Mercredis du cinéma MCA*, 068/26.99.99

Jeu 22 et Ven 23 avril

Locaux de l'Athénée
Royal d'Ath

"Raus"

Œuvre théâtrale originale de Michel Lefèvre et Jean-Pol Vandenberghe écrite à partir du film et du livre "La ville sans Juifs" et créée par des jeunes de l'Athénée

En 1924, s'inspirant d'un roman de Hugo Bettauer, H.K. Breslauer réalisait un film muet de "politic fiction". Anticipant sur la future politique nazie, l'auteur imagine que la ville de Vienne décide de chasser tous les Juifs. Cette anticipation datant de l'immédiat après-guerre de 14-18, fait réfléchir à tout ce que nos grands-parents n'ont pas fait pour éviter le génocide des Juifs et plaide en faveur d'une prise de conscience citoyenne de longue durée. Pour rappel : "Mein Kampf" date de 1924... La pièce sera entrecoupée de quelques images du film "La Ville sans Juifs". "Raus" signifie "dehors !"

Le 23 avril, un souper de "Saveurs du Monde" suivra le spectacle.

Org.: *Les Héritiers de la Mémoire*, 068/84.34.64
Athénée Royal d'Ath
(secondaire), 068/26.90.00

Dim 25 avril

10h

Château Burbant
Etre Juif aujourd'hui

**Causerie-débat avec
Pierre Ladeuze**

Org.: *Commission Qualité de Vie de la MCA*, 068/84.35.38.

Dim 2 mai

De 9 à 18h

L'Entrepôt

**Grande brocante
vide grenier**



Au profit de l'éducation des enfants du Congo avec la collaboration du Rotary Ath-Lessines.

Prix de l'emplacement : € 2,50.
Réservation emplacements : 068/28.02.62.

Org.: *Unicef (Jeune comité Unicef Ath)*, 068/28.02.62

Du Lun 3 au Dim 16 mai

Semaine de 8h30 à 16h
Samedis et dimanches
de 14 à 20h

Château Burbant
**M'Badakhouné
au Sénégal**

Exposition

Christian Differding est parti enseigner un mois en primaire dans un petit village du Sénégal, au cœur de la brousse. Il en ramène une riche expérience qu'il souhaite partager. A travers une exposition didactique agrémentée de nombreuses photos, il nous fait revivre son voyage. Tous les thèmes de la vie sont abordés : l'éducation, la religion, l'économie, l'environnement, la cuisine, la musique, la santé, la sécurité sociale informelle, la population et les ethnies, la structure administrative d'une petite communauté rurale et même, la

sexualité. L'essentiel du message tient en trois mots : hospitalité, solidarité, tolérance et, pour les écoles, humilité face aux conditions précaires de vie des enfants.

Les groupes scolaires sont priés de réserver à l'avance. PAF : € 1.

Tous dons de livres en bon état pour les enfants ou dons en espèces, sont les bienvenus et sont destinés à la création d'une bibliothèque pour la petite école de M'Badakhouné.

Org.: *Sénégal M'Badakhouné*, 068/28.18.66

Mar 4 mai

20h

Grand Salon de
l'Hôtel de Ville

**Les droits
des sans-droit**

Conférence par Lise Thiry

Org.: *Comité d'Action Laïque d'Ath (CALA)*, 068/28.34.13

Sam 8 mai

A 8h15 et à 19h

**La grosse
cloche de
St-Julien
sonne le souvenir**

Le 8 mai, les associations d'anciens combattants, prisonniers, déportés et résistants, les autorités communales et toute la population, commémorent les souffrances et les atrocités du passé.

Hommage est rendu aux victimes de la guerre, aux martyrs des camps et de la torture, à celles et ceux qui combattirent pour nos libertés et pour la démocratie.

Nous nous souvenons que c'est grâce à eux qu'aujourd'hui nous pouvons rêver et agir en faveur de la fraternité !

- **Conférence**
- **Animation de rue ou de foule**
- **Colloque, démarche de réflexion**
- **Chant, théâtre, danse, cinéma**
- **Commémoration, célébration**
- **Voyage, excursion**
- **Ecriture, lecture, exposition**
- **Campagne de solidarité**

7 Printemps 2004
Campagne citoyenne athoise

**J'AI RÊVÉ
D'UN MONDE
FR'ATHERNEL
ET SOLIDAIRE**

19h
Place Ernest Cambier

**Cérémonie
du souvenir de la
fin de la guerre
40-45 et de
la libération
des camps**

Sam 8 mai

10 à 12h
Salle de cinéma
l'Ecran

**Clôture
du Forum social
local 2003-2004**

Plusieurs associations de la région, organisatrices du "Forum social local" présenteront leurs propositions et revendications aux différents parlementaires, suite aux travaux de différents ateliers qui se seront tenus dans la région à propos de la ruralité, de l'agriculture, de l'environnement, de la culture, des médias, de l'enseignement et du service public.

Org. Forum social local,
068/64.50.49

**Du Ven 14 au
Dim 16 mai**

Hôtel de Ville
Salle des pas perdus

**Solid'artistes
féminines**

Exposition

Des artistes féminines de la région créent des œuvres présentant leurs visions de la solidarité, ici et ailleurs.

Org.: Femmes Prévoyantes
Socialistes, 068/26.42.85

Dim 16 mai

**Création du
Prix du citoyen
de la Ville d'Ath**

Les partenaires de la Campagne citoyenne et l'Autorité communale rendent hommage à des femmes et des hommes, jeunes ou adultes, puissants ou modestes, qui, dans la vie publique, associative, scolaire, professionnelle, de quartier ou de famille, s'évertuent à répondre aux exigences éthiques et morales du statut de citoyenne ou citoyen que leur confère le fait de vivre en démocratie. Ces femmes et



ces hommes sont évidemment loin d'être les seuls vrais citoyens démocrates : elles et ils sont des emblèmes, des exemples, des représentants de ce que sont éminemment beaucoup d'autres citoyennes et citoyens d'Ath qui, même s'ils ne l'obtiennent pas officiellement, mériteraient amplement le "Prix du citoyen ou de la citoyenne d'Ath".

Org.: Ville d'Ath, 068/26.91.58

10h30

Grand Salon de
l'Hôtel de Ville d'Ath

Séance académique
Sur invitation

**Célébration
de la Journée de**

**l'Europe et
de la Campagne
citoyenne athoise
et remise du Prix
du citoyen de la
Ville d'Ath**

- Remise des prix aux enfants lauréats de "Tous poètes pour la fr'Athernité".
- Remise du "Prix du citoyen de la Ville d'Ath".
- Hommage du Collège des Bourgmestres et Echevins aux écoles et associations partenaires de la Campagne citoyenne, et aux lauréats du "Prix du citoyen".
- Célébration de la Journée de l'Europe.

Org.: Ville d'Ath, 068/26.91.58



DANS MA VILLE

NOCES D'OR^{ET} DE DIAMANT

L'autorité communale et "La Vie Athoise" présentent leurs meilleurs vœux aux couples jubilaires d'Ath pour leur 50 ou 60 ans de mariage.



Le 6 décembre dernier, Noces de Diamant des époux Jules Boulard et Georgette Schiettecatte, de la rue de Beaumont à Ath.



Le 20 décembre dernier, Noces de Diamant des époux Jean Starquit et Eva Scuttenaire, de la route de Lessines à Isières.



Le 20 décembre dernier, Noces d'Or des époux Georges Cauchy et Francine Blariaux, de la rue Haut Aulnoy à Meslin-l'Évêque.



Le 28 décembre dernier, Noces d'Or des époux Apollinaire Gaillet et Ginette Provins, de la rue d'Houtaing à Houtaing.

19 avril Ecole communale de Ligne - 21 avril Ecole communale d'Ormeignies - 22 avril Salle des Fêtes de Ghislenghien - 23 avril Ecole communale d'Isières - 26 avril Ecole communale de Mainvault - 27 avril Stades des Géants à Ath - 28 avril Ecole communale d'Arbre - 29 avril au Blanc Moulin à Ostiches - Toujours à 19h30

DIALOGUE ENTRE CITOYENS ET AUTORITÉ COMMUNALE

"ATH AU FUTUR" UNE RÉFLEXION CITOYENNE POUR L'AMÉNAGEMENT D'ATH POUR LES 15 ANNÉES À VENIR

L'autorité communale poursuit son travail de consultation sur le projet d'aménagement du territoire communal pour les 15 années à venir, appelé "Schéma de structure". Après les réunions publiques organisées en mars et avril 2003, l'Autorité communale propose de poursuivre le dialogue avec les citoyennes et citoyens à ce sujet. Huit réunions publiques permettront aux habitants de prendre connaissance de l'état de préparation du projet, de poser des questions et d'émettre leurs avis. Les citoyennes et citoyens sont également invités à transmettre leurs avis via le site Internet de la Ville ou sur papier. Le Plan d'épuration des eaux usées sera également présenté lors de ces rencontres publiques.

ATH
ANTIQUITÉS
BROCANTE
Collections

16 au 18 avril
le vendredi 16 de 14 à 18h30
les 17 et 18 de 10 à 19 heures
SOUS LE PATRONAGE DE LA VILLE D'ATH

150 STANDS

HALL DES EXPOSITIONS
Zoning "Les Primevères"
E429 sortie 30 - Voie rapide Tournai-Bruxelles

Infos: 069 66 23 45
065 84 01 28

le courrier de l'Escaut

SALONS ET FOIRES AU CEVA

Du samedi 20 au
dimanche 28 mars 2004
Samedis 20 et 27 et dimanches
21 et 28 : de 10 à 20h
Lundi 22 et vendredi 26 : de 15 à 20h
**FOIRE COMMERCIALE
DU PRINTEMPS**



43^{ème} édition d'un véritable forum commercial axé sur les échanges commerciaux régionaux. La vitrine du savoir-faire commercial et artisanal du Pays Vert. Entrée gratuite.

Association des commerçants et artisans d'Ath,
068/28.70.21,
www.ath.maville.be et www.ath-business.com

Le dimanche 4 avril 2004,
de 10 à 18h

BOURSE DE VEHICULES ANCIENS



Pièces, documentation, automobilia, miniatures. Entrée : € 3,50 (une boisson gratuite).

Amicale Athoise d'Amateurs d'Automobiles Anciennes, 068/28.46.01.

Samedi 29 mai 2004, 19h

GALA DE GYMNASTIQUE ET DE DANSE SPORTIVE

L'Association Sportive Athoise de gymnastique organise son traditionnel gala de fin de saison. Les 600 membres du club vous invitent à assister à leurs diverses démonstrations de gymnastiques et de danses sportives.

Association Sportive Athoise, 068/28.31.41

Participez à la
GRANDE SOIREE
au profit du

une initiative de
IDETA l'intercommunale de Développement Economique

2004
de la région

TOURNAI-ATH-ENGHIEN-LESSINES-PERUWELZ

LE JEUDI 1^{er} AVRIL à 19H au HALL CEVA à ATH

★ UN REPAS CONVIVAL (uniquement sur réservation)

- apéro + repas (jambon à l'os chaud à la coupe et garniture) + dessert + café pour 30 euros par personne (paiement avant le 25/3)
- pour 35 euros (paiement après le 25/3 ou sur place)

★ UNE SOIREE PLEINE D'AMBIANCE

- orchestre
- vedettes du sport et de la variété
- vente aux enchères
- géants d'ATH
- surprises
- remise des chèques au profit du TELEVIE

inscrivez-vous
dès
aujourd'hui

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

je réserve.....repas pour un total de.....euros

je verse au compte 001-4200-566-50 avec en communication mon nom de famille + le nombre de repas

Pour vos inscriptions renvoyez par FAX ce coupon au 069 671 692 - ou adressez-le par courrier à IDETA/TELEVIE - 11 rue Saint Jacques - 7500 Tournai - ou envoyez un e-mail à televie@ideta.be

invitation

DANS NOS MUSEES

Musée national des jeux de paume et de la balle pelote



Installé dans les somptueux greniers de l'Hôtel de Ville d'Ath, le Musée National des Jeux de Paume (MNJP), a vécu sa troisième saison touristique. En septembre dernier des télévisions italiennes et espagnoles promènèrent leurs caméras dans ce conservatoire unique en Belgique. L'équipe nationale hollandaise de jeu de balle a également fait une halte à Ath.

Les bénévoles qui gèrent cet espace muséographique se sont fixé une série d'objectifs qui seront financés grâce aux bénéfices engrangés par diverses manifestations, par des dons, par des cotisations de membres protecteurs, mais aussi par les apports financiers des "Amis du musée".

En 2004, les derniers travaux de menuiserie pourront être exécutés. La mise en place d'une signalétique touristique sera poursuivie. De nouvelles œuvres d'art, objets rares ou collections

viendront enrichir le musée. Un projet d'installation d'une borne interactive est à l'étude.

Les amateurs ont intérêt à s'abonner à "La Balle Au Bond", la revue trimestrielle du musée. Cotisation annuelle : € 25 à verser au n°001-3338880-22.

Le Musée National des Jeux de Paume et de la Balle Pelote ouvrira ses portes du 4 avril au 26 septembre 2004, les samedis (sur rendez-vous), dimanches et jours fériés de 14 à 18h. Toute l'année pour les particuliers, écoles ou groupes, sur rendez-vous, ainsi que de nombreuses ouvertures occasionnelles annoncées par les médias. Entrée € 2,50; groupes et écoles € 1,50; gratuit pour les moins de 12 ans, pour les membres protecteurs et abonnés à "La Balle Au Bond". Un galopin de la bière du musée, la "Gant d'Or" est offert à chaque visiteur. Info : 068/28.15.81.

Deux tableaux d'Hanneton au Musée d'Ath

Le peintre Henri Hanneton (1822-1911) a été professeur de dessin à Ath et directeur de l'Académie de Dessin. Il laisse une œuvre importante. Plusieurs de ses tableaux sont conservés dans les collections communales, notamment le grand sujet de la Guerre des Ronds, exposé dans le grand salon de l'hôtel de ville. Ses œuvres se trouvent aussi dans les églises (chemins de croix de Saint-Martin à Ath ou de l'église de Meslin-l'Evêque) et les musées (Musée d'Histoire d'Ath et Musée de la Pierre à Maffle).

La Ville d'Ath vient d'acquérir deux tableaux : un portrait du peintre par lui-même et un portrait de sa femme Virginie Cotel. Ces deux œuvres remarquables sont accrochées aux cimaises du Musée d'Histoire (rue de

Bouchain, 16) où elles peuvent être admirées parmi les riches collections locales et régionales ornant l'ancienne maison du notaire Despretz¹.



A l'Espace gallo-romain De villa en villae



L'espace gallo-romain d'Ath propose jusqu'au 29 mai 2005, une nouvelle exposition intitulée : "De villa en villae – La campagne gallo-romaine du 1^{er} au 4^{ème} siècle". Au moyen de bornes interactives, maquettes, reconstitutions et mobiliers archéologiques, l'exposition présente la villa gallo-romaine sous ses différents aspects (architecture, agriculture, élevage, commerce), en s'appuyant essentiellement sur les témoignages archéologiques de nos régions.

Ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12h et de 13 à 17h, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 14 à 18h (fermé le dimanche du 1^{er} octobre au 31 mars). Visites guidées sur demande. Infos : 068/26.92.33 ou www.ath.be/espace-gallo-romain.html

¹On pourra se reporter au livre édité par le Cercle d'Histoire et d'Archéologie d'Ath : Jean-Pierre Ducastelle et Laurence Debrackeleer, "Les peintres d'Ath, bilan historique et artistique, 1800-1960", dans les Etudes et documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région, XV, 1999, p. 36-42.

Musée de la Pierre à Maffle

Bulletin du Musée de la Pierre

Comme chaque année, le Musée de la Pierre publie son Bulletin annuel (numéro 18, décembre 2003). Ce livre est agréablement illustré et il présente divers aspects de l'histoire du travail de la pierre. Jean-Pierre Ducastelle a étudié la mécanisation des carrières de Maffle. On assiste ainsi au développement des pompes d'exhaure pour évacuer l'eau, à la mise en place des scieries et du fil hélicoïdal, à l'implantation des grues à vapeur et des ponts roulants. Albert Limbourg analyse l'évolution du travail et du matériel d'exploitation d'une carrière à partir des exemples du Tournaisis. Gérard Bavay étudie l'usage des pierres au 18^e siècle en analysant le cas du lycée Lambert de Croÿ au Roeulx. Louis Chauris parcourt les anciennes carrières de granit en Loire Atlantique dans le massif armoricain. Jacky Legge a découvert des empêche-pipi à Maffle autour de la chapelle Notre-Dame de Tilleul. On trouvera aussi dans ce livre une analyse des études relatives au travail de la pierre au cours des deux dernières années.

Ce livre de plus de 80 pages illustrées peut être acquis au Musée de la Pierre à Maffle.

Il est distribué gratuitement aux membres de l'association "Les Amis du Musée de la Pierre" (cotisation annuelle € 6).

"Les tailleurs de pierre"

"Les tailleurs de pierre" est le titre de l'exposition qui est présentée au Musée de la Pierre de Maffle jusqu'au 31 mai 2004 (chaque week-end de 14h30 à 18h30 ou sur réservation).

Un ensemble de 17 panneaux illustrés de 38 schémas et dessins et de 58 photos, conduira le visiteur dans les carrières et les chantiers de taille des temps anciens à nos jours. On y verra le chantier de construction du Moyen Age mais aussi une présentation du métier du tailleur de pierre aujourd'hui. L'étude de la pierre suppose aussi une présentation du matériau, de son extraction. La mise en œuvre repose sur l'art du trait et la géométrie dans l'espace.

Cette exposition est aussi interactive. Des jeux permettent la découverte concrète du sujet pour les enfants et le public scolaire. Des visites ludiques peuvent être organisées pour les groupes scolaires.



Le musée est accessible au public jusqu'au 3 octobre 2004, chaque week-end et jour férié. Entrées : € 2,50 adulte; € 1,80 enfant; guide sur réservation : € 12/heure. Info : 068/26.92.36.

BREVES

Les Petites floralies de la musique



Pour la 6^{ème} année, la Ville d'Ath organise les Petites Floralies Athoises à partir du jeudi 20 mai 2004. Le thème retenu cette année est la musique. Des animations musicales sont ainsi programmées pour la période de juin à août, les samedis soirs. Plus de précisions seront communiquées via les médias en temps utile.

Les Floralies se dérouleront en deux temps :

- Du 20 au 30 mai, de 10 à 19h : Exposition de montage de fleurs coupées sur des instruments de musique, à l'Hôtel de Ville, salle des Pas Perdus. Entrée gratuite.
- Du 20 mai au 1^{er} août : Décorations florales de saynètes illustrant le thème de la musique, sur les pourtours de la Grand-Place

et au Marché aux Toiles. Une nouveauté cette année, le site du Jardin des Arts et des Lettres (près de la Bibliothèque communale) sera également fleuri.

Enfin, le manège des chevaux de bois est de retour sur la Grand-Place, du 14 mai au 6 juin.

Les lieux de culte en Orient



Le 8 novembre dernier, à l'occasion de la tenue d'une prestigieuse conférence avec Leila Babès, à laquelle participaient pas moins de 500 auditeurs au Palace, la Société Belge d'Etudes Orientales sortait la 17^{ème} édition des "Acta Orientalia Belgica" pour 2003. Ce volume publie plusieurs communications sur "Les Lieux de culte en Orient", et divers articles ayant trait aux civilisations orientales. Nos concitoyens, les professeurs Christian Cannuyer et Julien Ries, respectivement président et vice-président de la Société Belge d'Etudes Orientales, figurent bien entendu parmi les éditeurs et contributeurs de l'ouvrage; l'Athois Richard Veymiers y signe également une étude. Merci à ces personnalités d'avoir "fait d'Ath, le temps d'un jour de novembre, un haut-lieu de l'Orient", et félicitations pour l'édition de ce nouveau tome que les spécialistes mais aussi les amateurs passionnés par les choses de l'Orient, savou-

ront une nouvelle fois avec délectation.

"Acta Orientalia Belgica" 2003. 286 pages. € 37. Distribution : Rue Victor Delange, 112, Villers-Saint-Amand, 068/45.60.05.

Changement d'emplacement pour le discobus



Depuis le 21 février dernier, le discobus de la Médiathèque sera présent à Ath tous les samedis de 18h à 20h30 et tous les mardis de 16h à 17h30 au Boulevard du Château 16 (en face de la Bibliothèque).

A bord de ses discobus, la Médiathèque met à votre disposition 800.000 médias, soit quelque 280.000 titres différents : CD dans tous les genres musicaux et documents sonores, vidéocassettes et DVD de cinéma, vidéocassettes et cédéroms documentaires ou musicaux, cours de langues, jeux sur cédérom et PS2. S'il ne trouve pas sur place ses titres préférés, le membre peut les commander.

Infos : www.lamediatheque.be et 081/30.76.67.

Animations dans les villages

"Nous autres" : votre village en roman photos. De mars à juin, les habitants de Mainvault, Ostiches, Houtaing, Ghislenghien et Gibecq, réaliseront un "vidéo-village" nouvelle formule. La Maison Culturelle encadrera ce travail.
Info : 068/29.99.99.

"Villages de Noël 2004". L'équipe organisatrice des "Noël dans la Cité" aimerait qu'en décembre 2004 se crée l'un ou l'autre "Village de Noël". Le but est de créer une promenade de belles crèches, petites et grandes, manifestations d'art populaire, exposées à l'extérieur ou à l'intérieur des maisons ou dans des espaces publics, et réalisées par des familles ou des associations, dans quelques rues du village. Si votre association ou un groupe de voisins veut porter ce projet pour votre village ou votre quartier, contactez le **068/26.91.58.**

A la piscine communale



30^{ème} anniversaire du Club des Marsouins. Le club de natation "Les Marsouins" fête cette année ses 30 ans d'existence. Fort de ses 130 nageurs, de ses 70 adhérents à l'aqua-gym et des 30 nageurs du groupe compétition qui participent chaque année à une vingtaine de compétitions nationales et internationales, "Les Marsouins" se portent bien. Les activités du club se font les lundis et jeudis : de 16 à 17h l'école de natation, de 17 à 18h30 le groupe compétition, de 18h30 à 19h30 adultes, de 19h30 à 20h30 aqua-gym. **Info : 068/28.31.41.**

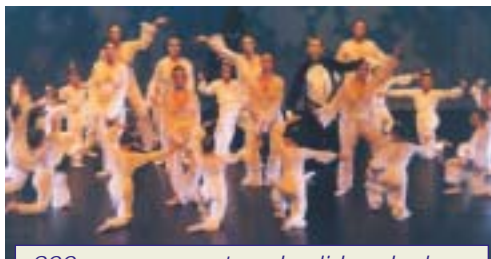
Entretien de la piscine communale. Comme chaque année, la piscine de la rue de Gand sera fermée du 16 au 30 juin pour son entretien annuel. Dès le 1^{er} juillet, nous invitons tous les amateurs de natation à rejoindre le plan d'eau.

Le Royal Géant Athois



La fusion entre la "JS Ath-Maffle" et le "FC Ath Sport" débouche sur le "Royal Géants Athois". Retrouvez les tenants et les aboutissants de cette fusion sur <http://users.skynet.be/rjsath-maffle/> ou <http://www.rga.be.tf> (le nouveau site du Royal Géants Athois).

Gala de danse de l'Académie de musique



900 personnes ont applaudi le gala de danse organisé par l'Académie de musique, au Palace, en janvier dernier. Sur la musique de Tchaïkovski, plus de 130 élèves ont occupé la scène avec leur cœur, leur enthousiasme et leur talent.

Inauguration du nouvel orgue de Moulbaix

Le 26 mars, à 19h30, l'orgue du jeune facteur d'orgue Benoît Marchand, sera inauguré par Michel Van den Bossche, professeur d'orgue à l'Académie de musique d'Ath. Le très bel orgue de 18 jeux permettra à l'église de Moulbaix de connaître, dès l'année scolaire prochaine, un cycle de concerts afin de mettre l'instrument en valeur. Rendez-vous donc à cette première soirée culturelle et organistique. L'Entrée est libre.

Un chouette documentaire



Une expérience pilote de sensibilisation est née il y a deux ans sous l'impulsion du Parc naturel du Pays des Collines et de son Service éducatif. Du matériel d'observation, dont une caméra infrarouge, a été installé dans les combles du clocher de l'église de La Hamaide où une famille de chouettes effraies a élu domicile. Les habitants les plus curieux et de nombreuses écoles ont ainsi pu partager l'intimité de ces oiseaux nocturnes via l'écran de télévision placé au-dessus des fonts baptismaux et relié par câble à la caméra.

Un passionnant documentaire vidéo de 18 minutes synthétise les séquences les plus représentatives et les plus émouvantes de la nidification, depuis la couvaison des œufs jusqu'à leur éclosion. D'une présentation des plus agréables, il peut être utilisé à des fins pédagogiques, mais s'adresse aussi aux amis de la nature qui souhaitent en savoir plus sur la vie du volatile qui fait l'objet, vu sa rareté, d'une campagne de sauvegarde. L'occasion de retrouver six mois de la vie de famille de l'animal aux allures de fantôme qui est aussi le symbole du Parc naturel du Pays des Collines.

Le documentaire est disponible au prix de € 8 à la Maison du Pays des Collines, 1, rue des Ecoles à Ellezelles, 068/54.46.60.

Ath, c'est 2 salles de cinéma et une diffusion de 4 à 7 films chaque semaine

A deux pas de chez vous • Toujours moins cher • Un accueil agréable • Son dolby digital • Un cinéma sympa • Des films récents

Le cinéma "L'Écran"

rue du Gouvernement à 100 m de la Grand-Place

Programmes dans

AZ, No Télé, Le Courrier de l'Escaut, Nord-Eclair, La Dernière Heure, La Province, Le Soir, dépliants et affiches dans les cafés et commerces de la ville ou au 068/28.61.20.

et sur www.ath.be/cinema



AU PAYS DES GEANTS

Géants, dragons et animaux fantastiques en Europe



Cet ouvrage volumineux (548 pages illustrées), publié dans la collection "Tradition wallonne", édite les actes du colloque qui s'est tenu à Ath du 28 au 30 septembre 2000 à l'occasion de l'inauguration de la Maison des Géants.

Il fait le point sur la présence des géants et des monstres d'osier en Europe, du Moyen Age à nos jours. La première partie est vouée à la littérature générale consacrée aux géants et aux monstres avec les articles relatifs au problème de l'existence des géants

vu par le jésuite Augustin Calmet en 1720 (Jean Fraikin), la représentation des sirènes (Bernard Peirani) et l'histoire du géant Toine vue par l'écrivain Guy de Maupassant (Jean-Marie Privat).

L'analyse de la figuration est détaillée avec l'article de Jean-Pierre Ducastelle qui montre le contexte religieux et culturel favorisant la naissance des géants au 15^{ème} siècle avec Christophe, le dragon, Goliath, Samson, Bayard et Hercule. L'article de Michel Revelard et Guergana Kostadinova étudie surtout les animaux fantastiques souvent de grande taille dans les fêtes masquées en Europe (de la France à l'Europe de l'est). Christian Cannuyer est allé à la découverte de la nouvelle ville israélienne Qiryat Gath, lieu supposé de la naissance de Goliath.

Les études suivantes font le point sur l'histoire et la tradition des géants dans les pays européens. Le cas de la Catalogne est particulièrement bien représenté avec l'étude historique de Margarita Tinto (les entremets du 15^{ème} siècle) et les études de Jan Grau i Marti, Amadeu Carbo, Albert Abellan et Joan Miquel Merino. La France connaît, dans le Nord, une grande vitalité des représentations de figures gigantesques. La Ronde des Géants (présentée par Stéphane Deleurence et Nicole Cugny) anime cette vie festive depuis une vingtaine d'années. Le

Midi est représenté par la Tarasque (Marie-France Gueusquin) et le Picart de Saint-Jean-de-Fos en Languedoc (Véronique Guibert de la Vaissière).

Le Portugal a conservé une belle tradition des géants, surtout dans le Minho. Après l'article général d'Ernesto Veiga de Oliveira, Francisco Sampaio et Eliane Meunier présentent les géants de Viana do Castelo et de la région.

Les exemples belges ne sont pas moins intéressants avec le cas de la Limodje de l'Entre-Sambre-et-Meuse (Françoise Lempeur). Adrien Dupont a étudié la naissance du géant Baden-Powell à Ath. Brigitte Twyffels a dressé un bilan complet de l'histoire des géants bruxellois de 1947 à 2001. On trouvera aussi un article de l'archiviste de Termonde Aimé Stroobants sur les géants et animaux gigantesques de l'Ommegang de sa ville, alors que Jacques Willemart présente les heurs et malheurs des géants namurois.

Cet ouvrage, édité sous la direction de Jean-Pierre Ducastelle et de Jean Fraikin, est indispensable à tous ceux qui veulent comprendre l'origine et l'évolution des géants et animaux fantastiques dans les traditions européennes. Il peut être acquis à la Maison des Géants au prix de € 32. Info : Maison des Géants, rue de Pintamont, 18, Ath, 068/26.51.70.

Les géants, chefs-d'œuvre du Patrimoine immatériel de l'Humanité



A l'initiative du Ministre Christian Dupont, le gouvernement de la Communauté française a décidé de présenter le thème des Géants et monstres d'osier à la reconnaissance de l'Unesco.

Ce projet devra trouver un écho en France, en Espagne, au Portugal et aux Pays-Bas afin de constituer un dossier international. L'appel est aussi lancé à nos amis flamands qui ont quelques belles manifestations à présenter comme, par exemple, les géants de Termonde. Le dossier serait présenté en 2004 et pourrait aboutir en 2005.

Cette consécration sera vouée à l'ensemble des manifestations où dansent des géants et où s'animent des monstres d'osier mais elle mettra surtout en évidence les sorties traditionnelles comme les ducasses d'Ath et de Mons ou le Meiboom à Bruxelles.

Dès le mois d'avril, nous connaissons les réactions des autres communautés et pays, ainsi que leurs propositions en la matière.

Cette reconnaissance comme chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité est une consécration internationale pour nos géants et, en même temps, elle impose aux Atois de poursuivre la protection et la mise en valeur de leur tradition pluriséculaire.

Le calendrier des géants 2004



L'Association "La Ronde des Géants" et "La Maison des Géants" d'Ath viennent de sortir la huitième édition du "calendrier des géants", pour 2004 cette fois. Superbe document calendaire de rencontre avec les géants du Nord de la France et de la Belgique, le calendrier des géants 2004 est disponible gratuitement à la Maison des Géants d'Ath. Infos : 068/26.51.70.

A LA BIBLIOTHEQUE JEAN DE LA FONTAINE



JEAN
de La
Fontaine

**Boulevard
du Château, 16
7800 Ath
068/26.92.40**

"Dites les enfants : Aux tableaux !"



Imaginez la boutique d'un vieux marchand de tableaux, avare et austère. Surgit un étrange bossu à l'identité mystérieuse en quête de ses carnets. Durant sa recherche, des phénomènes étranges se produisent : les personnages des tableaux deviennent vivants et mettent en scène les plus célèbres peintures de l'histoire de l'art.

Des enfants de 5^{èmes} et 6^{èmes} primaires et leurs enseignants présenteront à nouveau le fruit du travail réalisé pendant un an au sein de la Bibliothèque Jean de La Fontaine. Au travers de dizaines d'ateliers d'écriture et de dramatisation, ils vous prouveront l'étendue de leur créativité, de leur enthousiasme et de leur talent.

La 8^{ème} édition de "Dites, les enfants !" se déroulera au Palace les vendredi 28 et samedi 29 mai, à 20h.

"L'Etranger...."

"L'Etranger" était le nom donné à un concours de contes organisé en 2002 par la Province de Hainaut à destination de jeunes âgés de 10 à 15 ans. Les enfants sélectionnés par les bibliothèques devaient rédiger en trois pages un conte sur le thème de l'étranger. Parallèlement, le même projet était mis en chantier en Tunisie. Parmi les 5 lauréats hainuyers retenus par le jury : une athoise, Adèle Moreau.

En collaboration avec la Bibliothèque Jean de La Fontaine, la Province souhaite mettre à l'honneur ces talentueux jeunes écrivains au travers d'une soirée qui permettra de découvrir le conte théâtralisé d'Adèle et aussi de rencontrer les petits lauréats tunisiens qui diront leur propre conte. Le public aura également l'occasion de feuilleter le tout récent livre qui reprend les cinq textes hainuyers primés.

Cette rencontre se déroulera le mardi 23 mars à 18h dans les locaux de la Bibliothèque Jean de La Fontaine.

"Par-delà la frontière... paroles de Flandre"

Le 20 avril :
rencontre avec Jef Geeraerts.



La Bibliothèque Jean de La Fontaine vous invite à la découverte de la littérature flamande et de l'œuvre de Jef Geeraerts. Ce célèbre écrivain néerlandophone (et parfait bilingue) sera présent à la bibliothèque le mardi 20 avril à 18h pour un moment de rencontre

et d'échanges. Plus qu'un écrivain, Jef Geeraerts c'est un style, un tempérament, une vraie personnalité qui n'a pas peur des mots... et des bien-pensants. Entrée gratuite.

Le 31 mars :
"L'Affaire Alzheimer" au cinéma.



A l'initiative des enseignants de l'Athénée Royal d'Ath et du Collège St-Julien, la Maison Culturelle vous invite à la projection du film "De zaak Alzheimer", en version originale sous-titrée en français, au cinéma l'Ecran, le mercredi 31 mars à 13h; entrée € 4. Il s'agit d'une grande avant-première en Wallonie. Ce film, inspiré d'une œuvre de Jef Geeraerts, rencontre un vif succès auprès du public néerlandophone. Une version française intitulée "L'Affaire Alzheimer" sortira le 24 avril, soit quelques jours après la visite de Jef Geeraerts dans le Pays des Géants.

Du 9 au 30 avril :
Exposition "Par delà la frontière...
paroles de Flandre".

Du 9 au 30 avril, la Bibliothèque Jean de La Fontaine vous invite à découvrir l'exposition "Par delà la frontière ... paroles de Flandre". Cette exposition, réalisée en collaboration avec le Collège St-Julien, présentera l'écrivain Jef Geeraerts, son œuvre et un panorama de la littérature flamande contemporaine.



AGENDA

MARS

jusqu'au di 21-03 "Les émigrants belges d'hier, un miroir d'aujourd'hui". Exposition à la Maison de la Laïcité. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 23.

jusqu'au ma 13-04 Marc Momin, peinture, et Olivier Sonck, gravure. Exposition au Palace.

jusqu'au lu 31-05 "Les tailleurs de pierre". Exposition au Musée de la Pierre. Voir p. 31.

jusque mai 2005 "De Villa en villae". Exposition temporaire à l'Espace gallo-romain. Voir p. 30.

ve 19-03 19h30 "Forum social mondial : Un autre monde est possible". Conférence avec Olga Zrihen, Marie-José Laloy, Bruno Van Grootenbrulle. Au Château Burbant. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 19.

20h Concert de gala – Musique Royale des Guides. Au Palace, à l'occasion du 150^e anniversaire de la Fanfare Royale Union St-Martin. € 15. Rés.: 068/26.99.89.

sa 20-03 19h30 Sortie vélo. Guide Yvon. Org.: Amis de la Nature, 068/28.45.39.

sa 20-03 et di 21-03 sa 20h et di 16h Comédie. Salle des Fêtes de Moulbaix. Org.: Les Amis du Plaisir, 068/84.08.62.

sa 20-03 au di 28-03 Foire commerciale du printemps. Au CEVA. Voir p. 29.

di 21-03 8h Marché aux fleurs, puces et brocante de la St-Joseph. Place du Faubourg de Mons. Org.: Les Gais Lurons, 068/28.65.24.

10h "Qui gouverne le monde ?" Conférence d'André Dubois. Les Jardins de pensée. Au Château Burbant. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 23.

12h Dîner de cuisine régionale. Ecole communale d'Isières. Apéritif maison, côté de porc "à l'berdouille" ou salade, frites à volonté, dessert artisanal. € 9 adultes, € 5 enfants. Org.: Présence et Action Culturelles d'Isières, 068/28.05.82.

12h Dîner de partage et conférence sur l'Afrique du Sud. Au Centre Marial de Tongre-Notre-Dame. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 23.

16h "Samsara". Par une alchimie entre les musiciens, les danseuses et le cheval, la magie opère en un ballet inouï. Voir "LVA" de décembre, p. 28. Org.: MCA-Le Palace, 068/26.99.89.

lu 22-03 11h Grande parade de la fr'Athernité – Les tambours de la paix. Campagne citoyenne athois. Voir p. 24.

20h "La Corse au grand cœur". Film présenté par Jean-Michel Bertrand. Au Palace. Org. Exploration du Monde, 068/26.99.89.

lu 22-03 au lu 17-05 Solidaire, pas solitaire. Sensibilisation aux enjeux d'un monde solidaire. Maison Culturelle. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 25.

ma 23-03 18h Excursion à Enghien. Org.: Université du Temps Disponible, 068/26.99.89.

18h "L'Etranger". Rencontre avec de tout jeunes écri-

me 24-03 20h

vains à la Bibliothèque Jean de La Fontaine. Voir p. 34.

"Nowhere in Africa". Drame allemand de Caroline Link. Ciné-club au cinéma l'Ecran. Org.: Maison culturelle d'Ath, 068/26.99.87.

me 24-03 au ve 26-03 9h

"Les sciences sur mesure". A la Haute Ecole Provinciale du Hainaut Occidental (HEPHO), rue Paul Pastur à Ath. Parcours découverte parsemé de manipulations, d'expériences et d'observations. De la synthèse de colorants à la visualisation des mouvements des électrons et des phénomènes lumineux, en passant par la culture des plantes sur mesure. Org.: HEPHO, 068/26.46.61.



je 25-03 20h

"La bonne planque". Tournée au Palace. Rés.: 068/26.99.89.

ve 26-03 19h30

Inauguration de l'orgue de Moulbaix. Eglise St-Sulpice. Voir p. 32.

Souper fromage. A l'école de Rebaix. Org.: Ecole communale de Rebaix, 068/28.25.38.

sa 27-03 10h

Conférence d'initiation à l'art contemporain par Anne Deliège. Au Palace, dans le cadre de l'exposition Momin-Sonck.

20h

Concert de piano par Danièle Du Bosch et Tanguy Catoire, professeur à l'Académie de musique d'Ath, en la Salle Léon Dubois de l'Académie. Premier d'un cycle organisé par "Les Coulisses de l'Académie d'Ath", ce concert servira à l'inauguration du nouveau piano de concert dont la Ville vient de doter l'Académie. Org.: Académie de musique, 068/84.14.37.

20h

"Campingpong". Le camping des Founambules est super étoilé, loin des routes de la morosité. Venez-y, votre emplacement est déjà réservé ! Voir "LVA" de décembre, p. 27. Org.: MCA-Le Palace, 068/26.99.89.

Repas annuel des Tortues Meslinoises. Ecole communale de Ghislenghien.

sa 27-03 et di 28-03

Week-end en car à Paris. Jardins au cœur de Paris et du canal St-Martin à Montmartre. Org.: Amis de la Nature, 068/28.09.09.

sa 19h et di 12h

Repas musical des conseillers communaux Patrice Bougenies et Bruno Montanari. Ecole communale d'Isières. Kir, pêche au thon, steak sauce béarnaise ou provençale, ou américain, frites, crudités, tarte au choix. Steak € 16 (€ 10 enfants); Américain € 11 (€ 6 enfants). Bénéfices au profit d'œuvres sociales et éducatives. Ins.: 0496/99.40.66.

di 28-03 8h30

Marche Télévie. Parcours fléchés de 5, 10 et 20 km. Départ de l'école communale de Ligne. € 1. Org.: Télévie Ligne, 068/84.11.84.

AGENDA

10h "Tolkien – Imagination au pouvoir". Conférence-débat par Astrid Dusausoit. Au Château Burbant. Les Jardins de pensée. € 1,20.
Org.: Commission Qualité de Vie de la MCA, 068/84.35.38.

11h **Concert apéritif de l'Hélicon.** Au Château Burbant.
Org.: Maison culturelle d'Ath, 068/26.99.89.

lu 29-03 au ve 02-04

Marché de Pâques aux ateliers d'ergothérapie : de 13h30 à 17h à "La Roselle" et de 9 à 17h aux "Primevères". Décorations, petits cadeaux et vente d'œufs en chocolat.
Org.: Maisons de repos La Roselle et Les Primevères, 068/26.97.83.

ma 30-03

14h30 "La solitude, un poids ?" Conférence par Patrick Traube. Au Palace.
Org.: Université du Temps Disponible, 068/26.99.89.

me 31-03

10h **Finale francophone de crosse canadienne.** Au CEVA. Finale communautaire pour les 5^e et 6^e primaires des provinces de la Communauté française.
Org.: ADEPS, 065/38.42.11.

13h "De zaak Alzheimer". Film à l'Ecran. Voir p. 34.

20h "Un américain bien tranquille". De P. Noyce. Ciné-club au cinéma l'Ecran.
Org.: Maison culturelle d'Ath, 068/26.99.87.

AVRIL

je 01-04

19h **Grande soirée au profit du Télévie.** Au CEVA. Voir p. 29.

20h **Serge Lama.** Au Palace.

ve 02-04 au di 04-04

ve et sa

di

20h "Hibernatus". Comédie en 4 actes de Jean-Bernard Luc. Salle de musique d'Houtaing.
15h30 Org.: Les Doux Dingues, 068/64.66.75.

sa 03-04

19h30 **Banquet des conseillers communaux** Roland Foucart, Jean-Claude Deroux, France Vandamme, Jean-Paul Saussez. Ecole communale d'Isières. Porto au fût, buffet fromage à volonté ou assiette anglaise, buffet dessert, café. € 14 adultes; € 7,50 enfants. Avec Duo Music 2000.
Org.: A.T.H., 068/64.65.77.

20h **Edith Piaf par Sabrina Klinkenberg.**
Au Palace.

Soirée Vietnam. Projection de diapositives. Maison Verte, rue des Frères Descamps. Avec Victor. Amis de la Nature, 068/28.38.50.

sa 03-04 et di 04-04

"Cyberaren'Ath". Salle Georges Roland. Counter-Strike et Unreal Tournamen 2003. Entrée : € 10.
Org.: Action Jeunesse Info, 068/26.99.74.

sa di

19h30 **Repas boudins, frites, compote.** Au Bouvignois à Bouvignies. € 10.
12h Org.: Royale Union Sportive de Bouvignies, 068/28.33.93.

di 04-04

10h "L'enseignement". Conférence d'Anthony Demarbaix. Au Château Burbant. Les Jardins de pensée. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 25.

10h **Bourse de véhicules anciens.** Au CEVA. Voir p. 29.

14h **Ouverture du Musée national des jeux de paume et de la balle pelote** pour la saison touristique 2004. Voir p. 30.

15h **Mômes Festival.** Spectacle de l'atelier "Balles en scène", et Jack Pepperr "Bizarre magie animalière". Grimages et pêche aux bonbons. A l'école communale de Meslin-l'Evêque. € 5.
Org.: La Petite Valise aux Rêves, 0474/71.07.78.

lu 05-04 au ve 16-04
Vacances de pâques

"Les naturalistes en herbe". Stages CHOC au Parc Paradisio. Certains stages sont entrecoupés d'exercices de jonglerie. Places limitées.
Org.: CHOC Nature, 068/28.49.16.



Stage de CHOC Nature

Ateliers de vacances organisés par "RécréAthion" pour les enfants de 2 ans 1/2 à 12 ans, au 10 de la Grand Rue des Bouchers à Ath.
Ins.: 068/28.06.15.

Stages de Pâques. Ateliers créatifs et sportifs pour les enfants de 3 à 14 ans. Au Château Burbant, de 9 à 16h.
Org.: Action Jeunesse Info, 068/26.99.71.

Stages sportifs et créatifs pour les enfants et jeunes de 3 à 16 ans. Garderie possible à partir de 8h jusque 17h30. Ecole communale de Ligne.
Org.: Planet Sports, 0477.38.40.20.

me 07-04

20h

"Zatoïchi". Film d'action japonais de Takeshi Kitano. Ciné-club au cinéma l'Ecran.
Org.: Maison culturelle d'Ath, 068/26.99.87.

ve 09-04

22h

Pèlerinage à la Fontaine Bouillante au départ du Relais du Fayt à Grandglise. Avec Yvon.
Org.: Amis de la Nature, 068/28.09.09.

ve 09-04 et sa 10-04

"Hibernatus". Comédie en 4 actes de Jean-Bernard Luc. Salle de musique d'Houtaing.
Org.: Les Doux Dingues, 068/64.66.75.

ve 09-04 au ve 30-04

"Par delà la frontière... paroles de Flandre". Exposition à la Bibliothèque Jean de La Fontaine. Voir p. 34.

sa 10-04

7h30

Pêche à la truite à l'étang de Hove à Chièvres. € 25, repas compris.
Org.: Les Rigolos de Maffle, 068/28.64.62.

di 11-04

Chasse aux œufs pour les enfants de Ghislenghien.
Org. Club d'Animation de Ghislenghien, 068/56.85.59.

lu 12-04

14h

Chasse aux œufs pour les enfants jusque 8 ans. Au chemin des Crolites à Lanquesaint, face au numéro 133. PAF € 50 par enfants.
Org.: Les Saqueux des Crolites, 068/28.57.73.

me 14-04

20h

"Eléphant". Drame américain de Gus Van Sant. Ciné-club au cinéma l'Ecran.
Org.: Maison culturelle d'Ath, 068/26.99.87.

ve 16-04 au di 18-04

Super brocante et collections à la folie. Au CEVA. Voir p. 28.

ve et sa di

20h 16h

"Knock ou le triomphe de la médecine". Comédie de Jules Romain. Salle paroissiale d'Irchonwelz.
Org.: Les Chamaréens, 068/28.41.36.

sa 17-04

Journée inter-mouvements pour les adolescents.

Info : Action Jeunesse Info, 068/26.99.74.



Journée inter-mouvements de 2003

Journée sportive de tennis de table. Salle La Couturelle à Meslin-l'Evêque.

Tournoi amical des pongistes athois (GPV Ath, Goliath, Pays Vert, Ostiches, Ormeignies, 5 As). Match d'exhibition.

Souper fromage charcuterie. Adultes € 11, enfants € 6.
Org. GPV Ath, 0496/67.43.50.

19h

Concert de printemps par la Fanfare royale Union St-Martin (150^e anniversaire), sous la direction

de Walter Meneghello (10^e anniversaire). Entrée gratuite. En intermède : S.D.R. Sonorisation. Dès 21h : restauration apéro, jambon braisé, frites, salade. € 13 adulte, € 7 enfant. Org.: Service Incendie, 068/28.01.40.



Concert de printemps

20h

Concert de la chorale Rainbow. Au Palace. Org.: Chorale Rainbow, 068/26.99.89.

sa 17-04 et di 18-04

Week-end gastronomique. Ecole communale de Ghislenghien. Org.: MFC Ghislenghien, 068/55.16.66.

sa 17-04 au me 26-05

Michaël Matthys, gravure. Exposition au Palace.

di 18-04

Marche internationale du Pays Vert. 5, 10, 20, 30 et 40 km au départ de l'IPES, rue Paul Pastur. Org.: Amis de la Nature, 068/28.09.09.

10h

"La femme au cœur du changement" Conférence d'Anne-Florence Delannay. Les Jardins de pensée. Au Château Burbant. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 25.

lu 19-04 au ve 30-04

L'affiche politique germanique dans l'entre-deux guerres. Exposition au Château Burbant. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 25.

lu 19-04 au je 29-04
19h30

"Ath au futur". Huit réunions publiques pour l'aménagement d'Ath dans les 15 années à venir. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 25.

ma 20-04 14h30

"Le Brésil n'est pourtant pas un pays sous-développé mais un pays injuste". Conférence par Walter De Kuysche. Université du Temps Disponible. Au Palace. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 26.

18h

Rencontre avec Jef Geeraerts. A la Bibliothèque Jean de La Fontaine. Voir p. 35.

me 21-04 20h

"In this world". Cinéma à l'Ecran. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 26.

je 22-04 et ve 23-04

"Raus". Théâtre à l'Athénée. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 26.

ve 23-04

Souper de "Saveurs du monde". A l'Athénée. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 26.

sa 24-04

Séminaire du gestionnaire de sites naturels. Première séance d'une série de dix. Org.: CHOC Nature, 068/28.49.16.

20h

Les Zakouskis érotiks. Humour au Palace.

sa 24-04 et di 25-04

Week-end de randonnée et de visite de Bruxelles et de sa région. Guide Victor. Org.: Amis de la Nature, 068/28.38.50.

di 25-04

Randonnée à Froidchapelle. Guides : Christiane Pasleau et Jacqueline Huart. Org.: Amis de la Nature, 068/28.09.09.

8h30

Grande balade autos-motos. Au profit des vacances pour les moins valides des "Heures Heureuses". Petit déjeuner, balade dans les Plaines de l'Escaut, repas de la solidarité mixed grill. € 15, tout compris. Org.: Les Heures Heureuses, 068/28.55.21.

10h

"Etre Juif aujourd'hui". Conférence de Pierre Ladeuze. Les Jardins de pensée. Au Château Burbant. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 26.

12h

Dîner de printemps. Salle Georges Roland. Org.: Les rendez-vous du 3^{ème} âge, 068/84.27.66.

lu 26-04 20h

"Afghanistan, un autre regard". Film présenté par Stéphane Allix. Au Palace. Org. Exploration du Monde, 068/26.99.89.

ve 30-04 14h

Marché aux fleurs à l'école communale du Faubourg de Bruxelles. Org.: Ecole communale du Faubourg de Bruxelles, 068//84.10.73.

ve 30-04 au di 02-05

ve 19h30

sa 15h

20h

di 11h

12h30

15h

Festivités à Maffle. Salle "Chez Nous".

Concours de manille.

Tir à l'arc.

Concours de fléchettes.

Baptême des petits géants Pelot et Pelette.

Repas.

Sortie des géants.

Org.: Les Rigolos de Maffle, 068/28.64.62.

ve 30-04 au lu 03-05

ve 19h30

sa 15h

21h

di 11h30

12h30

15h

20h30

lu 18h

Ducasse de Bouvignies. Au Ballodrome. Tout le week-end : loges foraines, barbecue, frites.

Souper jambon à la broche, frites, crudités : € 13 adultes, € 7 enfants (repas et soirée). Soirée dansante animée par la bande à Jo : € 5 (soirée sans repas).

Concours de manille. € 4 de mise ou 8 cartes. € 400 de lots.

Spectacles Baldo et son Juke box party. Et en vedette Alain Delorme. € 7 adultes, € 3 enfants.

Concert apéritif avec la Fanfare de Bouvignies. Repas steak béarnaise ou sauce chasseur, frites, salade. Adultes € 15, enfants € 7.

Cortège dans les rues du village.

Soirée dansante avec TNT Sonorisation. Entrée gratuite.

Grand prix de tir à l'arc de la présidente.

Org.: Bouvignies Renouveau, 0478/62.29.21.

MAI

sa 01-05

Exposition surréaliste, dans le cadre des Portes ouvertes du Collège St-Julien. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 24.

12h

Repas du 1^{er} mai. A l'école Georges Roland.

Org.: Faucons Rouges, 068/28.06.51.

17h

Fête du travail des organisations socialistes de l'entité. Meeting à l'école G. Roland, avec le Ministre Rudy Demotte et le Député-Bourgmestre Bruno Van Grootenbrulle.

Org.: PS de l'entité d'Ath, 068/84.31.12.

sa 01-05 au ve 09-05

10h

Exposition de dentelle aux fuseaux. Par l'Atelier de dentelle aux fuseaux, à l'occasion de son 20^{ème} anniversaire. A l'Hôtel de Ville. Entrée gratuite.

Org.: Atelier de Dentelle aux fuseaux, 068/28.03.64.

di 02-05

En car aux grottes de Han et sa région. Descente de la Lesse en kayak ou en randonnée.

Org.: Amis de la Nature, 068/28.09.09.

Concours de pêche individuel. A Maffle, Quai Lebrun. Org.: Les pêcheurs du dimanche, 0497/81.00.61.

Grand prix de judo. Au CEVA.

Org.: Judo Club Athois, 068/28.22.89.

9h

Grande brocante vide grenier. Organisée par l'Unicef, à l'Entrepôt. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 26.

10h

Fête de la jeunesse laïque. Au Palace.

Org.: CALA, 068/65.78.35.

12h30

Grand banquet de la fête des mères. Salle du Casino à Ath. Animation musicale avec l'orchestre "Les Graffitis". PAF € 19.

Org.: Amicale des pensionnés socialistes Ath-centre, 068/28.39.69.

AGENDA

lu 03-05 au di 16-05 "M'Badakhouné au Sénégal". Exposition au Château Burbant. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 26.

ma 04-05 14h30 "Patagonie, Chili, Argentine". Conférence de Dany Marique. Au Palace.
Org. Université du Temps Disponible, 068/26.99.89.

20h "Les droits des sans-droit". Conférence par Lise Thiry, à l'Hôtel de Ville. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 26.

je 06-05 18h **Le Jeu du dictionnaire**. Enregistrement de l'émission radio au Palace.

ve 07-05 20h **Franck Dubosc**. Humour au Palace.

ve 07-05 au di 09-05 **Week-end de la Fête des mères**. Au Quartier St-Martin. Loges foraines, barbecue, tombola.
ve 19h Souper steak, frites, salade. Soirée animée par "Di Jungen Tyroler von vielen Talern".

sa 10h Marché artisanal et fermier.
14h Tir à l'arc en collaboration avec les "Coulonneux de Moulbaix".

20h Grande soirée avec l'orchestre "Les Strangers". Grand marché aux fleurs de la fête des mères. Marché artisanal et brocante.

di 11h Concert apéritif animé par la Royale Harmonie Union de Lorette.

12h Dîner campagnard : assiette gourmande, 1/2 poulet sauce archiduc ou provençale, croquettes.
15h Après-midi des mamies. Animation musicale avec Alain Denis et Gina Carris.
Org.: Rénovation du Cortège d'Ath, 068/28.54.41.

Ligne en fête. Sous chapiteau, Ballodrome, Place de l'Eglise.

ve 20h Concours de manille. € 250 de prix. Mise € 3.
sa 21h Soirée Roboscan avec SDR Sonorisatin et son DJ Frisko. Entrée € 5.

di 11h Tour de chant de Paul Severs et ses danseuses. Concert de la Royale Fanfare Union Fraternelle de Moulbaix-Ligne. Entrée € 3.
Org.: Arts et Loisirs, 068/28.36.17.

sa 08-05 9h **Concours public de l'Académie de musique**. Musique de chambre.
Org.: Académie de musique, 068/84.14.37.

10h **Clôture du Forum social local 2003-2004**. Salle l'Ecran. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 27.

Open de Ju-Jitsu. Au CEVA.
Org.: Judo Club Athois, 068/28.22.89.

Banquet annuel des anciens prisonniers de guerre et de leurs amis. Au Florentin.
Org.: Fédération nationale des anciens prisonniers de guerre, 068/28.21.74.

Concours de pétanque. Grand Prix du Bourgmestre en doublette formée. Ouvert à tous.
Rés.: Pétanque Club Athois ABB, 068/28.00.38.

19h **Cérémonie du souvenir de la fin de la guerre et de la libération des camps**. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 27.

Cabaret théâtre. Au Collège St-Julien. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 24.

Souper des crèches "Les Oursons" et "Les Mésanges", des ASBL "Solidarité Athoise" et "RécréAthion". A l'Institut Renée Jeoffroy à Irchonwelz.
Ins.: 068/28.06.51.

sa 08-05 et di 09-05 à pd 9h **Tournoi des jeunes**, diabolotins, cadets, priminimes, minimes, au terrain de la "J.S. Meslin Grand Marais", route de Flobecq à Ollignies.
Org.: J.S. Meslin Grand Marais.

di 09-05

ma 11-05

me 12-05 11h

ve 14-05 au di 16-05
ve et sa 20h
di 16h

ve 14-05 au di 06-06

sa 15-05 9h

sa 15-05 et di 16-05
10h

sa 15-05 et di 16-05
10h

di 16-05 10h30

Repas du Cercle de petit élevage de Meslin-l'Evêque. Samedi soir et dimanche midi, à l'école communale de Meslin-l'Evêque. Apéritif, terine, steak, crudités ou champignons, frites, dessert. € 12 adultes, € 5 enfants.
Org.: Cercle de Petit Elevage et Horticole, 068/55.19.42.

Marche d'orientation. 4, 8 et 16 km au départ du Relais du Fayt à Grandglise.
Org.: Amis de la Nature, 068/28.09.09.

Excursion à Bruxelles.
Org.: Université du Temps Disponible, 068/26.99.89.

Journée familiale aux Primevères. Ateliers d'ergothérapie, brocante, vente de plantes, tombola, petite restauration, buvette. A la Maison de repos et de soins "Les Primevères".
Org.: Accueil et Humanisation.

"Notre-Dame de Paris". De Victor Hugo. Par la Troupe du Huit.
Org.: Troupe du Huit, 068/84.33.54.

Solid'artistes féminines. Exposition à l'Hôtel de Ville. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 27.

Ducasse de Rebaix.

Manège de chevaux de bois sur la Grand-Place. Voir p. 31.

Concours public de l'Académie de musique. Bugle, cornet, trompette, cor, trombone et tuba.
Org.: Académie de musique, 068/84.14.37.

Voyage à Amiens. Hortillonnages, cathédrale, vieux quartier, Naours.
Org.: Commission Qualité de Vie de la MCA, 068/84.35.38.

Journée intersections des Amis de la Nature. A Basècles.
Org.: Amis de la Nature, 068/28.09.09.

Souper, à l'école communale d'Irchonwelz.
Org.: Ecole communale d'Irchonwelz, 068/28.51.42.

Portes ouvertes de l'Enseignement provincial d'Ath : Enseignement secondaire (IPES), Formation en alternance (CEFA), Enseignement supérieur type court et type long (HEPHO), Centre Agronomique de Recherches Appliquées du Hainaut (CARAH). L'Enseignement provincial athois présente une offre de formations particulièrement diversifiée. Il est à vos portes. Découvrez-le !
Info : 068/26.46.50.

Journée pédagogique et Salon de vente de petit élevage : lapins, cobayes, pigeons, volailles, aquatiques et oiseaux de parc. Dans le cadre des Journées portes ouvertes de et à l'Institut provincial d'agriculture du Hainaut, rue Paul Pastur. Enlogement le Sam à 8h30 au prix de € 0,50 la cage. Deux conférences sur l'élevage seront organisées chaque jour à 10 et à 15h.
Org.: Société royale Horticole et Avicole d'Ath, 068/28.78.47.

Célébration de la Journée de l'Europe, de la Campagne citoyenne athoise, et remise du Prix du citoyen d'Ath. Campagne citoyenne athoise. Voir p. 27.

Visite de la réserve naturelle de Bouffioulx et randonnée. Avec Yvon, Mireille et Yvan.
Org.: Amis de la Nature, 068/28.09.09.

lu 17-05 17h **Concours public de l'Académie de musique.** Violon.
Org.: Académie de musique, 068/84.14.37.

ma 18-05 17h **Concours public de l'Académie de musique.** Alto.
Org.: Académie de musique, 068/84.14.37.

me 19-05 20h **La troupe du Roy répète "Le cocu imaginaire" de Molière.** Théâtre forain, sous chapiteau, avec les Baladins du Miroir. A l'Esplanade.
Org.: MCA, 068/26.99.89.

je 20-05 **Sortilèges au Château.** Les détails de cette journée seront communiqués ultérieurement.
Org.: MCA, 068/26.99.89.

je 20-05 au di 23-05 **Ducasse du Cambry à Isières.** Parking du café Belle-Vue, sous chapiteau. Loges foraines et petite restauration.

je 14h Grand prix Claudy Plume, championnat du Hainaut de courses cyclistes pour tous coureurs.

je 18h Concours de cartes.

ve 16h Challenge Jean-Claude Lessens de balle pelote, avec Mama Inès et les pupilles de Tourpes, Oeudeghien et Isières Fraternelle.

sa 20h Bal populaire animé par "Graffitti".

sa 13h Balade motos.

di 18h Concours de cartes.

di 7h Traditionnel marché matinal.

di 11h30 Apéritif suivi d'un repas grillades, sauce provençale, frites.

Org.: Les Amis du Cambry, 0475/57.74.86.

je 20-05 au di 30-05 10h **Floralies à l'Hôtel de Ville.**
Voir p. 31.

je 20-05 au di 01-08 **Petites floralies athoises.** Grand-Place, Marché aux Toiles, Jardin des Arts et des Lettres. Voir p. 31.

ve 21-05 au lu 24-05 21h30 **Ducasse à l'Viole à Gibecq.** Grillades au feu de bois et tartes diverses durant tout le week-end. Super boum des jeunes animée par la sono MAG.

sa 7h Marche des Moulineux. 7, 12, 21 et 30 km. € 1.

sa 10h30 Tournoi de mini-foot.

sa 14h30 Les 2 heures de Gibecq de course cycliste.

sa 15h30 Après-midi récréative pour les enfants de 0 à 99 ans, animé par Bazard et Truc, et Marcel et Gérard.

sa 18h Remise des prix.

sa 19h Souper "El cochon du village à l'broche". Assiette garnie, € 9.

sa 20h30 Bal à l'Viole et spectacle de danses présenté par les Moulineux d'Gibecq.

di 9h Brocante et marché artisanal.

di 11h30 Concert apéritif animé par la Fanfare d'Ollignies.

di 12h Dîner campagnard. Entrecôte grillée au feu de bois, croquettes, salade ou sauce archiduc. € 12 adulte (repas et apéritif); € 5 enfant (repas).

di 15h Animations diverses. Play-back show, viole, spectacle présenté par les Moulineux d'Gibecq.

di 21h30 Marco et ses choristes : Marco chante Johnny Hallyday.

lu 15h Après-midi pour le troisième âge, animée par Jean Botron "La belle époque".

lu 19h Souper fromages et bières artisanales. Spectacle par les Moulineux d'Gibecq. Bal à l'Viole. Election du roi et de la reine de la ducasse. Feu d'artifice.

Org.: Comité d'Animation de Gibecq,

068/55.18.46.

sa 22-05 **Portes ouvertes des ateliers de la MCA.** Au Château Burbant.
Org.: Maison Culturelle d'Ath, 068/26.99.89

19h **Souper des éleveurs de bétail du Pays d'Ath.** Au CEVA. Avec le traditionnel steak Blanc Bleu Belge.
Org.: Régionale des éleveurs de bétail, 0494/16.44.55.

sa 22-05 et di 23-05

Week-end à Verdun. Randonnées et visites avec Jeannine et Christian Richet.
Org.: Amis de la Nature, 068/28.09.09.

di 23-05

Tournoi de badminton. Salle "La Couturelle" à Meslin l'Evêque. Pour les jeunes de 7 à 15 ans, ouvert à tous.

Org.: Athois le Volant, 068/84.03.75

Concours de pêche individuel. A Ath, Parc à containers.

Org.: Les pêcheurs du dimanche, 0497/81.00.61.

lu 24-05

Fête nationale de la boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolaterie, glacierie. Festivités et rencontre avec l'Autorité communale athoise.

Org.: Association des Patrons boulangers et pâtisseries d'Ath et environ, 068/28.28.53.

ma 25-05 14h30

"Les prions : de la vache folle aux encéphalites humaines". Conférence par Lise Thiry. Au Palace.

Org.: Université du Temps Disponible,

068/26.99.89.

me 26-05 17h

Concours public de l'Académie de musique. Clarinette et saxophone.

Org.: Académie de musique, 068/84.14.37.

me 26-05 17h

Concours public de l'Académie de musique. Art dramatique (classe de Mme Hallot).

Org.: Académie de musique, 068/84.14.37.

ve 28-05 et sa 29-05 20h

"Dites les enfants : Tableaux célèbres de l'histoire de l'art". Au Palace. Voir p. 34.

sa 29-05

Concours public de l'Académie de musique.

Art dramatique (classe de M. Dath).

Orgue. Eglise de Moulbaix.

Org.: Académie de musique, 068/84.14.37.

sa 29-05 18h30

Mister Ath : remise des écharpes aux finalistes 2004.

Les jeunes de 18 à 27 souhaitant participer à la compétition sont invités à s'inscrire au plus tôt : les présélections auront lieu en mai 2004. La finale est fixée au 9 octobre.

Org.: Mister Ath Organisation, 0476/91.71.45.

sa 29-05 19h

Gala de gymnastique et de danse sportive. Au CEVA. Voir p. 29.

Soirée Mali. Projection de diapositives à la Maison Verte, rue des Frères Descamps. Avec Victor.

Org.: Amis de la Nature, 068/28.38.50.

sa 29-05 au di 30-05

Bouffonneries à la Brasserie.

Musique et ambiance médiévales, jongleurs, bouffons et grimeurs, à la Brasserie des Géants à Irchonwelz. La Brasserie est également ouverte au public du 1^{er} juin au 30 septembre, les samedis et dimanches de 15 à 20h. Découverte de la brasserie, dégustation des bières artisanales qu'elle produit, produits du terroir.

Org.: Brasserie des Géants, 068/28.79.36.

sa 29-05 au sa 03-07

Alexandre Obolensky, peinture. Exposition au Palace.

me 02-06 17h

Concours public de l'Académie de musique. Flûte traversière.

Org.: Académie de musique, 068/84.14.37.



Mister Ath, remise des écharpes 2003



Bouffonneries à la brasserie des Géants

JUIN

AGENDA

je 03-06

Excursion à Senlis – Abbaye de Chaalis.
Org.: Université du Temps Disponible, 068/26.99.89.
Concours public de l'Académie de musique.
Danse classique.
16h Guitare
17h Org.: Académie de musique, 068/84.14.37.

ve 04-06 au lu 07-04

Ducasse à Baudets au Faubourg de Mons. Champ de foire sur la Place du Faubourg.
ve 19h Souper sous chapiteau.
20h30 Soirée dansante animée par Monica.
sa 15h Sortie des géants Moumouche, Mouchette, le Baudet et Adrien.

di

20h Soirée dansante avec le groupe "Nous deux".
22h30 Feu d'artifice au Quai de l'Entrepôt.
8h Marché aux fleurs, rue d'Angleterre.
15h Cavalcade de la Trinité avec le Fasam Orchestra de Le Bizet, les Girls Parade de Maubeuge, les Majorettes et Musique de Hoger op de Woumen, la Royale Union des Fanfares Ste-Cécile de Moulbaix et ses majorettes, les Sanchos de La Louvière, la Royale Harmonie Union de Lorette d'Ath, la Royale Fanfare Union de St-Martin d'Ath, la Fanfare Royale l'Union de St-Denis d'Irchonwelz, et les géants Moumouche, Mouchette, le Baudet et Adrien.
16h15 Mini-rondeau au carrefour de la rue Felu et de l'avenue du Bois du Roy.
17h15 Rondeau final, Place du Faubourg. Remise des coupes et distribution des crottes de baudet.
lu 18h Sortie des géants dans les rues du Faubourg.
Tir à l'arc sous chapiteau.
Org.: Les Gais Lurons, 068/28.65.24.

sa 05-06

9h et 14h30 **Concours public de l'Académie de musique.** Piano.
Org.: Académie de musique, 068/84.14.37.
Souper-spectacle des conseillers communaux Odette Lambert, Isabelle Papegay et Philippe Chevalier. A l'école communale Georges Roland. Ins.: 068/28.06.51.

sa 05-06 et di 06-06

Grande opération brique. Collecte de fonds pour la création d'un Service résidentiel de nuit pour adultes handicapés. 1 brique = € 2,50.
Org. Les Heures Heureuses, 068/28.00.15.

di 06-06

10h **Promenade à travers la ville d'Ath.** Avec Anne-Marie De Kuysche-Lowagie. Les Jardins de pensée.
Org.: Commission Qualité de Vie de la MCA, 068/84.35.38.
Randonnée avec Yvan et Mireille.
Org.: Amis de la Nature, 068/28.09.09.

lu 07-06

17h **Concours public de l'Académie de musique.** Chant.
Org.: Académie de musique, 068/84.14.37.

ma 08-06

14h30 **"Les poètes de Georges Brassens".** Conférence par Marc Wilmet. Au Palace.
Org.: Université du Temps Disponible, 068/26.99.89.
17h **Concours public de l'Académie de musique.** Percussions.
Org.: Académie de musique, 068/84.14.37.

je 10-06

17h **Concours public de l'Académie de musique.** Hautbois et basson.
Org.: Académie de musique, 068/84.14.37.

ve 11-06

19h **"Le cancer du sein en 2004, actualisation en thérapeutique".** Conférence par le chirurgien oncologique J.M. Nogaret, de l'Institut Bordet. A l'Espace laïque Eugène Defacqz.
Org.: Comité d'Action Laïque d'Ath.

ve 11-06 au di 13-06

ve 18h
19h
sa 19h
20h
di 8h30
11h
12h
14h30
17h

di 13-06

ma 15-06

ve 18-06 17h

ve 18-06 au di 20-06

ve 17h30
sa 14h
di 14h

sa 19-06 9h

sa 19-06 et di 20-06
sa 8h
11h30
18h

di 12h

sa 9h
di 10h
19h30

di 20-06

Ducasse des P'tits Urchons. Site du Moulin à Irchonwelz.
Ouverture du chapiteau. Animation musicale.
Souper. Traditionnel Cochon de lait, frites.
Souper. Traditionnel Cochon de lait, frites.
Animation musicale.
Petits déjeuners.
Jean-Claude Coulon nous anime.
Traditionnel Cochon de lait, frites.
Monsieur Michel, pour les petits et les grands.
Animation par la Royale Fanfare l'Union de St-Denis d'Irchonwelz.
Rés. repas : 068/28.44.49.

Rallye gastronomique du Pays Vert. Chaque service d'un menu est pris dans un établissement différent. € 27.
Org.: Amis de la Nature, 068/28.09.09.

Visite d'un jardin.

Org.: Université du Temps Disponible, 068/26.99.89.

Concours public de l'Académie de musique. Violoncelle.
Org.: Académie de musique, 068/84.14.37.

Fête de la Musique au quartier Saint-Martin. Fanfare et formation africaine sont déjà au programme.
Org.: MCA, 068/26.99.89.

Grand Prix ballant Albert Leroux. A Bouvignies. Restauration tout le week-end. Mixed grill : 3 morceaux de viandes, frites, crudités : € 10 adultes, € 8 enfants.
Luttés des vétérans.
Grand prix des pupilles.
Grand prix des cadets.
Org.: Royale Union Sportive de Bouvignies, 0495/83.25.88.

Portes ouvertes à l'Académie de musique. Animation par toutes les classes de musique, de danse et des arts de la parole et du théâtre.
Org.: Académie de musique, 068/84.14.37.

Nocturne de l'été au Quartier de St-Julien.

Org.: Les Amis du Quartier St-Julien, 068/28.20.48.

Fête de la renouée à Lanquesaint.

Promenade équestre.
Restauration.
Départ du cortège de la renouée au 182, chemin de la Justice. Ce cortège sera suivi du feu de la St-Jean et du bal Folk animé par les Zildulvins.
Souper tartines prévu.
Dîner campagnard.
Org.: Les Saqueux des Crolites, 068/28 58 27.

Challenge Pascal Jennebauffe de mini-foot en salle. Au CEVA. Petite restauration et ambiance "rouche" assurée avec écran géant.
Matches de qualifications.
Matches de classement.
Grande finale Buvette,
Org.: Club des supporters du standard les Red Geants, 068/84.28.72.

Randonnée à Flobecq. Avec André Degransart.
Org.: Amis de la Nature, 068/28.09.09.

Concours de pêche individuel. A Maffle, Quai Lebrun. A l'occasion du cinquième anniversaire de la société, tous les pêcheurs recevront un prix.
Org.: Les pêcheurs du dimanche, 0497/81.00.61.